

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

### Décisions

2021 / 3335 - MBA Exonération de la redevance d'occupation du domaine public au profit de de la SAS Le Passage pour l'occupation des locaux à usage de de café-restaurant et salon de thé au sein du musée des Beaux-Arts de Lyon ..... **Page 3094**

2021-CTXA-0114 / 3374 - Décision d'ester en justice - Référé précontractuel de la Société Mobile Payment Service SAS contre la procédure de passation initiée par la Ville de Lyon en vue de la conclusion d'un accord-cadre ayant pour objet l'acquisition d'un système de paiement dématérialisé du stationnement sur voirie, ensemble la décision notifiée le 7 octobre 2021 par laquelle l'offre de la Société Mobile Payment Service SAS a été rejetée ..... **Page 3094**

2020-CTXA-0040 / 3368 - Décision d'ester en justice - Recours de plein contentieux des ayant-droits de Madame C. I. tendant à l'indemnisation du préjudice moral de leur sœur ..... **Page 3094**

2020-CTXA-0041 / 3371 - Décision d'ester en justice - Recours en appel de la Ville de Lyon tendant à l'annulation du jugement du tribunal administratif de Lyon n° 2005813 du 21 juillet 2021 ayant annulé l'arrêté du 23 décembre 2019 portant tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2019 ..... **Page 3095**

2021-CTXA-0001 / 3372 - Décision d'ester en justice - Recours de plein contentieux des ayant-droits de Madame C. I. contre la Ville de Lyon tendant à l'indemnisation de leur préjudice moral ..... **Page 3095**

2021-CTXA-0003 / 3413 - Décision d'ester en justice - Recours en annulation de Madame D. A. contre la décision de la Ville de Lyon du 5 novembre 2020 portant rejet de sa demande de recul de la limite d'âge pour le départ à la retraite ..... **Page 3096**

### Arrêtés municipaux

2021 / 3342 - Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon (CCDTE) – Désignation du Président ..... **Page 3096**

Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents..... **Page 3097**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n°M 2021 C10971 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon ..... **Page 3107**

Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° : M 2021 C 10974 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon 4ème .. **Page 3109**

Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° : 2021 C 11203 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules et des piétons dans certaines rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e sur le territoire de la Ville de Lyon **Page 3110**

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Page 3112**

Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels ..... **Page 3157**

Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels.. **Page 3160**

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la commande publique - Avis ..... **Page 3161**

Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage du 4 octobre au 5 novembre 2021 .... **Pages 3161 à 3182**

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

---

**2021 / 3335 - MBA Exonération de la redevance d'occupation du domaine public au profit de de la SAS Le Passage pour l'occupation des locaux à usage de café-restaurant et salon de thé au sein du musée des Beaux-Arts de Lyon (Délégation générale à la culture, au patrimoine et aux événements - Direction des affaires culturelles)**

---

Le Maire de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2020/59 du Conseil municipal du 30 juillet 2020, transmise en Préfecture le 4 août 2020 portant délégation d'attribution accordées par le Conseil municipal au Maire ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021/2984 en date du 1er septembre 2021, par lequel monsieur le maire de Lyon donne délégation à mesdames et messieurs les adjoints et à des conseillers municipaux ;

Considérant que, sur le fondement du 5° de l'article L 2122-22 du CGCT, le Maire peut «décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans» ;

Considérant que la Ville de Lyon a mis à disposition de la SAS Le passage des locaux à usage de café-restaurant et salon de thé par convention d'occupation du domaine public en date du 10 août 2015, moyennant le versement d'une redevance d'occupation ;

Considérant qu'en raison des mesures générales prises pour faire face à l'épidémie de covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le musée des Beaux-Arts en tant qu'établissement recevant du public a été fermé du 8 janvier 2021 au 18 mai 2021 ;

Considérant que sur le fondement de l'article 40 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire les établissements de type N : restaurants et débits de boisson ne peuvent accueillir du public, jusqu'à la date du 8 juin 2021 ;

Considérant que sur le fondement de l'article L 2125-3 du code général de la propriété des personnes publique que « la redevance due pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public tient compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation. » ;

Considérant que la société Le Passage n'a pu jouir des espaces mis à disposition compte tenu de la fermeture du musée des Beaux-Arts et donc tirer avantage de l'occupation qui lui a été conférée ;

Décide :

Article Premier. - Est autorisée l'exonération du paiement de la redevance par la SAS Le Passage pour l'occupation des locaux à usage de café-restaurant et salon de thé du musée des Beaux-Arts pour la période du 8 janvier 2021 au 8 juin 2021, soit une exonération d'un montant de 2083 (deux mille quatre-vingt-trois) euros HT.

Article 2 - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa publication.

Fait à Lyon, le 19 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
L'adjoint délégué,  
Sylvain Godinot*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 19 novembre 2021

---

**2021-CTXA-0114 / 3374 - Décision d'estimer en justice - Référé précontractuel de la Société Mobile Payment Service SAS contre la procédure de passation initiée par la Ville de Lyon en vue de la conclusion d'un accord-cadre ayant pour objet l'acquisition d'un système de paiement dématérialisé du stationnement sur voirie, ensemble la décision notifiée le 7 octobre 2021 par laquelle l'offre de la Société Mobile Payment Service SAS a été rejetée** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021-3315 du 20 octobre 2021 déléguant à Monsieur Sylvain Godinot les compétences nécessaires ;

Vu la requête n° 2108212 du 15 octobre 2021 déposée par la Société Mobile Payment Service SAS représentée par Maître Aymeric Hourcabie, avocat au barreau de Paris ;

Décide :

Article 1 - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon, dans l'action intentée par la Société Mobile Payment Service SAS, devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'annulation de la procédure de passation initiée par la Ville de Lyon en vue de la conclusion de l'accord-cadre ayant pour objet l'acquisition d'un système de paiement dématérialisé du stationnement sur voirie ;
- L'annulation de la décision par laquelle la Ville de Lyon a rejeté l'offre de la Mobile Payment Service SAS et a décidé d'attribuer l'accord-cadre ayant pour objet l'acquisition d'un système de paiement dématérialisé du stationnement sur voirie à la société Parknow France ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 5 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 29 octobre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
L'Adjoint Délégué,  
Sylvain Godinot*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 29 octobre 2021

---

**2020-CTXA-0040 / 3368 - Décision d'estimer en justice - Recours de plein contentieux des ayant-droits de Madame C. I. tendant à l'indemnisation du préjudice moral de leur sœur** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n°2021/36 du 30 août 2021 déléguant à Monsieur Vincent Fabre les compétences relatives au contentieux en matière de ressources humaines ;

Vu la requête n° 2101931 du 17 mars 2021 déposée par Madame E. I. représentée par Maître Béatrice Farabet Avocate au Barreau de Lyon ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par Madame E. I., devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement de 50 000 € au titre du préjudice moral qu'aurait subi Madame C. I. ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement de 20 000 € au titre du préjudice lié à l'angoisse de mort imminente ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative ainsi que les entiers dépens et les frais de justice.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 4 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
Le Directeur général adjoint  
aux ressources humaines  
Vincent Fabre*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 12 novembre 2021

---

**2020-CTXA-0041 / 3371 - Décision d'ester en justice - Recours en appel de la Ville de Lyon tendant à l'annulation du jugement du tribunal administratif de Lyon n° 2005813 du 21 juillet 2021 ayant annulé l'arrêté du 23 décembre 2019 portant tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2019** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n°2021/36 du 30 août 2021 déléguant à Monsieur Vincent Fabre les compétences relatives au contentieux en matière de ressources humaines ;

Vu le jugement n° 2005813 du tribunal administratif de Lyon du 21 juillet 2021 ;

Décide :

Article Premier. - Qu'une action sera intentée au nom de la Ville de Lyon, devant la cour administrative d'appel de Lyon tendant à obtenir :

- L'annulation du jugement n° 2005813 du tribunal administratif de Lyon du 21 juillet 2021,
- La condamnation de Monsieur N. B. au paiement d'une somme de 2 000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 4 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
Le Directeur général adjoint  
aux ressources humaines  
Vincent Fabre*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 12 novembre 2021

---

**2021-CTXA-0001 - 3372 - Décision d'ester en justice - Recours de plein contentieux des ayants-droits de Madame C. I. contre la Ville de Lyon tendant à l'indemnisation de leur préjudice moral** (Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n°2021/36 du 30 août 2021 déléguant à Monsieur Vincent Fabre les compétences relatives au contentieux en matière de personnel ;

Vu la requête n° 2008057 du 10 novembre 2020 déposée par les ayants droit de Madame C. I. représentées par Maître Béatrice Farabet ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par les ayants droit de Madame C. I. devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'indemnisation du préjudice moral causé par la disparition de Madame C. I. ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3000 € en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 4 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
Le Directeur général adjoint  
aux ressources humaines  
Vincent Fabre*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 12 novembre 2021

---

**2021-CTXA-0003 / 3413 - Décision d'estimer en justice - Recours en annulation de Madame D. A. contre la décision de la Ville de Lyon du 5 novembre 2020 portant rejet de sa demande de recul de la limite d'âge pour le départ à la retraite**  
(Direction des affaires juridiques)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020/59 du 30 juillet 2020, autorisant le Maire à ester en justice, donnant au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

Vu l'arrêté du Maire de Lyon n° 2021-36 du 31 août 2021 déléguant à monsieur Vincent Fabre les compétences relatives au contentieux en matière de personnel ;

Vu la requête n° 2100056-8 du 5 janvier 2021 déposée par madame D. A. représentée par Maître Fabienne Cayuela ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par madame D. A. , devant le Tribunal administratif de Lyon tendant à obtenir :

- L'annulation de la décision de la Ville de Lyon du 5 novembre 2020 portant rejet de la demande de madame A. du recul de la limite d'âge pour le départ à la retraite ;
- La condamnation de la Ville de Lyon au paiement d'une somme de 3 000 euros en application des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Art. 2. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Fait à Lyon, le 19 novembre 2021

*Pour le Maire de Lyon,  
Le Directeur général adjoint  
aux ressources humaines  
Vincent Fabre*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 19 novembre 2021

---

**2021 / 3342 - Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon (CCDTE) – Désignation du Président** (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

---

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2143-2 ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 04 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes ;

Vu la délibération n° 2021/1016 du 8 juillet 2021 portant élection de madame Sylvie Tomic en tant que 21e Adjointe ;

Vu la délibération n° 2021/1074 du Conseil municipal du 30 septembre 2021 portant création du Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon (CCDTE), et fixant sa composition ;

Vu la délibération n° 2021/1187 du Conseil municipal du 18 novembre 2021 portant désignation des membres élus au sein du Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon (CCDTE) ;

Considérant que le Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon intervient dans le cadre de la prévention des risques de conflits d'intérêts et a pour objet de formaliser des règles déontologiques applicables au sein de la Ville de Lyon, de prévenir et d'anticiper des risques éthiques et de non-conformité et de diffuser une culture déontologique commune à la Ville de Lyon ;

Considérant que le Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon est présidé par un Conseiller municipal nommé par le Maire parmi les membres élus désignés par le Conseil municipal et composé de 12 membres titulaires et de 6 membres suppléants répartis ainsi :

- six conseillers municipaux ou conseillers d'arrondissement titulaires, ainsi que six conseillers municipaux ou conseillers d'arrondissement suppléants, désignés par le Conseil municipal et représentant chacun des six groupes politiques de la Ville de Lyon constitués à ce jour ;
- six personnalités qualifiées titulaires nommées par arrêté du Maire, dont :
  - deux magistrats, en exercice ou à la retraite, issus de préférence de deux juridictions distinctes ;
  - deux universitaires reconnus pour leur impartialité et leur expertise en matière déontologique ou juridique ;
  - un citoyen pouvant justifier de son engagement dans un des organes consultatifs locaux de la Ville de Lyon (commission consultative des services publics locaux, conseils de quartier, comités d'intérêts locaux, etc.), ou une personne mandatée par une association à but non lucratif engagée dans la lutte contre la corruption ou la transparence de la gestion publique, ou à défaut l'un de ses membres ;
  - un professionnel travaillant ou ayant travaillé pour une administration publique œuvrant dans le domaine du contrôle ou de l'évaluation de la gestion publique, comme le Défenseur des droits par exemple ;

Considérant qu'aux termes de l'article L 2143-2 du code général des collectivités territoriales et de la délibération n° 2021/1074 du 30 septembre 2021, le Maire désigne le Président du Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon ;

Arrête :

Article Premier. - Madame Chloé Vidal, 3e Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la démocratie locale et à la redevabilité, à l'évaluation et la prospective et à la vie étudiante, membre titulaire du Comité, est désignée pour présider, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, le Comité consultatif de déontologie et de transparence des élus de la Ville de Lyon.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Art. 3. - Monsieur le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.  
Lyon, le 18 novembre 2021

*Le Maire de Lyon,  
Grégory Doucet*

Acte transmis pour Contrôle de légalité le 18 novembre 2021

**Modification au règlement général de la circulation - Arrêtés permanents** (Délégation générale au développement urbain - Direction des déplacements urbains)

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39984	Stationnement réservé rue Georges Gouy Lyon 7 (stationnement)	<p>Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres rue Georges Gouy(7) côté ouest, 10 mètres au nord de l'intersection avec l'Avenue Debourg(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.</p>	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39986	Stationnement réservé 65 rue Georges Gouy Lyon 7 (stationnement)	<p>Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 5 mètres 65 rue Georges Gouy(7) côté est, à 15 mètres au nord de l'intersection avec rue Benjamin Delessert(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.</p>	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39980	Stationnement réservé face au 8 rue Camille Roy Lyon 7 (stationnement)	<p>Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres face au 8 rue Camille Roy(7), à l'ouest de l'intersection avec rue Parmentier(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.</p>	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39972	Stationnement réservé face au 133 rue d'Anvers Lyon 7 (stationnement)	<p>Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres face au 133 rue d'Anvers(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.</p>	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39985	Stationnement réservé rue Challemel Lacour Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent en épi réservé sur 2.5 mètres rue Challemel Lacour(7) sur le côté nord, 10 mètres à l'est de l'intersection avec rue de l'Effort(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39973	Stationnement réservé Avenue Félix Faure Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent en épi réservé sur 2.5 mètres Avenue Félix Faure(7) sur le côté nord, 10 mètres à l'est de l'intersection avec rue Jean-Marie Chavant(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 4. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40071	Stationnement réservé face au 36 rue Anna Marly Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 6 mètres face au 36 rue Anna Marly(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 6. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40070	Stationnement réservé rue Saint Lazare Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 5 mètres rue Saint Lazare(7) sur le côté est, à partir d'un point situé à 25 mètres au sud de l'intersection avec la rue Parmentier(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39979	Stationnement réservé rue Saint Lazare Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres rue Saint Lazare(7) sur le côté est, à 5 mètres au sud de l'intersection avec rue Père Chevrier(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39975	Stationnement réservé 1 rue Elie Rochette Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 5 mètres 1 rue Elie Rochette(7) côté est. Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39988	Stationnement réservé 60 rue Salomon Reinach Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres 60 rue Salomon Reinach(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39983	Stationnement réservé face au 10 Avenue Jean-François Raclet Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres face au 10 Avenue Jean- François Raclet(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39981	Stationnement réservé rue Hector Malot Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 rue Hector Malot(7) côté nord, au sud de l'intersection avec rue André Bollier(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39989	Stationnement réservé face au 68 rue Jaboulay Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres face au 68 rue Jaboulay(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39977	Stationnement réservé rue Grillet Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 5 mètres rue Grillet(7) côté sud, à 5 mètres à l'ouest de l'intersection avec rue Elie Rochette(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39978	Stationnement réservé rue Professeur Grignard Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 10 mètres rue Professeur Grignard(7) côté sud, à 5 mètres à l'ouest de l'intersection avec rue de Marseille(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39982	Stationnement réservé face au 52 rue des Girondins Lyon 7 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement réservé sur 10 mètres face au 52 rue des Girondins(7). Le nombre d'arceaux vélo est de 5, le nombre d'arceaux de type «vélo-cargo» est de 1. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40074	Abrogation - Stationnement réservé sur rue Pauline Kergomard Lyon 7 (stationnement)	L'arrêté 2021RP39541 du 29/07/2021, portant sur la mesure de - Stationnement réservé est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40075	Stationnement réservé rue Pauline Kergomard Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent réservé sur 5 mètres rue Pauline Kergomard(7), côté ouest, à partir d'un point situé à 10 mètres au sud de l'intersection avec la Grande rue de la Guillotière(7). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40073	Stationnement réservé 138 Grande rue de la Guillotière Lyon 7 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement unilatéral permanent en épi réservé sur 2.5 mètres 138 Grande rue de la Guillotière(7) sur le côté sud. Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO



N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP40124	Abrogation - Réglementation de stationnement sur boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1 (stationnement)	L'arrêté 2009RP11482 du 28/04/2011, portant sur la mesure de - Réglementation de stationnement est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40126	Abrogation - Réglementation de stationnement sur boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1 (stationnement)	L'arrêté 2009RP02296 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Réglementation de stationnement est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40125	Abrogation - Réglementation de stationnement sur boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1 (stationnement)	L'arrêté 2009RP03825 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Réglementation de stationnement est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39999	Stationnement réservé au 41 rue Duguesclin Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 41 rue Duguesclin(6), à l'angle de la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40000	Stationnement réservé 47 rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres 47 rue Duquesne(6) à l'angle avec la rue Duguesclin(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40005	Stationnement réservé à 15 mètres au nord du 31 rue Félix Jacquier, au carrefour avec la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres à 15 mètres au nord du 31 rue Félix Jacquier(6), au carrefour avec la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40006	Stationnement réservé au 59 rue Duquesne, à l'angle avec la rue Jacquier Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 59 rue Duquesne(6) à l'angle avec la rue Jacquier(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP40007	Stationnement réservé au 42 rue Duquesne, à l'angle de la rue Boileau Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 42 rue Duquesne(6), à l'angle de la rue Boileau(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40004	Stationnement réservé au 36 rue Duquesne, à l'angle du carrefour avec la rue Jacquier Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 36 rue Duquesne(6), à l'angle du carrefour avec la rue Jacquier(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40008	Stationnement réservé au 32 rue Boileau, à l'intersection avec la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 32 rue Boileau(6), à l'intersection avec la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40009	Stationnement réservé au 27 rue Boileau, à l'intersection avec la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 27 rue Boileau(6), à l'intersection avec la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40011	Stationnement réservé au 27 rue Boileau, à l'intersection avec la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 27 rue Boileau(6), à l'intersection avec la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39944	Stationnement réservé 9 rue Malesherbes, à l'intersection avec la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 3,70 mètres 9 rue Malesherbes(6), à l'intersection avec la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 4. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39945	Stationnement réservé 15 rue Malesherbes, à l'intersection de la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres 15 rue Malesherbes(6), à l'intersection de la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40012	Stationnement réservé 14 Avenue Maréchal Foch, à l'intersection de la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 3,70 mètres 14 Avenue Maréchal Foch(6), à l'intersection de la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 3. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39991	Stationnement réservé au 40 rue Vendôme, à l'intersection de la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 40 rue Vendôme(6), à l'intersection de la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39992	Stationnement réservé au 55 rue Vendôme, à l'intersection de la rue Duquesne Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 55 rue Vendôme(6), à l'intersection de la rue Duquesne(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39993	Stationnement réservé au 16 rue Duquesne, à l'intersection avec la rue Vendôme Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5,60 mètres au 16 rue Duquesne(6), à l'intersection avec la rue Vendôme(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 6. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39995	Stationnement réservé au 24 rue Duquesne, à l'intersection de la rue de Créqui Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,55 mètres au 24 rue Duquesne(6), à l'intersection de la rue de Créqui(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP40013	Stationnement réservé au 27 rue Duquesne, à l'intersection avec la rue Vendôme Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 27 rue Duquesne(6), à l'intersection avec la rue Vendôme(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40003	Stationnement réservé au 30 rue Duquesne, à l'intersection avec la rue Duguesclin Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,60 mètres au 30 rue Duquesne(6) à l'intersection avec la rue Duguesclin(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40058	Stationnement réservé PMR au 73 rue Louis Blanc Lyon 6 (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou la carte mobilité inclusion (CMI) «stationnement» ont un emplacement accessible réservé sur trottoir et unilatéral permanent sur 6 mètres au 73 rue Louis Blanc(6), chaussée nord au carrefour avec la rue Masséna(6) et la rue Juliette Récamier(6). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40059	Stationnement réservé au 103 rue Masséna Lyon 6 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 mètres au 103 rue Masséna(6), au carrefour avec la rue Louis Blanc(6) et la rue Juliette Récamier(6). Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40002	Stationnement réservé face au 52 rue du Lieutenant Colonel Prévost Lyon 6 (stationnement)	Les cycles et cycles de type «vélo-cargo» ont un emplacement de stationnement réservé sur 11,35 mètres face au 52 rue du Lieutenant Colonel Prévost(6) sur la chaussée nord, à 5 mètres à l'est du carrefour avec la rue Félix jacquier. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39990	Abrogation - Stationnement réservé sur rue Félix Jacquier Lyon 6 (stationnement)	L'arrêté 2021RP39308 du 18/06/2021, portant sur la mesure de - Stationnement réservé est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39960	Stationnement réservé au droit du 7D rue Hermann Sabran Lyon 4 (stationnement)	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 4,5 mètres au droit du 7D rue Hermann Sabran(4) sur la chaussée nord coté nord. Le nombre d'arceaux implantés est de 5. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39961	Stationnement réservé PMR au droit du 7b rue Hermann Sabran Lyon 4 (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou la carte mobilité inclusion (CMI) «stationnement» ont un emplacement accessible réservé sur 6 mètres au droit du 7b rue Hermann Sabran(4) sur la chaussée nord côté nord. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40069	Abrogation - Interdiction d'arrêt sur Cours Vitton Lyon 6 (stationnement)	L'arrêté 2009RP05736 du 27/04/2011, portant sur la mesure d'interdiction d'arrêt est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40072	Interdiction d'arrêt face au 65 Cours Vitton Lyon 6 (stationnement)	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits face au 65 Cours Vitton(6), à 25m du carrefour avec le boulevard des belges. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport de fonds ou de métaux précieux . Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39841	Abrogation - Interdiction d'arrêt sur rue Maryse Bastié Lyon 8 (stationnement)	L'arrêté 2019RP36888 du 18/12/2019, portant sur la mesure de - Interdiction d'arrêt est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39843	Interdiction d'arrêt rue Maryse Bastié Lyon 8 (stationnement)	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Maryse Bastié(8) sur le côté est, au droit du n°45. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40149	Abrogation - Interdiction d'arrêt sur rue Marius Berliet Lyon 8 (stationnement)	L'arrêté 2013RP28613 du 01/08/2013, portant sur la mesure de - Interdiction d'arrêt est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40150	Interdiction d'arrêt rue Marius Berliet Lyon 8 (stationnement)	L'arrêt et le stationnement de tous les véhicules sont interdits en permanence rue Marius Berliet(8), côté ouest, à partir d'un point situé à 20 mètres au nord de l'intersection avec la rue de l'Epargne(8) et sur 20 mètres en direction du nord. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules électriques ainsi qu'aux véhicules hybrides rechargeables en cours de rechargement effectif. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40151	Abrogation - Interdiction d'arrêt sur Promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8 (stationnement)	L'arrêté 2013RP28610 du 01/08/2013, portant sur la mesure de - Interdiction d'arrêt est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP40154	Interdiction d'arrêt Promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8 (stationnement)	L'arrêt et le stationnement de tous les véhicules sont interdits en permanence Promenade Léa et Napoléon Bullukian(8), côté nord, à partir d'un point situé face au N°10 Promenade Léa et Napoléon Bullukian(8) et sur 20 mètres en direction de l'ouest. Toutefois ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules électriques ainsi qu'aux véhicules hybrides rechargeables en cours de rechargement effectif. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP40127	Abrogation - Stationnement réservé engins de déplacement personnel sur rue Pravaz Lyon 3 (stationnement)	L'arrêté 2021RP38826 du 18/02/2021, portant sur la mesure de - Stationnement réservé engins de déplacement personnel est abrogé.	18/11/2021	Valentin LUNGENSTRASS Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2021RP39933	Voie cyclable rue Duquesne Lyon 6 (circulation)	Il est créé une bande cyclable dans le sens de la circulation réservée aux cycles à deux ou trois roues ainsi qu'aux engins de déplacement personnel motorisés rue Duquesne(6) sur la Chaussée sud, depuis l'intersection avec l'Avenue de Grande-Bretagne(6) jusqu'au droit du 10 rue Duquesne(6) dans le sens ouest - est.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39932	Abrogation - Voie cyclable sur rue Duquesne Lyon 6 (circulation)	L'arrêté 2013RP28756 du 30/08/2013, portant sur la mesure de - Voie cyclable est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39942	Voie réservée du 10 au 48 rue Duquesne Lyon 6 (circulation)	La voie de droite dans le sens de la circulation générale est réservée à la circulation des cycles et véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun du 10 au 48 rue Duquesne(6) à l'intersection avec la rue du Musée Guimet(6), sur le côté sud dans le sens ouest - est.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39943	Voie réservée du N°1 au N°77 rue Duquesne Lyon 6 (circulation)	Une voie dans le sens de la circulation générale est réservée à la circulation des cycles et véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun du N°1 au N°77 rue Duquesne (6) sur la voie de droite de la chaussée nord dans le sens est - ouest. Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule sur la voie réservée est considéré comme très gênant au sens de l'article R 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39536	Abrogation - Voie cyclable sur rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2009RP08666 du 26/04/2011, portant sur la mesure de - Voie cyclable est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39539	Abrogation - Voie cyclable sur rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2009RP02663 du 26/04/2011, portant sur la mesure de - Voie cyclable est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39548	Double-sens cyclable autorisé rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	Les cycles sont autorisés à circuler dans le sens contraire de la circulation générale (double sens cyclable) rue de Créqui(3), du Cours Lafayette(3) jusqu'aux Cours Gambetta(3). Ce sens de circulation est matérialisé par la mise en place d'une bande cyclable : - entre le Cours Lafayette(3) et la rue de la Part-Dieu(3), - entre la rue Chaponnay(3) et la rue Verlet-Hanus(3), - entre la rue Paul Bert (3) et la rue d'Arménie(3). Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et très gênant au sens des articles R 417-11 et R 417-12 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39558	Abrogation - Feux d'intersection sur rue Servient et rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2009RP07689 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Feux d'intersection est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

N° arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2021RP39559	Feux d'intersection et - Feux d'intersection cycles à l'intersection de la rue de Créqui et de la rue Servient Lyon 3 (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection de la rue de Créqui(3) et de la rue Servient(3). La circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs circulant rue de Créqui(3), et abordant cette intersection, sont tenus de céder le passage aux autres véhicules. La circulation des cycles circulant rue de Créqui(3) dans le sens nord - sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les cycles circulant sur rue de Créqui(3) dans le sens nord - sud et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39656	Abrogation - Feux d'intersection sur Rue de Créqui et Rue de la Part-Dieu Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2009RP09362 du 27/04/2011, portant sur la mesure de - Feux d'intersection est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39657	Feux d'intersection et - Feux d'intersection cycles à l'intersection de la rue de Créqui et de la rue de la Part-Dieu Lyon 3 (circulation)	Les prescriptions suivantes s'appliquent à l'intersection de la rue de Créqui(3) et de la rue de la Part-Dieu(3). La circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite. La circulation des cycles circulant rue de Créqui(3) dans le sens nord - sud est réglementée par des feux tricolores circulaires modaux. En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les cycles circulant sur rue de Créqui(3) dans le sens nord - sud et abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux autres véhicules.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39663	Abrogation - Cédez le passage sur rue Villeroy et rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2009RP10885 du 26/04/2011, portant sur la mesure de - Cédez le passage est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39817	Feux d'intersection à l'intersection de la rue Villeroy et de la rue de Créqui Lyon 3 (circulation)	La circulation des véhicules et des piétons est réglementée par des feux tricolores circulaires à l'intersection de la rue Villeroy(3) et de la rue de Créqui(3). En cas de non fonctionnement des signaux lumineux ou de leur mise en clignotant jaune, les conducteurs abordant cette intersection sont tenus de céder le passage aux véhicules venant par la droite.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2021RP39868	Abrogation - Aire piétonne sur rue Meynis Lyon 3 (circulation)	L'arrêté 2021RP38914 du 16/06/2021, portant sur la mesure de - Aire piétonne est abrogé.	19/11/2021	Fabien BAGNON Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon / Direction de la mobilité urbaine - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

---

**Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n°M 2021 C10971 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon** (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

---

Le Maire de Lyon,  
Le Président de la Métropole de Lyon,  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :  
L'article L 3642-2 ;  
Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;  
Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;  
Vu le code de la route ;  
Vu le code de la voirie routière ;  
Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;  
Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté n° 2014-12-23-R-0431 portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon, 13ème vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Mairie de Lyon ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre il y a lieu de prendre une réglementation provisoire de circulation des véhicules, sur le territoire de la Ville de Lyon 1er ;

Arrêtent :

Article Premier. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, la circulation des véhicules sera interdite :

- Place Louis Pradel ;
- Rue Puits Gaillot ;
- Rue Romarin ;
- Rue René Leynaud ;
- Rue des Capucins ;
- Rue Sainte Catherine, partie comprise entre la rue Sainte Marie des Terreaux et la rue Romarin ;
- Montée de la Grande Côte ;
- Place du Forez ;
- Rue Donnée ;
- Rue Coustou ;
- Rue Saint Polycarpe ;
- Rue Terraille ;
- Rue Saint Claude ;
- Place du Griffon ;
- Rue Coysevox.

Art. 2. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les rues mentionnées dans l'article 1 du présent arrêté, sous réserve de la présentation de justificatifs. Ils devront céder la priorité aux piétons et aux cycles :

- Les véhicules des SAMU et SMUR ;
- Les véhicules de la protection et de la sécurité civile, de la Croix Rouge, de la protection sanitaire ;
- Les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique ;
- Les véhicules appartenant à la société JC. Decaux France dans le cadre de leurs interventions pour la régulation du service de location de vélos en libre-service « Vélo'v » et pour leurs interventions d'urgence et de maintenance sur les mobiliers urbains d'informations (abri voyageurs et panneaux d'information) ;
- Les véhicules d'intérêt général : véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage ;
- Les véhicules d'intérêt général prioritaire : véhicules des services de police, des forces sentinelles, de gendarmerie, des douanes, de lutte contre l'incendie, d'intervention des services de déminage de l'Etat, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités et du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ;
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulance de transport sanitaire, véhicules d'intervention de sécurité des sociétés gestionnaires d'infrastructures électriques et gazières, des associations médicales concourant à la permanence des soins, des médecins lorsqu'ils participent à la garde départementale, de transports de produits sanguins et d'organes humains, engin de service hivernal, véhicules d'intervention des services gestionnaires de ces voies ;
- Les véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ;
- Les véhicules d'auto partage labellisés ;
- Les véhicules de transport de fonds et de convois funéraires ;
- Les véhicules d'intervention d'ERDF, de la Direction de la voirie et de la propreté de la Métropole de Lyon, de la Direction de l'éclairage urbain ;
- Les véhicules de la Société Byblos ;
- Les véhicules des artisans en intervention ;
- Les véhicules utilisés dans le cadre d'opérations de déménagement ;
- Les véhicules des résidents dont le domicile est situé dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur domicile ou de leur garage ;
- Les véhicules des non-résidents disposant d'un garage situé le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur garage ;
- Les véhicules permettant l'accès d'un client à son hôtel afin d'y prendre et d'y déposer ses bagages ;
- Les véhicules des auto-écoles effectuant la pose ou dépose d'un élève habitant le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules transportant les mariés dont la cérémonie se déroulera dans une mairie ou un établissement de culte situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules utilisés par les professionnels de santé ;
- Les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) pour y déposer ou y prendre en charge des clients ;
- Les véhicules en stationnement quittant le périmètre par le chemin le plus court ;
- Les véhicules de commerçants exposant dans les marchés situés dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules à destination ou en provenance des parcs de stationnement publics.

Art. 3. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules listés dans l'article 2 du présent arrêté devront respecter les dispositions du code de la route et circuler à une vitesse n'excédant pas 5 km/h.

Art. 4. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 8ème partie : signalisation temporaire).

Art. 5. - Les installations et horaires des animations devront être conformes à ceux mentionnés dans l'extrait du procès-verbal de la Commission consultative communale de sécurité publique relatif à ce dossier et les prescriptions qui y sont notifiées devront être scrupuleusement respectées.

*Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités*



actives à la Métropole de Lyon.

Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.

---

**Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° : M 2021 C 10974 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules sur le territoire de la Ville de Lyon 4ème** (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

---

Le Maire de Lyon,

Le Président de la Métropole de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

L'article L 3642-2 ;

Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;

Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté n° 2014-12-23-R-0431 portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Fabien Bagnon, 13ème vice-président délégué à la Voirie et aux mobilités actives ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Mairie de Lyon ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'opération la voie est libre il y a lieu de prendre une réglementation provisoire de circulation des véhicules, sur le territoire de la Ville de Lyon 4ème ;

Arrêtent :

Article Premier. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021, de 11 h à 19 h, la circulation des véhicules sera interdite :

- Grande rue de la Croix Rousse ;
- Rue du Mail, partie comprise entre la rue d'Austerlitz et la rue du Chariot d'Or ;
- Rue Dumenge, partie comprise entre la rue du Mail et la rue de Belfort ;
- Rue Janin ;
- Rue du Chariot d'Or, partie comprise entre la Grande rue de la Croix Rousse et la rue du Mail ;
- Place de la Croix Rousse, chaussée Nord et Est ;
- Rue d'Austerlitz, partie comprise entre la rue de Belfort et la rue du Mail ;
- Rue Calas ;
- Rue d'Ivry, partie comprise entre la Grande rue de la Croix Rousse et la rue de Belfort.

Art 2. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les rues mentionnées dans l'article 1 du présent arrêté, sous réserve de la présentation de justificatifs. Ils devront céder la priorité aux piétons et aux cycles :

- Les véhicules des SAMU et SMUR ;
- Les véhicules de la Protection et de la sécurité civile, de la Croix Rouge, de la protection sanitaire ;
- Les autobus de la Société Kéolis ;
- Les véhicules autorisés par arrêté municipal spécifique ;
- Les véhicules appartenant à la société JC. Decaux France dans le cadre de leurs interventions pour la régulation du service de location de vélos en libre-service « Vélo'v » et pour leurs interventions d'urgence et de maintenance sur les mobiliers urbains d'informations (abri voyageurs et panneaux d'information) ;
- Les véhicules d'intérêt général : véhicules d'intérêt général prioritaires ou bénéficiant de facilités de passage ;
- Les véhicules d'intérêt général prioritaire : véhicules des services de police, des forces sentinelles, de gendarmerie, des douanes, de lutte contre l'incendie, d'intervention des services de déminage de l'Etat, d'intervention des unités mobiles hospitalières ou, à la demande du service d'aide médicale urgente, affectés exclusivement à l'intervention de ces unités et du ministère de la justice affectés au transport des détenus ou au rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ;
- Les véhicules d'intérêt général bénéficiant de facilités de passage : ambulance de transport sanitaire, véhicules d'intervention de sécurité des sociétés gestionnaires d'infrastructures électriques et gazières, des associations médicales concourant à la permanence des soins, des médecins lorsqu'ils participent à la garde départementale, de transports de produits sanguins et d'organes humains, engin de service hivernal, véhicules d'intervention des services gestionnaires de ces voies ;
- Les véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité inclusion portant la mention « stationnement pour personnes handicapées » ;
- Les véhicules d'auto partage labellisés ;
- Les véhicules de transport de fonds et de convois funéraires ;
- Les véhicules d'intervention d'ERDF, de la Direction de la voirie et de la propreté de la Métropole de Lyon, de la Direction de l'éclairage urbain et de Kéolis ;
- Les véhicules de la Société Byblos ;
- Les véhicules des artisans en intervention ;
- Les véhicules utilisés dans le cadre d'opérations de déménagement ;
- Les véhicules des résidents dont le domicile est situé dans le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur domicile ou de leur garage ;
- Les véhicules des non-résidents disposant d'un garage situé le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté, afin de leur permettre d'accéder ou sortir du périmètre par l'entrée ou la sortie la plus proche de leur garage ;
- Les véhicules permettant l'accès d'un client à son hôtel afin d'y prendre et d'y déposer ses bagages ;
- Les véhicules des auto-écoles effectuant la pose ou dépose d'un élève habitant le périmètre, ou les rues définis dans les articles 1 et 2

du présent arrêté ;

- Les véhicules transportant les mariés dont la cérémonie se déroulera dans une mairie ou un établissement de culte situés dans le périmètre, ou les rues définies dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules utilisés par les professionnels de santé ;
- Les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC) pour y déposer ou y prendre en charge des clients ;
- Les véhicules en stationnement quittant le périmètre par le chemin le plus court ;
- Les véhicules de commerçants exposant dans les marchés situés dans le périmètre, ou les rues définies dans les articles 1 et 2 du présent arrêté ;
- Les véhicules à destination ou en provenance des parcs de stationnement publics.

Art. 3. - Les 18 décembre 2021 et 19 décembre 2021 de 11 h à 19 h, les véhicules listés dans l'article 2 du présent arrêté devront respecter les dispositions du code de la route et circuler à une vitesse n'excédant pas 5 km/h à l'exception des autobus de Kéolis dont la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Art. 4. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins du demandeur, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 8ème partie : signalisation temporaire).

Art. 5. - Les installations et horaires des animations devront être conformes à ceux mentionnés dans l'extrait du procès-verbal de la Commission consultative communale de sécurité publique relatif à ce dossier et les prescriptions qui y sont notifiées devront être scrupuleusement respectées.

*Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13ème Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.*

*Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10ème Adjoint au Maire de Lyon.*

---

**Police du stationnement - Police de la circulation - Commune de Lyon - Arrêté temporaire n° : 2021 C 11203 LDR/DB - Réglementation provisoire de la circulation des véhicules et des piétons dans certaines rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e sur le territoire de la Ville de Lyon** (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

---

Le Maire de Lyon ;

Le Président de la Métropole de Lyon ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment :

L'article L 3642-2 ;

Les articles L 2213-2-2°, L 2213-2-3°, L 2213-3, L 2213-3-1 et L 2213-6 relatifs au pouvoir de police du stationnement du maire ;

Les articles L 2213-1, L 2213-2-1°, L 2213-3-2°, L 2213-4 alinéa 1er, L 2213-5, L 2213-6-1 relatifs au pouvoir de police de la circulation du président de la Métropole ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie ;

Vu le plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise approuvée en 1997 et révisé en 2005 ;

Vu le règlement général de la circulation du 6 janvier 1999 modifié ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police de la circulation à Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la Voirie ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature, pour les mesures de police du stationnement à monsieur Jean-Yves Secheresse, 5ème Adjoint au Maire de Lyon ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon ;

Vu la demande de la Préfecture du Rhône ;

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation des véhicules et des piétons dans certaines rues à Lyon 1er, 2e, 5e et 9e ;

Arrêtent :

Article Premier. - Les 8 décembre 2021 et 9 décembre 2021, de 18 h à 24 h, la circulation des véhicules, des deux roues et des engins de déplacements personnels motorisés, sera interdite à la diligence des Services de Police, sauf pour les véhicules cités à l'article 4 du présent arrêté dans les périmètres définis ci-dessous :

Périmètre presque Ile délimité comme suit :

Au Nord par :

- montée de la Butte (non comprise)
- cours Général Giraud (non compris)
- place Rouville (non comprise)
- rue de l'Annonciade (non comprise)
- rue des Jardins des Plantes (comprise)
- rue Terme (non comprise)
- rue Sergent Blandan (comprise)
- rue des Capucins (non comprise)
- place Croix Paquet chaussée Ouest (non comprise)
- rue du Griffon (comprise)
- petite rue des Feuillants (comprise)

A l'Est par :

- place Tolozan (non comprise)
- quai A Lassagne
- quai Jean Moulin (non compris)
- quai Jules Courmont (non compris)
- pont de la Guillotière (compris)
- quai Docteur Gailleton (non compris) au Nord de la rue Charles Biennier

Au Sud par :

- rue Charles Biennier (non comprise)
- rue de la Charité (non comprise)
- rue Sala (non comprise)
- rue Tony Tollet (non comprise)
- rue du Plat
- rue Sala (non comprise)

A l'Ouest par :

- quai Saint Vincent (compris) au Sud de la Montée de la Butte
- quai de la Pêcherie (compris)
- quai Saint Antoine (compris)
- quai des Célestins (compris)
- quai Tilsit (compris) au Nord de la rue Sala

Périmètre Vieux Lyon délimité comme suit :

Au Nord par :

- rue Octavio Mey (comprise)
- place Saint Paul (comprise)

A l'Est par :

- quai de Bondy (compris)
- quai Romain Roland (compris)
- quai Fulchiron (compris)

Au Sud par :

- place Benoit Crepu (non comprise)
- rue du Viel Renversé (non comprise)
- rue Saint Georges (comprise)
- montée du Gourguillon (comprise)

A l'Ouest par :

- rue des farges (comprise)
- montée du chemin Neuf
- rue du Boeuf
- montée des Chazeaux
- montée Saint Barthélémy (comprise)

Art. 2. – Les 10 décembre 2021 et 11 décembre 2021 de 19h00 à 01h00, la circulation des véhicules, des deux roues et des engins de déplacement personnels motorisés, sera interdite à la diligence des Services de Police, sauf pour les véhicules cités à l'Article 4 du présent arrêté dans périmètres définis ci-dessous :

Périmètre presqu'île délimité comme suit :

Au Nord par :

- montée de la Butte (non comprise)
- cours Général Giraud (non comprise)
- place Rouville (non comprise)
- rue de l'Annonciade (non comprise)
- rue des Jardins des Plantes (comprise)
- rue Terme (non comprise)
- rue Sergent Blandan (comprise)
- rue des Capucins (non comprise)
- place Croix Paquet chaussée Ouest (non comprise)
- rue du Griffon (comprise)
- petite rue des Feuillants (comprise)

A l'Est par :

- place Tolozan (non comprise)
- quai A Lassagne
- quai Jean Moulin (non compris)
- quai Jules Courmont (non compris)
- pont de la Guillotière (compris)
- quai Docteur Gailleton (non compris) au Nord de la rue Charles Biennier

Au Sud par :

- rue Charles Biennier (non comprise)
- rue de la Charité (non comprise)
- rue Sala (non comprise)
- rue Tony Tollet (non comprise)
- rue du Plat
- rue Sala (non comprise)

A l'Ouest par :

- quai Saint Vincent (compris) au Sud de la Montée de la Butte
- quai de la Pêcherie (compris)
- quai Saint Antoine (compris)
- quai des Célestins (compris)
- quai Tilsit (compris) au Nord de la rue Sala

Périmètre Vieux Lyon délimité comme suit :

Au Nord par :

- rue Octavio Mey (comprise)
- place Saint Paul (comprise)

A l'Est par :

- quai de Bondy (compris)
- quai Romain Roland (compris)
- quai Fulchiron (compris)

Au Sud par :

- place Benoit Crepu (non comprise)
- rue du Viel Renversé (non comprise)
- rue Saint Georges (comprise)
- montée du Gourguillon (comprise)

A l'Ouest par :

- rue des Farges (comprise)
- montée du chemin Neuf
- rue du Boeuf
- montée des Chazeaux
- montée Saint Barthélémy (comprise)

Art. 3. - A partir du 8 décembre 2021 jusqu'au 11 décembre 2021 de 18 h à 1 h, la circulation des piétons sera interdite à la diligence des Services de Police :

- rue Pizay
- passerelle du Palais de Justice
- passerelle Saint Vincent
- passerelle du Collège

Art. 4. - A partir du 8 décembre 2021, jusqu'au 11 décembre 2021, les véhicules suivants seront autorisés à circuler dans les périmètres et aux horaires mentionnés, définis dans les articles 1 et 2 du présent arrêté :

- les véhicules des Services de Police, de Gendarmerie, des Forces Armées, des Services d'Incendie et de Secours.
- les véhicules des SAMU et SMUR.
- les véhicules de la Protection et de la Sécurité Civile, de la Croix Rouge, de la Protection Sanitaire.
- les véhicules autorisés par Arrêté Municipal spécifique.
- les véhicules de la Direction Technique de la Fête des Lumières, de la Direction Logistique Garage et Festivités.
- d'ERDF, de GRDF (immatriculés DM 420 HZ-ER 876 MM- EH 569 TD et ED 776 TK), Kéolis.
- les véhicules de la Direction de l'Eclairage Public munis de laissez-passer spécifique.
- les véhicules de la Société Byblos.

Art. 5. - Les 8 décembre 2021 et 9 décembre 2021, de 18 h à 0 h le carrefour à feux fonctionnera à l'orange clignotant à la diligence des Services de Police :

- rue Sala, au carrefour avec le quai Tilsit

Art. 6. - Les 10 décembre 2021 et 11 décembre 2021, de 19 h à 1 h le carrefour à feux fonctionnera à l'orange clignotant à la diligence des Services de Police :

- rue Sala, au carrefour avec le quai Tilsit

Art. 7. - La réglementation relative à la circulation sera signalée de façon très apparente par les soins de l'organisateur de la manifestation conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 18<sup>ème</sup> partie : signalisation temporaire).

*Les mesures concernant la circulation sont signées par Monsieur Fabien Bagnon, 13<sup>ème</sup> Vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives à la Métropole de Lyon.*

*Les mesures concernant le stationnement sont signées par Monsieur Valentin Lungenstrass, 10<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Lyon.*

### Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11013	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutention à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise LVO	<b>Avenue du Plateau</b>	trottoir Ouest, sur 20 m au droit du n° 229	Le jeudi 18 novembre 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 20 m au droit du n° 229	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		chaussée sens Nord/Sud, sur 20 m au droit du n° 229 (ces engins ne stationneront pas sur l'arrêt bus)	
			le stationnement sur la voie de circulation d'une grue automotrice et d'un camion de service pour le compte de l'entreprise LVO sera autorisé			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11014	Entreprise Carrion	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	<b>Avenue Tony Garnier</b>	chaussée Sud, voie Sud, sur 30 m au droit du n° 74	Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 16h30
11015	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de montage d'une grue à tour au moyen d'un engin autoporté	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Passage Faugier</b>	trottoir Sud, entre la rue Pierre Séward et l'impasse de l'Asphalte entre la rue Pierre Séward et l'impasse de l'Asphalte des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pierre Séward et la rue Anna Marly	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
11016	Entreprise Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard Yves Farge</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n° 158	Le vendredi 26 novembre 2021, de 10h à 18h
11017	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur coffret d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Victor Lagrange</b>	côté impair, sur 20 m au droit du n° 5	Le vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 16h
11018	Entreprise Boulanger	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Champier</b>	sur la desserte de livraison	Le vendredi 19 novembre 2021
11019	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Stella</b>	sur 10 m, au droit du n° 7	A partir du lundi 10 janvier 2022 jusqu'au jeudi 10 février 2022
11020	Entreprise le Comptoir St Nizier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Forces</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11021	Ecole Arfis - Benjamin Chanteau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un projet étudiant	le stationnement des véhicules sera interdit gênant l'installation d'un pied et d'un projecteur et d'un dépôt sera autorisée sur le trottoir	<b>Rue de la Caille</b>	côté Ouest, sur 15 mètres au droit du n° 18 au droit du n° 18	A partir du lundi 22 novembre 2021, 14h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 8h
11022	Société Herisson Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court-métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Jérôme</b>	sur 10 mètres au droit du n° 33	Le samedi 4 décembre 2021, de 7h à 18h
11023	Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée régionale de l'éthique du numérique en santé à l'Institut Lumière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Premier Film</b>	sur le parking attenant au hangar de l'Institut Lumière à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	Le vendredi 3 décembre 2021, de 7h à 17h
11024	Société de Production Compagnie des Phares et des Balises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm	la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	<b>Rue Docteur Carrier</b>		Le jeudi 25 novembre 2021, de 9h30 à 14h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11024	Société de Production Compagnie des Phares et des Balises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Delore	au droit du n° 17	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 17h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 14h
				Rue Docteur Carrier	au droit de la partie comprise entre le n° 42 et le n° 46	
11025	Congrégation de l'Armée du Salut en France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la collecte nationale des Marmites de Noël	l'installation de marmites sera autorisée	Place le Viste		Le samedi 4 décembre 2021, de 10h à 19h30
				Place des Cordeliers		A partir du lundi 13 décembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021, de 10h à 19h30
				Place le Viste		Les lundi 6 décembre 2021 et mardi 7 décembre 2021, de 10h à 19h30
				Place des Cordeliers		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 10h à 17h
				Place des Cordeliers		A partir du lundi 13 décembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021, de 10h à 19h30
				Place le Viste		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 10h à 17h
11026	Entreprise Eiffage Énergie Infrastructures Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage urbain	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard des Canuts	entre la place des Tapis et la rue Jacques Louis Hénon	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la place des Tapis et la rue Jacques Louis Hénon	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11027	Société de Production Block 8	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un court métrage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard Stalingrad</b>	côté Est, sous le pont SNCF situé au Nord de la rue Tronchet côté Est, sur 15 mètres au droit du n° 165	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 11h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 0h
11028	Métropole de Lyon, Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules, des deux roues et des engins de déplacement personnel sera interdite	<b>Rue Robert</b>	partie comprise entre la rue Barrier et la rue Garibaldi	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 13h à 17h
11029	Entreprise Subsistances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un événement aux Subsistances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Saint Vincent</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 8 et le n° 8 bis	Le mardi 30 novembre 2021, de 8h30 à 21h
11030	Entreprise Sasp Lyon Asvel Féminin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des matchs à domicile de Lyon Asvel Féminin	l'accès et le stationnement des véhicules des spectateurs seront autorisés	<b>Place du Onze Novembre 1918</b>		Le samedi 26 février 2022, de 18h30 à 23h30 Le samedi 18 décembre 2021, de 19h30 à 23h30
11031	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'épreuves de conduite	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Smith</b>	côté Ouest, sur les 40 premiers mètres consécutifs situés au Nord de l'Esplanade François Mitterrand	Les mercredi 1 décembre 2021 et jeudi 2 décembre 2021, de 8h à 17h30
11032	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sully</b> <b>Rue Godefroy</b> <b>Rue Godefroy</b> <b>Rue Sully</b>	entre la rue Godefroy et le quai de Serbie entre le n° 18 et la rue Sully des deux côtés de la chaussée, entre le n° 18 et la rue Sully des deux côtés de la chaussée, entre la rue Godefroy et le quai de Serbie	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11033	Entreprise Mtp Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	<b>Rue Louis Bouquet</b>	entre la rue Joannès Carret et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 9h à 16h
11034	Entreprise Trady	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la livraison de béton	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Antoine Barbier</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 5 de part et d'autre de l'emprise de chantier, entre la rue de Genève et la rue Louis Guérin partie comprise entre la rue de Genève et la rue Louis Guérin	Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11034	Entreprise Trady	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la livraison de béton	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Antoine Barbier</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 20 mètres de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 5	Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 18h
11035	Entreprise Signe Distinctif	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de rénovation d'enseignes à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Professeur Jean Bernard</b>	trottoir Sud, sur 10 m au droit du n° 17	Les mercredi 1 décembre 2021 et jeudi 2 décembre 2021, de 8h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 10 m au droit du n° 17	
11036	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue Édouard Nieupert</b>	trottoir Est, entre le n° 11 et le n° 15	A partir du jeudi 2 décembre 2021 jusqu'au mardi 14 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 11 et le n° 15	
11037	Entreprise les Fils Fonsalas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion équipé d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Germain</b>	trottoir impair (Nord), au droit de l'immeuble situé au n° 49	Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 13h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la Commune de Villeurbanne et la rue Notre Dame	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 49	Le lundi 22 novembre 2021
11038	Entreprise Acrobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des deux roues et des engins de déplacement personnel sera interdite	<b>Cours Lafayette</b>	dans le transport collectif en Site Propre Nord, bande cyclable Nord, sens Est/Ouest, au droit de l'immeuble situé au n° 119	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 18h
			la circulation des piétons sera interdite	<b>Cours Lafayette</b>	trottoir impair (Nord), au droit de l'immeuble situé au n° 119	
			la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir et s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnements libérées	<b>Rue Barrier</b>	sur 20 mètres, entre le cours Lafayette et le n° 46	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11039	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Garibaldi</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 46	Le mardi 23 novembre 2021, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		contre allée Ouest de part et d'autre de l'emprise de chantier, entre la rue Crillon et la rue Tronchet	
			la circulation des véhicules sera interdite		contre allée Ouest, entre la rue Crillon et la rue Tronchet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la contre allée, entre la rue Crillon et la rue Tronchet	Le mardi 23 novembre 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11039	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité Stop	<b>Rue Garibaldi</b>	au débouché sur la rue Crillon	Le mardi 23 novembre 2021, de 8h à 17h
11040	Entreprise Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard des Belges</b>	sur 6 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 29-31	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au samedi 25 décembre 2021
11041	Entreprise Lyon Glace Patinage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manche du Tournoi de France de danse sur glace	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Aubigny</b>	des deux côtés, sur 50 mètres à l'Ouest de la rue Baraban	Le samedi 29 janvier 2022, de 7h à 23h Le dimanche 30 janvier 2022, de 6h à 19h
11042	Entreprise 6Eme Sens Global Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Thiers</b>	sur 60 m, au droit du n° 190	A partir du mardi 16 novembre 2021 jusqu'au jeudi 16 décembre 2021
11043	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un massif de poteau LAC pour le compte de Kéolis	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur la chaussée un cheminement piéton d'une largeur minimum de 1,40 m devra être maintenu en permanence	<b>Rue Meynis</b>	entre la rue Paul Bert et l'avenue Félix Faure sur 10 m, au droit de l'avenue Félix Faure	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 18h
11044	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie pour le compte de la Serl	la circulation des piétons sera interdite en alternance la circulation des véhicules sera interdite la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains le stationnement des véhicules sera interdit gênant le tourne à droite sera interdit	<b>Rue Félix Brun</b> <b>Rue Clément Marot</b>	trottoir Ouest et trottoir Est, entre la rue Auguste Payant et la rue des Girondins sens Nord/Sud, entre la rue Clément Marot et la rue Auguste Payant entre la rue des Girondins et la rue Auguste Payant des deux côtés de la chaussée, entre la rue des Girondins et la rue Auguste Payant au débouché sur la rue Félix Brun	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021 A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
11045	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	au droit du n° 41	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 9h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11045	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h	<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	au droit du n° 41	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, au droit du n° 41	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 8h30 à 16h
11046	Entreprise Eurobilt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Impasse Gord</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 2	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au samedi 30 avril 2022
11047	Entreprise André Cluzel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Auguste Comte</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 37	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021
11048	Entreprise Chieze	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue des Acacias</b>	sur 20 m, au droit du n° 17	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021
11049	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remise à niveau des tampons de réseau d'eau pluviale	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Plâtriers</b>	entre l'avenue Sidoine Apollinaire et la rue du Bourbonnais	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Sidoine Apollinaire et la rue du Bourbonnais	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h30 à 16h
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire		au débouché sur la rue du Bourbonnais	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h
11050	Ville de Lyon, Direction de l'éclairage urbain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'éclairage urbain	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Viabert</b>	sur 20 mètres, en face de l'immeuble situé au n° 39-41	Le vendredi 19 novembre 2021
11051	Entreprise la Française de Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bossuet</b>	sur 15 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 104	Le lundi 22 novembre 2021, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11052	Entreprise Arte Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Puvis de Chavannes</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 12	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 23 décembre 2021
11053	Entreprise Vma Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de la Favorite</b>	sur le trottoir situé en face des n° 4 à 14 B, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au lundi 20 décembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 4 à 14 B, la circulation s'effectuera sur les emplacements de stationnement	
			la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	<b>Place de Trion</b>	sur 15 m, chaussée Sud	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Favorite</b>	sur la chaussée et le trottoir situés en face des n° 6 à 12	
				<b>Place de Trion</b>	sur 13 m, côté Sud de la chaussée Sud	
					chaussée Sud, emplacement de Taxis compris	
<b>Rue de la Favorite</b>	au droit des n° 4 à 14 B					
11054	Entreprise Mediacco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la bande cyclable à contresens devra être maintenue en permanence	<b>Rue Chaponnay</b>	entre le cours de la Liberté et la rue de la Victoire	Le vendredi 19 novembre 2021, de 9h à 13h
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, entre le n° 6 et le cours de la Liberté	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue de la Victoire et le cours de la Liberté	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le n° 6 et le cours de la Liberté	Le vendredi 19 novembre 2021
11055	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie pour le compte de la Serl	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Girondins</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Félix Brun et le n° 50	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 50 et la rue Félix Brun	
			le tourne à droite sera interdit	<b>Rue Félix Brun</b>	au débouché sur la rue des Girondins	
11056	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Félix Faure</b>	côté pair, sur 50 m entre le n° 234 et n° 238	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au jeudi 9 décembre 2021, de 7h à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11057	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue Rachais</b>	trottoir Ouest, sur 50 m au droit du n° 70	A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 50 m au droit du n° 70	
11058	Entreprise Pons	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Saint Vincent</b>	sur 11 mètres dans la contre-allée au droit du n° 13	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021
11059	Département du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée Beaujolais nouveau à l'Hôtel du Département	l'installation de plots anti-intrusion sera autorisée, sur le trottoir	<b>Cours de la Liberté</b>	devant le portail central de l'Hôtel du Département situé au droit du n° 31	A partir du mercredi 17 novembre 2021, 8h, jusqu'au jeudi 18 novembre 2021, 18h
11060	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Mottet de Gérando</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 3 et le n° 7	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 18h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 20h
				<b>Montée Saint Sébastien</b>	des deux côtés sur la partie comprise entre le boulevard de la Croix-Rousse et le n° 11, à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	
				<b>Rue Audran</b>	des deux côtés	A partir du mardi 23 novembre 2021, 18h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 20h
					côté impair, sur la partie comprise entre le n° 1 et le n° 3 bis	
				<b>Rue Grognard</b>	sur la partie comprise entre la rue Mottet de Gérando et la rue Audran	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 18h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 20h
<b>Esplanade du Gros Caillou</b>	l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Le jeudi 25 novembre 2021, de 6h à 20h				
11061	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'Enedis	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus	<b>Avenue Tony Garnier</b>	chaussée Est, sens Sud/Nord, entre la rue du Vercors et le n° 19	A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11062	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Chapeau Rouge</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 1 et le n° 9 à l'exception de l'emplacement réservé aux transports de fonds	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 18h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 22h
				<b>Place du Marché</b>	sur l'aire de livraison située en face du n° 5	A partir du lundi 22 novembre 2021, 18h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 22h
					au droit du n° 3 à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	
			<b>Rue Sergent Michel Berthet</b>	des deux côtés sur la partie comprise entre la rue des Bains et la rue du Bourbonnais	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 18h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 22h	
			l'installation du dispositif cantine de la société de production sera autorisée	<b>Place Ferber</b>		Le vendredi 26 novembre 2021, de 6h à 20h
11063	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier dans le cadre du PUP Patay	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Delore</b>	côté pair, entre le n° 86 et le n° 88	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au mardi 21 décembre 2021
11064	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Louis Vitet</b>	sur 10 mètres au droit du n° 4, hors zone de livraison	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 6 décembre 2021
11065	Entreprise Maillet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Roger Violi</b>	sur 5 côté pair à l'Ouest du quai André Lassagne	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 22 décembre 2021
11066	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération de nettoyage de ventilation de cuisine	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place du Petit Collège</b>	au droit du n° 3, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	Le lundi 22 novembre 2021, de 8h30 à 13h
			l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés		pour accéder au n° 3	
11067	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	la mise en place d'une emprise de chantier sera autorisée	<b>Rue Jacques Louis Hénon</b>	trottoir pair (Nord), entre la rue Deleuvre et le n° 57	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 4 février 2022
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Deleuvre</b>	sur trottoir Est, entre le n° 51 et la rue Jacques Louis Hénon	
				<b>Rue Jacques Louis Hénon</b>	côté pair (Nord), sur 15 mètres en face de l'immeuble situé au n° 57	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11068	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue automotrice de 60 tonnes	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Place Louis Pradel</b>	entre la rue du Griffon et le quai Jean Moulin	Le lundi 22 novembre 2021, de 7h à 19h
			la mise en place d'un périmètre de sécurité sera autorisée		entre la rue du Griffon et le n° 18	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	<b>Rue Désirée</b>		
11069	Entreprise Greenstyle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'abattage d'arbres	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Chemin du Vallon</b>	entre le n° 5 et n° 7	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Hermann Sabran</b>		
11070	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Créqui</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 148	Le mardi 30 novembre 2021, de 8h à 17h
11071	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue du Port du Temple</b>	sur 30 m, à l'Est du quai des Célestins	Le mercredi 1 décembre 2021, de 7h à 14h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11072	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Verlet Hanus</b>	sur 20 m, au droit du n° 6	A partir du vendredi 3 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 6	
11073	Entreprise Smb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Riboud</b>	sur 15 m, au droit du n° 2	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au lundi 20 décembre 2021
11074	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Félix Faure</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 224	Le mercredi 8 décembre 2021, de 8h à 17h
11075	Entreprise 2Tcz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chaponnay</b>	sur 10 m au droit du n° 10	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au lundi 13 décembre 2021
11076	Métropole de Lyon, Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Docteur Bonhomme</b>	entre la rue de l'Harmonie et le cours Albert Thomas	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 13h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		côté impair, entre la rue de l'Harmonie et le cours Albert Thomas	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
11077	Entreprise Démolition Brique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de l'Abondance</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 33	Le lundi 22 novembre 2021
11078	Entreprise Nov@Home	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Montrochet</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 29	Le lundi 22 novembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11079	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Route de Genas</b>	sur 10 m au droit du n° 156	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 1 décembre 2021
11080	Entreprise Gantelet Galaberthier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Kéolis	en fonction des besoins du chantier la piste cyclable pourra être déviée mais sera maintenue en permanence	<b>Cours Charlemagne</b>	sens Nord/Sud, sur 10 m au droit du passage Magellan	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 22 décembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Nord/Sud, au droit du passage Magellan	
11081	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Casimir Perier</b>	sur 20 m au droit du n° 15	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	sur 40 m au droit du n° 77	
				<b>Rue Casimir Perier</b>	sur 20 m au droit du n° 15	
11082	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de démontage d'une base de vie au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise lors des opérations de grutage	<b>Rue Pasteur</b>	trottoir Ouest, entre la rue Chevreul et le n° 76	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h30 à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Chevreul</b>	trottoir Nord, entre la rue Pasteur et le n° 7 bis	
				<b>Rue Pasteur</b>	entre la rue Chevreul et la rue de l'Université	
			la circulation des véhicules 2 roues motorisés sera maintenue en permanence au droit des engins de levage	<b>Rue Chevreul</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Pasteur et le n° 7 bis	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pasteur</b>	dans les deux sens, entre la rue Chevreul et le n° 76	
				<b>Rue Pasteur</b>	entre la rue Chevreul et la rue de l'Université	
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chevreul</b>	côté impair, entre le n° 7 bis et la rue Pasteur	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021			
	<b>Rue Pasteur</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Chevreul et le n° 76	jusqu'au vendredi 26 novembre 2021			
11083	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage	la bande cyclable devra être maintenue en permanence	<b>Cours Suchet</b>	sur 20 m au droit du n° 39	Le mardi 23 novembre 2021
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 39	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 20 m au droit du n° 39	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 39	
11084	Entreprise Lyon Monte Meuble	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Rabelais</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 53	Le mardi 23 novembre 2021, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11085	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Baraban</b>	sur 50 m au droit du n° 128	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 50 m au droit du n° 128	
11086	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Bonnefond</b>	entre le n° 5 et n° 9	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 5 et n° 9	
11087	Entreprise Colas France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Bonnel</b>	entre la rue Garibaldi et la trémie du Centre Commercial	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, entre la rue Garibaldi et la trémie du Centre Commercial	
11088	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'un bungalow de chantier	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	<b>Quai Saint Antoine</b>	trottoir Ouest, sur 6 m au Sud du pont Maréchal Juin	A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au lundi 28 février 2022
11089	Entreprise Dulac Bati	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue François Garcin</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 28	A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
11090	Entreprise Blanc Gilbert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier sur voie piétonne	l'accès et le stationnement seront autorisés	<b>Avenue Général Brosset</b>	sur 4 m, au droit de l'immeuble situé au n° 5	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021
11091	Entreprise Everest Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Place Jean Macé</b>	trottoir Est, sur 25 m entre le n° 9 et le n° 10	Les lundi 22 novembre 2021 et mardi 23 novembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 25 m entre le n° 9 et le n° 10	
11092	Entreprise Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Seignemartin</b>	côté impair, sur 5 m au droit du n° 51	A partir du vendredi 26 novembre 2021 jusqu'au dimanche 26 décembre 2021
11093	Association de Gestion du Centre Social Bonnefoi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation culturelle	la déambulation de deux artistes sera autorisée	<b>Place Djebraïl Bahadourian</b>		Le jeudi 2 décembre 2021, de 16h40 à 17h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11094	État Major de la Marine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Forum des Métiers des forces sous-marines et de la Marine nationale	des animations seront autorisés	<b>Esplanade François Mitterrand</b>		Les vendredi 3 décembre 2021 et samedi 4 décembre 2021, de 9h à 17h
			des installations ainsi que l'accès et le stationnement d'un car podium seront autorisés			A partir du jeudi 2 décembre 2021, 15h, jusqu'au samedi 4 décembre 2021, 19h30
11095	Entreprise 2Tcz Travaux Couverture Zing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Cuvier</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 15	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au samedi 27 novembre 2021
11096	Entreprise Meetings	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'illuminations des Fêtes de fin d'année	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Président Édouard Herriot</b>	sur le trottoir situé au droit de la zone de chantier, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du jeudi 18 novembre 2021, 20h, jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, 6h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au droit de la zone de chantier, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
11097	Ville de Lyon, Direction sécurité prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité en urgence	la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation	<b>Rue Longue</b>	entre la rue Chavanne et la rue Paul Chenavard	A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 31 décembre 2021
				<b>Rue Paul Chenavard</b>	entre la rue Chavanne et la rue Longue	
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation	<b>Rue Chavanne</b>	entre la rue Longue et la rue Paul Chenavard	
				<b>Rue Longue</b>	sur les trottoirs situés des deux côtés de la rue, entre la rue Chavanne et la rue Paul Chenavard	
			la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Paul Chenavard</b>	sur les trottoirs situés des deux côtés de la rue, entre la rue Chavanne et la rue Longue	
				<b>Rue Chavanne</b>	sur les trottoirs situés des deux côtés de la rue, entre la rue Longue et la rue Paul Chenavard	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Longue</b>	entre la rue Chavanne et la rue Paul Chenavard	
				<b>Rue Paul Chenavard</b>	entre la rue du plâtre et la rue Longue	
	<b>Rue Chavanne</b>	entre la rue Longue et la rue Paul Chenavard				

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11097	Ville de Lyon, Direction sécurité prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité en urgence	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Longue</b>	entre la rue Paul Chenavard et la rue Plenary	A partir du mercredi 17 novembre 2021 jusqu'au vendredi 31 décembre 2021
				<b>Rue Paul Chenavard</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Chavanne et la rue Longue	
11098	Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et de l'entreprise Erik Barry	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance	<b>Place Général Leclerc</b>		A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021
11099	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs	la circulation des piétons sera interdite en alternance	<b>Rue Saint Romain</b>	trottoir Nord et trottoir Sud, entre la rue Villon et la rue Saint Maurice	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Villon et la rue Saint Maurice	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au vendredi 19 novembre 2021, de 8h à 16h30
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			au débouché sur la rue Villon
11100	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Président Édouard Herriot</b>	sur la zone de livraison située au droit du n° 4	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
11101	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Rue Marie-Madeleine Fourcade</b>	trottoir Nord et Sud, entre le n° 1 et le n° 24	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 1 et le n° 24	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 1 et le n° 24	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, hors jeudi après 11 h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11102	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre du PUP Patay	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Miriam Makeba</b>	des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 15 mars 2022
			la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11103	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal	<b>Rue Pré Gaudry</b>	trottoir Nord et Sud, entre le n° 50 et le n° 62	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 50 et le n° 62	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 50 et le n° 62	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
11104	Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières 2021	des installations seront autorisées	<b>Place des Célestins</b>	chaussée Est	A partir du samedi 4 décembre 2021, 6h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 20h
			la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant les phases de montage / démontage et de maintenance			
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Archers</b>	côté Nord, sur les 15 premiers mètres situés à l'Est de la place des Célestins côté Sud, sur les 15 premiers mètres situés à l'Est de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite à l'Est de la place des Célestins	A partir du samedi 4 décembre 2021, 6h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 7h
11105	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du PUP Patay	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Audibert et Lavirotte</b>	entre la rue Antoine Dumont et la route de Vienne	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Antoine Dumont et la route de Vienne	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		au débouché sur la rue Antoine Dumont	
11106	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Antea	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Rue Garibaldi</b>	entre le n° 190 et n° 194	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au lundi 22 novembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11107	Entreprise Fondaconseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'études géotechniques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Delore</b>	côté pair, sur 20 m entre le n° 42 et le n° 44	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h à 18h
11108	Entreprise Eiffage Énergie Telecom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau Télécom	la circulation des piétons s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnement libérées	<b>Impasse Pierre Baizet</b>	trottoir Nord et Sud, entre le n° 3 et le n° 10	A partir du mardi 7 décembre 2021 jusqu'au mardi 21 décembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11		entre le n° 3 et le n° 10	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 3 et le n° 10	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11109	Association Lyon Haidong Gumdo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation au profit du Téléthon	des animations seront autorisées	<b>Esplanade du Gros Caillou</b>		Le samedi 4 décembre 2021, de 13h45 à 17h30
			des installations seront autorisées			Le samedi 4 décembre 2021, de 13h à 18h
11110	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Piperoux</b>	trottoir impair, sur 20 m au droit du n° 1	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 30 m au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 1	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
11111	Ville de Lyon, Direction de l'économie et de l'artisanat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la vente de sapins de Noël	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place de la Croix Rousse</b>	sur 20 m face au n° 1 (entre le n° 1 et le boulevard de la Croix Rousse)	A partir du vendredi 26 novembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021, de 7h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Victor Augagneur</b>	côté Est (côté Esplanade) sur 30 m au Sud du pont Lafayette	A partir du vendredi 3 décembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11112	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élégage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Chazal	<b>Rue Saint Lazare</b>	trottoir Ouest, entre la rue Parmentier et la rue Chevreul	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Parmentier et la rue Chevreul	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		côté pair, entre la rue Parmentier et la rue Chevreul	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
11113	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'événement Arbres de Pluie	des installations seront autorisées sur le trottoir	<b>Rue Vauban</b>	côté Nord, à l'Ouest de la rue Tête d'Or	Le samedi 20 novembre 2021, de 9h à 13h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, sur le premier emplacement en épi situé à l'Ouest de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite à l'Ouest de la rue Tête d'Or	
11114	Entreprise Gp Clean	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Vauban</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 7	A partir du vendredi 19 novembre 2021, 7h, jusqu'au samedi 20 novembre 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Molière</b>	sur le trottoir situé en face des n° 41 et 43	
				<b>Rue Vauban</b>	en face des n° 41 et 43 au droit du n° 7	
11115	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de vidange de bac à graisse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint Michel</b>	côté impair, sur 10 m face n° 40	Le mercredi 24 novembre 2021, de 12h à 18h
11116	Entreprise Mcj Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sèze</b>	sur 10 m, au droit de l'immeuble situé au n° 48	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11117	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre de travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Boulevard Ambroise Paré</b>	trottoir Est, sur 50 m au droit du n° 78	A partir du mardi 7 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 50 m au droit du n° 78	
11118	Association le Cyclotouriste Lyonnais	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'événement sportif La SaintéLyon	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	<b>Rue Professeur Hubert Curien</b>	entre la rue du Vercors et la rue Alexander Fleming	A partir du samedi 27 novembre 2021, 22h, jusqu'au dimanche 28 novembre 2021, 17h
				<b>Rue Alexander Fleming</b>		
				<b>Allée Pierre de Coubertin</b>		
				<b>Avenue Tony Garnier</b>		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11118	Association le Cyclotouriste Lyonnais	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'événement sportif La SaintéLyon	la circulation des véhicules sera interdite à la diligence des services de la Police	<b>Avenue Tony Garnier</b>	entre l'avenue Debourg et la rue Maurice Carraz (sauf accès parking LPA)	A partir du samedi 27 novembre 2021, 22h, jusqu'au dimanche 28 novembre 2021, 17h
				<b>Rue Maurice Carraz</b>	sauf sortie parking LPA	
				<b>Allée de Lodz</b>		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Alexander Fleming</b>		Le samedi 27 novembre 2021, de 15h à 20h
				<b>Allée Pierre de Coubertin</b>	entre la rue de Vercors et la rue Alexander Fleming	
				<b>Allée de Lotz</b>		
11119	Entreprise Bep Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Gambetta</b>	côté pair, sur 6 m au droit du n° 146	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 21 décembre 2021
11120	Entreprise Tecmobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Gambetta</b>	côté pair, sur 10 m entre le n° 146 et le n° 148	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021
11121	Entreprise Artistique Diversités Numériques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du projet Point Zéro	des installations seront autorisées	<b>Place du Griffon</b>		A partir du lundi 6 décembre 2021, 9h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 14h
			la circulation des véhicules sera interrompue pendant la phase de démontage			Le dimanche 12 décembre 2021, de 9h à 14h
			la circulation des véhicules sera interrompue pendant la phase de montage			Le lundi 6 décembre 2021, de 9h à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 6 décembre 2021, 9h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 14h
11122	Entreprise Stal Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Charmettes</b>	partie comprise, entre l'emprise de chantier et la rue Germain	A partir du lundi 22 novembre 2021, 23h, jusqu'au mardi 23 novembre 2021, 6h
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Germain	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le cours Lafayette et le n° 112	A partir du lundi 22 novembre 2021, 12h, jusqu'au mardi 23 novembre 2021, 12h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11123	Entreprise Artistique Diversités Numériques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du projet Octo dans le cadre des Fêtes des Lumières	des installations seront autorisées	<b>Place Gabriel Rambaud</b>		A partir du lundi 6 décembre 2021, 9h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 2h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques du demandeur seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Martinière</b>	côté Sud, sur l'intégralité des emplacements en épi, en face du n° 23	A partir du lundi 6 décembre 2021, 9h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 3h
	<b>Place Gabriel Rambaud</b>	chaussée Ouest, côté Est chaussée Sud				
11124	Entreprise Henri Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Marc Antoine Petit</b>	côté pair, sur 4 m au droit du n° 20	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au samedi 18 décembre 2021
			côté impair, sur 12 m au droit du n° 29			
11125	Entreprise Dsi Concept	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Tilsitt</b>	sur 10 m, au droit du n° 15	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 23 décembre 2021
11126	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Félix Mangini</b>	côté Ouest, entre la rue des Muriers et la rue Henri Lafoy	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue la rue des Muriers et la rue Henri Lafoy	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, entre la rue des Muriers et la rue Henri Lafoy	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
11127	Entreprise Wild Light Society	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières 2021	des installations seront autorisées	<b>Place de la Bourse</b>		A partir du dimanche 5 décembre 2021, 8h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 18h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance			
			le stationnement d'un véhicule poids lourds sera autorisé pendant les opérations de chargement / déchargement	<b>Rue de la République</b>	au droit de la place de la Bourse	Les dimanche 5 décembre 2021 et lundi 6 décembre 2021, de 8h à 10h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11127	Entreprise Wild Light Society	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières 2021	le stationnement d'un véhicule poids lourds sera autorisé pendant les opérations de chargement / déchargement	<b>Rue de la République</b>	au droit de la place de la Bourse	Le dimanche 12 décembre 2021, de 7h à 18h
11128	Entreprise Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue des Docks</b>	trottoir Ouest, au droit du n° 51	Le mardi 23 novembre 2021, de 7h30 à 12h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 20 m au droit du n° 51	
11129	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Auguste Comte</b>	entre le n° 15 et le n° 17	Le lundi 22 novembre 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Saint Hélène et la rue Sala	Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		côté impair, entre le n° 15 et le n° 17	Le lundi 22 novembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11130	Entreprise Ses - Services Enseignes Signalétiques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'entretien d'un ouvrage d'art SNCF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Souvenir</b>	entre la rue du 24 mars 1852 et la rue du Cèdre (sous le pont SNCF)	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021, de 20h à 5h
			la circulation des véhicules sera interdite			
11131	Entreprise Number 8	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	des installations seront autorisées	<b>Place Louis Pradel</b>		A partir du dimanche 5 décembre 2021, 8h30, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 18h30
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage / démontage et de maintenance			
11132	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Marcel Gabriel Rivière</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 6 (sur emplacement de desserte)	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 6 décembre 2021
11133	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Boulevard Marius Vivier Merle</b>	sur 40 m, au droit du n° 95	Les jeudi 18 novembre 2021 et vendredi 19 novembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir bus			
11134	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place du Onze Novembre 1918</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 7	Le mercredi 24 novembre 2021, de 8h à 17h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11135	Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation et la Société Loom Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	des installations seront autorisées	<b>Place Saint Paul</b>		A partir du vendredi 3 décembre 2021, 7h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 20h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques des demandeurs seront autorisés pendant les phases de montage/démontage et de maintenance			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 10 mètres, au droit du n° 12	A partir du dimanche 5 décembre 2021, 7h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 20h
				<b>Rue Saint Paul</b>	sur 10 mètres, au droit du n° 19	
			<b>Place Saint Paul</b>	sur le parvis de la Gare	A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au lundi 13 décembre 2021, 18h	
					sur l'îlot central	
11136	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Xavier Privas</b>	trottoir Sud, au droit du n° 4	Le jeudi 25 novembre 2021, de 6h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Joseph Chapelle et la rue Paul Cazeneuve	
			la circulation des véhicules sera interdite		côté impair, entre le n° 7 et la rue Paul Cazeneuve	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire		au débouché sur la rue Joseph Chapelle	
11137	Entreprise Sjtj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démolition d'un bâtiment et la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des cycles sera maintenue et gérée par un homme trafic pendant les phases critique de démolition	<b>Rue Bonnard</b>	sens Sud/Nord, sur 40 m au droit du n° 41	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir impair, sur 35 m au droit de la façade située au n° 41	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m au droit de la façade située au n° 56	
11138	Entreprise Lyon Agencement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Archers</b>	sur 20 m, au droit du n° 12	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au lundi 20 décembre 2021
11139	Entreprise Sic Infra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Antea	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Rue Garibaldi</b>	entre le n° 190 et n° 194	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11140	Entreprise Desperrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Richard Vitton</b>	sur 10 m, à gauche du n° 2ter	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 14 décembre 2021
11141	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Adelaide Perrin</b>	des deux côtés, entre le n° 1 et n° 13	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 7 décembre 2021
11142	Entreprise 6e Sens Global	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'emplacements Vélos	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	sur 15 m, au droit du n° 23	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au jeudi 22 septembre 2022
11143	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Capucins</b>	sur 8 m, sur la zone de desserte située au droit du n° 2	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au lundi 29 novembre 2021
11144	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de montage d'une grue à tour	la circulation des piétons sera interdite	<b>Boulevard Pinel</b>	trottoir Ouest, entre l'avenue Général Frère et le n° 248	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue sur le site propre bus		sens Nord/Sud, entre la rue Pierre Millon et l'avenue Général Frère	
			la circulation des véhicules sera autorisée à double sens sur la chaussée Est		entre la rue Pierre Millon et l'avenue Général Frère	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre l'avenue Général Frère et la rue Pierre Millon	
le stationnement pour un engin de levage sera autorisé	trottoir Ouest, entre l'avenue Général Frère et le n° 248	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021				
11145	Entreprise Spie Batignolles	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Tunnel Marius Vivier Merle</b>	les riverains (Hôtel Radisson/ Tour Part Dieu) sont autorisés à circuler dans le pôle bus	A partir du jeudi 18 novembre 2021, 14h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 12h
11146	Entreprise Scob	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une ligne aérienne électrique provisoire	la circulation des usagers sera régie sous la réglementation d'une zone de rencontre	<b>Rue Neyret</b>	entre les n° 33 à 27, la signalisation par panneaux de type B52 et B53 sera mise en place par le demandeur	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au jeudi 3 novembre 2022
11147	Entreprise Soriev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	côté impair, sur 6 m au droit du n° 17	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au samedi 18 décembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11148	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la création d'une entrée charretière	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Champvert</b>	sur le trottoir Est situé entre la voie verte du chemin de la Demi-Lune et le n° 32, lors des phases de présence et d'activité du demandeur, un cheminement protégé sera matérialisé sur la chaussée par le demandeur	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la voie verte du chemin de la Demi-Lune et le n° 32, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sens montant, entre la voie verte du chemin de la Demi-Lune et le n° 32	
11149	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Trarieux</b>	entre la rue Professeur Rochaix et la rue Professeur Florence	Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 12h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue René et Marguerite Pellet</b>	entre le cours Albert Thomas et la rue Trarieux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Trarieux</b>	entre la rue Professeur Rochaix et la rue Professeur Florence	Le lundi 22 novembre 2021, de 7h à 12h
				côté impair, entre le n° 5 et le n° 9 bis		
11150	Direction départementale de la sécurité publique du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une visite officielle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Montgolfier</b>	sur 4 emplacements en épi situés au droit du n° 68	Le lundi 22 novembre 2021, de 7h à 12h
11151	Entreprise Ecec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Route de Vienne</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 207	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au dimanche 5 décembre 2021
11152	Ville de Lyon, Direction sécurité et prévention, Service prévention de la délinquance	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une représentation théâtrale à l'Hôtel de Ville	le stationnement du véhicule immatriculé CN 191 VT sera autorisé	<b>Rue Joseph Serlin</b>	côté Nord, en face du n° 6	Le jeudi 25 novembre 2021, de 14h à 22h
11153	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue de la Rosière</b>	entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérideaux	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marius Berliet et la rue des Hérideaux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Marius Berliet	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11154	Entreprise Razel Bec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules autorisés sera interrompue dans les deux sens sur le site propre bus	<b>Rue Marius Berliet</b>	sur 30 m de part et d'autre de la rue de la Rosière	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 9h à 16h30
			le site propre bus à contre sens sera reporté et balisé sur la chaussée réduite au droit de l'emprise de chantier			A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 9h à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 7h30 à 17h
11155	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Bat d'Argent</b>	sur 10 mètres, sur la zone de livraison située au droit du n° 18	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 6 décembre 2021
11156	Entreprise Tpev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	sur 15 mètres, sur les premiers emplacements de stationnement situés au Nord du n° 31	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 6 décembre 2021
11157	Entreprise Eiffage Énergie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau de télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type KR11	<b>Avenue Barthélémy Buyer</b>	entre le n° 48 et le n° 52	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre le n° 48 et le n° 52	
11158	Entreprise Acaf	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pré Gaudry</b>	côté impair, sur 6 m au droit du n° 61	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au vendredi 7 janvier 2022

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11159	Lycée Chevreul Lestonnac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la dépose d'un calicot, au moyen d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel du Lycée	<b>Boulevard des Tchécoslovaques</b>	trottoir Ouest, sur 30 m au droit du n° 2	Le lundi 22 novembre 2021, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 30 m au droit du n° 2	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
11160	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Quai de Serbie</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 12	Le mercredi 24 novembre 2021, de 9h30 à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie		entre la rue Sully et le n° 13	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite et sur l'emplacement des places de stationnement libérées		entre la rue Docteur Mouisset et la place Maréchal Lyautey	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Sully et le n° 13	Le mercredi 24 novembre 2021, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11161	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation	<b>Rue Ney</b>	entre la rue Robert et la Fournet, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Robert et la Fournet, en dehors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du lundi 22 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Robert et la rue Fournet	
11162	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours Franklin Roosevelt</b>	entre la place Kleber et le n° 39	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Nord), entre la place Kleber et le n° 39	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11163	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation	<b>Rue Sergent Blandan</b>	entre la place Sathonay et la rue Terme	Les lundi 22 novembre 2021 et mardi 23 novembre 2021, de 8h30 à 17h
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation, sauf riverains et véhicules de sécurité			Le lundi 29 novembre 2021, de 8h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 40	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mardi 30 novembre 2021
11164	Entreprise Alain Ny	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Louis Blanc</b>	sur 25 mètres entre la rue Tête d'Or et le n° 65	Le mardi 23 novembre 2021, de 8h à 17h
				<b>Rue Tête d'Or</b>	entre le n° 113 et la rue Louis Blanc	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Louis Blanc</b>	sur 25 mètres entre la rue Tête d'Or et le n° 65	
				<b>Rue Tête d'Or</b>	entre le n° 113 et la rue Louis Blanc	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tête d'Or</b>	côté pair (Ouest), entre le n° 113 et la rue Louis Blanc		
				<b>Rue Louis Blanc</b>	côté pair (Sud), sur 25 mètres entre la rue Tête d'Or et le n° 65	
11165	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Debrousse</b>	sens Sud-Nord sur 30 mètres au Sud de part et d'autre de la rue des Trois Artichauts, la circulation des véhicules sera réduite à une seule voie entre 07h30 et 16h30	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Trois Artichauts</b>	dans les deux sens de circulation, lors des phases de présence et d'activité du demandeur sur l'avenue Debrousse	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Debrousse</b>	sens Sud-Nord sur 30 mètres au Sud de la rue des Trois Artichauts	
11166	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Musée Guimet</b>	trottoir impair (Est), au droit de l'immeuble situé au n° 21	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021, de 8h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		partie comprise entre la rue Montgolfier et la rue Duquesne	
			la circulation des véhicules, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite		dans les deux sens de circulation, partie comprise entre la rue Montgolfier et la rue Duquesne	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11166	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Musée Guimet</b>	côté pair (Ouest), sur 40 mètres au Nord de la rue Montgolfier	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au mercredi 24 novembre 2021
11167	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Sala</b>	côté pair, entre le quai Gailleton et la rue de la Charité	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11168	Entreprise Comte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le Musée des Tissus	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Charité</b>	entre la rue Saint Hélène et la rue des Remparts d'Ainay	Le mercredi 24 novembre 2021, de 9h à 16h
11169	Entreprise Gripp Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai des Célestins</b>	sur 10 m, au droit du n° 3	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021
11170	Entreprise Space Création	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 33	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 23 décembre 2021
11171	Ville de Lyon, Direction des événements et de l'animation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Lanterne</b>	côté impair, entre la rue Constantine et la rue d'Algérie	A partir du samedi 4 décembre 2021, 8h, jusqu'au mardi 14 décembre 2021, 18h
11172	Entreprise Asd Bat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Duguesclin</b>	sur 15 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 79	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, de 7h à 19h
11173	Entreprise Asd Bat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Duguesclin</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 79	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 24 décembre 2021
11174	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du parking LPA des Cordeliers	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Antoine Salles</b>	sur 10 m, au droit du n° 7	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11175	Entreprise Rhône Forez Paysages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Feuillat</b>	côté pair, sur 20 m entre le n° 6A1 et le 6A2	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 17h
11176	Ville de Lyon, Direction de l'éclairage urbain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement des véhicules d'intervention du demandeur durant la Fête des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Fulchiron</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 17 et le n° 19	A partir du mardi 7 décembre 2021, 12h, jusqu'au dimanche 12 décembre 2021, 0h
11177	Maison de la Danse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Mermoz</b>	côté Sud, sur 25 mètres au droit du bâtiment de la Maison de la Danse	A partir du lundi 13 décembre 2021, 7h, jusqu'au samedi 18 décembre 2021, 8h
						A partir du lundi 24 janvier 2022, 7h, jusqu'au lundi 31 janvier 2022, 8h
11178	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le lavage des vitres de l'établissement HCL Croix-Rousse situé rue Hénon	la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir	<b>Rue Jacques Louis Hénon</b>	située en face du n° 27 à 31, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	Le jeudi 25 novembre 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 27 à 31, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		en face du n° 27 à 31	
11179	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Barrème</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 19	Le jeudi 25 novembre 2021, de 8h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		de part et d'autre de l'emprise de chantier, entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Duguesclin et la rue de Créqui	Le jeudi 25 novembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Duguesclin et le n° 17	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		au débouché sur la rue Duguesclin	
11180	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Molière</b>	sur 6 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 52	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au dimanche 24 avril 2022



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11181	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bugeaud</b>	sur 6 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 38	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au jeudi 24 février 2022
11182	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Inkermann</b>	sur 5 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 79	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au mardi 25 janvier 2022
11183	Entreprise Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard des Belges</b>	sur 6 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 29-31	A partir du vendredi 26 novembre 2021 jusqu'au dimanche 26 décembre 2021
11184	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Inkermann</b>	sur 6 mètres, entre la rue Germain et le n° 71	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au mardi 1 mars 2022
11185	Entreprise Mdc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Viel Reversé</b>	au droit du n° 4	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		pour accéder au n° 4	A partir du jeudi 18 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021, de 7h à 19h
11186	Entreprise Bep Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chavanne</b>	sur 8 mètres, au droit du n° 11	A partir du samedi 20 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021
11187	Entreprise Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Austerlitz</b>	sur 5 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 21/23	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au jeudi 25 novembre 2021
11188	Entreprise Services Enseignes Signalétiques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de luminaires à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Antonin Laborde</b>	entre la rue Pierre Baizet et l'avenue Joannès Carret	A partir du lundi 6 décembre 2021, 20h, jusqu'au mardi 7 décembre 2021, 5h
11189	Entreprise Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sèze</b>	sur 15 mètres, au droit du n° 2	Le mardi 23 novembre 2021, de 7h à 15h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11190	Entreprise Servimo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Burdeau</b>	sur 20 mètres au droit du n° 32	Le mercredi 24 novembre 2021, de 12h à 17h
11191	Entreprise Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur à l'aide d'une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Montée Saint Sébastien</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 25, lors des phases de présence et d'activité du demandeur, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 7h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit du n° 25, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 25	
11192	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une opération d'entretien d'un puit de permutation RTE	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Saint Vincent</b>	sur 30 m au droit du n° 19, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur, la circulation générale s'effectuera temporairement sur la voie réservée aux bus	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 7h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		entre la passerelle de l'Homme de la Roche et le n° 20 bis, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 19	
11193	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue René Leynaud</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 37	Le mardi 23 novembre 2021, de 12h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Abbé Rozier et la rue Coysevox	
			la circulation s'effectuera dans le sens Sud/Nord	<b>Rue de L'Abbé Rozier</b>	lors des phases de fermeture à la circulation des véhicules de la rue René Leynaud	
11194	Entreprise Travaux et Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place de la Baleine</b>	au droit de la benne	Le mardi 23 novembre 2021, de 7h à 19h
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés			
11195	Entreprise Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Sèze</b>	sur 15 mètres, au droit du n° 2	Le mardi 23 novembre 2021, de 7h à 15h
11196	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Félix Faure</b>	sur 30 m, au droit du n° 61	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11197	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Burdeau</b>	sur le trottoir situé au droit des n° 40 et 42, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur, les piétons auront l'obligation de circuler sur le trottoir opposé	Le jeudi 25 novembre 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 40 et 42, lors de la phase de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, au droit des n° 40 et 42	
11198	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	de 21 h à 6 h la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Bonnel</b>	entre la rue Garibaldi et la Trémie du Centre Commercial	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 8h à 17h
			de 21 h à 6 h le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue André Phillip et la Trémie du Centre Commercial	
11199	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Baraban</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 18	A partir du vendredi 26 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
11200	Commission Communale Consultative de Sécurité Publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fêtes des Lumières	le stationnement des véhicules de catégories N et O conçus et construits pour le transport des marchandises sera interdit gênant	<b>à l'intérieur des périmètres définis dans les articles 1 et 2 de l'arrêté n° 2021 C 11203</b>		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
			le stationnement des véhicules des CRS, véhicules de secours, SDMIS, sera autorisé	<b>Quai Jean Moulin</b>	dans le couloir de bus, partie comprise entre la sortie du Parking LPA et la rue Joseph Serlin (SDMIS et l'éclairage urbain)	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
				<b>Avenue de Grande Bretagne</b>	côté fleuve, sur 50 m au Sud du pont Winston Churchill	
				<b>Rue de Brest</b>	au droit du n° 62	
				<b>Place Saint Jean</b>	(devant le Collège des Lazaristes) (SDMIS)	
				<b>Quai Fulchiron</b>	voie Est, au Sud du pont Bonaparte (SDMIS)	
				<b>Place Général Leclerc</b>	(PMA)	
				<b>Rue du Président Édouard Herriot</b>	sur le trottoir à l'Ouest de la rue Joseph Serlin (SDMIS et la Croix Rouge)	
				<b>Quai Saint Vincent</b>	dans la voie de bus, au droit du n° 44 (SDMIS et Croix Rouge)	
<b>Quai Tilsitt</b>						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11200	Commission Communale Consultative de Sécurité Publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fêtes des Lumières	le stationnement des véhicules des CRS, véhicules de secours, SDMIS, sera autorisé	<b>Rue de la République</b>	au droit du n° 79 (Secours)	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
				<b>Quai André Lassagne</b>	dans la voie bus, au droit de la place Tolozan (Police Municipale et DLGF)	
				<b>Rue Pizay</b>	entre la rue de la République et la rue Président Édouard Herriot (participants au PC)	
				<b>Rue de la Barre</b>		
				<b>Place des Cordeliers</b>	voie Nord, entre la rue Champier et le quai Jules Courmont (CRS)	
				<b>Place Bellecour</b>	côté Est, à proximité de l'Office du Tourisme	
				<b>Quai Docteur Gailleton</b>	bretelles d'accès au pont de la Guillotière	
				<b>Place des Cordeliers</b>	trottoir Nord, sur 15 m à l'Ouest de la rue de la Bourse (SDMIS et Éclairage Urbain)	
				<b>Place Bellecour</b>	chaussée Sud, dans la voie de bus (CRS, SDMIS et Éclairage Urbain)	
				<b>Quai Saint Vincent</b>	dans la voie de bus entre la montée de la Butte et le n° 8 (Forces Mobiles)	
				<b>Place de la Paix</b>	(SDMIS et la Croix Rouge)	
				<b>Rue Grenette</b>	voie Sud	
			<b>Place Tobie Robatel</b>	sur la voie Ouest		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant sauf pour les Autocars	<b>Quai Général Sarrail</b>	côté Ouest, entre le pont Morand et le pont Lafayette	A partir du mercredi 8 décembre 2021, 6h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 1h
				<b>Quai Rambaud</b>	côté Saône, entre le cours Bayard et la rue Dugas Montbel	
				<b>Quai Victor Augagneur</b>	côté Ouest, entre le pont Wilson et le pont de la Guillotière de 5 h à 14 h (sauf le lundi et jeudi de 14 h à 20 h) côté Ouest, entre le pont Wilson et le pont Lafayette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant, y compris pour les 2 roues et les engins de déplacement personnel	<b>Quai Jean Moulin</b>	au droit des n° 14 à 18	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
				<b>Rue Simon Maupin</b>		
				<b>Rue de Brest</b>		
				<b>Rue Gasparin</b>		
				<b>Rue Thomassin</b>	des deux côtés, sur 50 m, entre le n° 39 et le quai Jules Courmont	
<b>Rue Émile Zola</b>						
<b>Rue de la Barre</b>						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11200	Commission Communale Consultative de Sécurité Publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fêtes des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant, y compris pour les 2 roues et les engins de déplacement personnel	<b>Place Général Leclerc</b>		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
				<b>Place Tolozan</b>	côté Est, (sauf pour les véhicules de personnes présentes au PC Sécurité munis d'un macaron spécifique)	A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 3h
				<b>Rue de Pazzi</b>		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
				<b>Rue Président Carnot</b>		
				<b>Quai des Célestins</b>	partie comprise entre la rue de Savoie et la place Antonin Gourju (sauf pour les secouristes)	A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 3h
				<b>Quai de Bondy</b>	sur 10 m, au droit du n° 4 (sauf véhicules de la DEU)	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
				<b>Rue Tramassac</b>	partie comprise entre la rue Jean Carriès et la montée du Chemin Neuf (sauf pour les CRS, l'Éclairage urbain et les Secouristes)	A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 3h
				<b>Quai des Célestins</b>	côté immeuble, partie comprise entre la rue de Savoie et la rue Port du Temple (sauf pour le SDMIS)	
				<b>Place des Cordeliers</b>	sur la station de Taxis	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
				<b>Rue Jean Carriès</b>		A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 3h
<b>Place Saint Paul</b>	sauf pour le SDMIS et la DEU					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11200	Commission Communale Consultative de Sécurité Publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fêtes des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant, y compris pour les 2 roues et les engins de déplacement personnel	<b>Quai Jean Moulin</b>	côté immeubles, du n° 13 au passage Ménestrier, sauf pour les Taxis	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
					entre la rue de l'Arbre Sec et la rue du Bât d'Argent, sauf pour les personnes en situation de handicap pouvant justifier de la carte européenne de stationnement	
					côté Rhône, sur 30 m face au n° 10 (sauf pour les autocars des personnalités)	
				<b>Quai Fulchiron</b>	côté immeuble, entre la place Benoit Crépu et l'avenue Adolphe Max	
				<b>Place Antonin Gourju</b>	sauf pour la Croix Rouge	
				<b>Rue Childebert</b>	(entre la rue de la République et la rue de Brest)	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
				<b>Place Saint Paul</b>	entre les rues Octavio Mey et docteur Augros (sauf pour les véhicules de la Croix Rouge)	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
				<b>Quai Romain Rolland</b>	sur 50 m au droit des n° 3 à 9 (sauf secours et Forces Mobiles)	
				<b>Rue du Président Édouard Herriot</b>		A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 11h à 1h
				<b>Rue Paul Chenavard</b>		
				<b>Rue Jean de Tourmes</b>		
				<b>Place des Jacobins</b>		
				<b>Place Antoine Vollon</b>	sauf pour les véhicules de la direction de l'Éclairage Urbain	A partir du mercredi 8 décembre 2021 jusqu'au samedi 11 décembre 2021, de 12h à 3h
<b>Avenue Adolphe Max</b>	des deux côtés	A partir du mardi 7 décembre 2021, 8h, jusqu'au samedi 11 décembre 2021, 3h				

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11201	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Franklin Roosevelt</b>	sur 8 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 25	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11202	Entreprise Bcca2	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Burdeau</b>	sur 5 mètres, au droit du n° 41	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au lundi 6 décembre 2021
11203	Préfecture du Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Fêtes des Lumières	Paru dans ce BMO p. 3110	<b>Certaines Rues</b>	certaines arrondissements	Les mercredi 8 décembre 2021 et jeudi 9 décembre 2021
11204	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de levage à l'aide d'une grue automotrice de 220 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Place du Cent Cinquante Huitième RI</b>	chaussée et trottoirs de la chaussée "Nord", lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 7h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 19h
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation		lors des phases de présence et d'activité du demandeur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11205	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Avenue du Point du Jour</b>	au droit des n° 73 à 79, lors des phases de présence et d'activité du demandeur	A partir du jeudi 25 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit des n° 73 à 79	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11206	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élargage	la circulation des piétons sera interdite au droit du chantier mobile	<b>Cours Bayard</b>	côté pair, entre le n° 8 et 10	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Cours Suchet</b>	côté pair, entre le n° 66 et 70	
				<b>Cours Suchet</b>	côté impair, entre le n° 25 et 27	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Bayard</b>	entre le n° 8 et 10	
				<b>Cours Suchet</b>	entre le n° 66 et 70	
					côté impair, entre le n° 25 et 27	
<b>Cours Bayard</b>	côté pair, entre le n° 8 et 10					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11207	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de la Part Dieu</b>	sur 30 m au droit du n° 80	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		sur 40 m au droit du n° 80	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 80	
11208	Entreprise Dem'Ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au 4 rue René Leynaud	l'accès et la circulation du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Montée de la Grande Côte</b>	pour accéder au n° 116	Le vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 14h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		en face du n° 116	
11209	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de nettoyage d'une ventilation de cuisine	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de la République</b>	au droit du n° 15, lors de la phase de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 29 novembre 2021, 23h30, jusqu'au mardi 30 novembre 2021, 6h30
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		pour accéder au n° 15	
11210	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'eau	l'accès et le stationnement seront autorisés	<b>Rue Victor Hugo</b>	sur 20 m, au droit du n° 27	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
11211	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Neuve</b>	entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le vendredi 26 novembre 2021, de 8h à 10h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 7	
11212	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur Poteau Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Girieé</b>	sur 20 m, au droit du n° 9	Le lundi 29 novembre 2021, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 9	
11213	Entreprise Msg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Mont d'Or</b>	côté pair, sur 10 m entre le n° 8 et le n° 10	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au mercredi 22 décembre 2021
11214	Entreprises Eiffage Énergie/ Nakado	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 143	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 8h à 16h
11215	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs suite à la construction d'un bâtiment	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Général de Miribel</b>	entre l'avenue Berthelot et la rue du Repos	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11215	Entreprise Mgb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs suite à la construction d'un bâtiment	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Général de Miribel</b>	entre l'avenue Berthelot et la rue du Repos	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Avenue Berthelot</b>	entre le n° 160 et la rue Général de Miribel	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Général de Miribel</b>	côté pair, entre le n° 160 et la rue Général de Miribel	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Berthelot et la rue Faidherbe	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		au débouché sur l'avenue Berthelot	A partir du mercredi 24 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 7h30 à 17h
	au débouché sur la rue Faidherbe					
11216	Société de Production Compagnie des Phares et des Balises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Rhin et Danube</b>	en face de la partie comprise entre le n° 4 et le n° 8	Le jeudi 25 novembre 2021, de 8h à 20h
				<b>Rue de Saint Cyr</b>	sur le parking situé en face du n° 51 ter	A partir du mercredi 24 novembre 2021, 18h, jusqu'au jeudi 25 novembre 2021, 18h
11217	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Dahlias</b>	entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue du Docteur Rebatel	Le mardi 30 novembre 2021, de 9h à 16h
11218	Entreprise Equaterre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages géotechniques	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue André Bollier</b>	côté pair, sur 20 m au droit du n° 108	Le jeudi 25 novembre 2021, de 8h à 17h
11219	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage	<b>Rue Berjon</b>	trottoir Est, au droit du n° 29	Le jeudi 25 novembre 2021, de 6h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		sur 30 m entre le n° 25 et le n° 29	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m entre le n° 25 et le n° 29	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11220	Société de Production Compagnie des Phares et des Balises	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un téléfilm	la circulation des véhicules et des piétons pourra être interrompue pendant les prises de vues n'excédant pas 2 minutes	<b>Quai Rambaud</b>	de part et d'autre du n° 52	Le vendredi 26 novembre 2021, de 6h à 18h
			l'accès et le stationnement des véhicules techniques de la société de production seront autorisés	<b>Place Chevalier de Saint Georges</b>		A partir du jeudi 25 novembre 2021, 8h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Rambaud</b>	sur la promenade, au droit du n° 52	Le vendredi 26 novembre 2021, de 6h à 18h
					côté Est, sur le parking situé en face de la partie comprise entre le n° 58 et le n° 59	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 17h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 19h
11221	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Avenue Barthélémy Buyer</b>	trottoir Nord, entre le n° 48 et le n° 50	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		entre le n° 48 et le n° 50	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 48 et le n° 50	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h30 à 16h30
11222	Association Habitat et Humanisme Rhône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la bonne installation de l'Escale Solidaire Mobile	l'accès et le stationnement du bus de demandeur seront autorisés	<b>Place des Archives</b>	Est	Les mardi 7 décembre 2021 et mardi 14 décembre 2021, de 9h30 à 22h30
			l'accès et le stationnement du bus du demandeur seront autorisés			Le mardi 21 décembre 2021, de 9h30 à 22h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11223	Entreprise Lvo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'une grue autoportée	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Pasteur</b>	entre la rue Jaboulay et la rue Pasteur	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jaboulay et la rue Pasteur	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché sur la rue Jaboulay	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			
11224	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Lintier</b>	côté pair	A partir du jeudi 25 novembre 2021, 18h, jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 20h
					des deux côtés à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	A partir du dimanche 28 novembre 2021, 18h, jusqu'au lundi 29 novembre 2021, 20h
				<b>Place Bellecour</b>	chaussée Ouest, contre-allée Ouest, des deux côtés	
11225	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une série	la circulation des véhicules pourra être interrompue pendant des prises de vues n'excédant pas les 2 minutes	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	Le lundi 29 novembre 2021, de 19h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Auguste Comte</b>	sur la partie comprise entre la rue Franklin et la rue Jarente	Le lundi 29 novembre 2021, de 9h30 à 16h30
				<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	sur la partie comprise entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	A partir du dimanche 28 novembre 2021, 18h, jusqu'au lundi 29 novembre 2021, 20h
11226	Entreprise Capallest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons, des 2 roues et des engins de déplacements personnel sera gérée par du personnel de l'entreprise	<b>Cours Vitton</b>	sur trottoir et bande cyclable Sud, au droit de l'immeuble situé au n° 50	Le lundi 29 novembre 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		au droit de l'immeuble situé au n° 50	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		côté impair (Nord), entre le n° 49 et la rue Masséna	Le lundi 29 novembre 2021, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11227	Entreprise Axis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Petite Rue des Feuillants</b>	sur le trottoir situé en face du n° 2, les piétons auront l'obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au samedi 4 décembre 2021
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens			
			la circulation des véhicules motorisés, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite dans les deux sens de circulation			A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au samedi 4 décembre 2021
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située au droit du n° 2	de 7h à 19h
11228	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Duguesclin</b>	trottoir impair (Est), entre le n° 91 et le cours Franklin Roosevelt	Le jeudi 25 novembre 2021, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		entre le n° 91 et le cours Franklin Roosevelt, (bande cyclable à contresens)	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Est), entre le n° 91 et le cours Franklin Roosevelt	Le jeudi 25 novembre 2021
11229	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Bugeaud</b>	trottoir impair, entre la rue Barrier et la rue Garibaldi	Le samedi 27 novembre 2021, de 7h à 17h
				<b>Rue Barrier</b>	trottoir pair, entre la rue Bugeaud et la rue Cuvier	
				<b>Rue Cuvier</b>	trottoir pair, entre le n° 116 et la rue Barrier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bugeaud</b>	côté impair (Nord), entre la rue Barrier et la rue Garibaldi	
				<b>Rue Barrier</b>	côté pair (Ouest), entre la rue Bugeaud et la rue Cuvier	
				<b>Rue Cuvier</b>	côté pair (Sud), entre le n° 116 et la rue Barrier	
11230	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Masséna</b>	trottoir pair (Ouest), au droit de l'immeuble situé au n° 6	Le vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		partie comprise entre la rue Montgolfier et l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules, des cycles et des engins de déplacement personnel sera interdite		dans les deux sens de circulation, partie comprise entre la rue Montgolfier et la rue Sully	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 1 et la rue Sully	Le vendredi 26 novembre 2021
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité Stop		au débouché sur la rue Montgolfier	Le vendredi 26 novembre 2021, de 9h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11231	Entreprise Atak Fatih	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne sur chaussée	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Rue Saint Eucher</b>	au carrefour avec la rue Eugène Pons	A partir du lundi 22 novembre 2021 jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 19h
11232	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (circulation apaisée)	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Henri Gorjus</b>	entre la rue Jacquard et la rue Bournes	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Henri Gorjus</b>	entre la rue Barodet et la rue Bournes, (durant les phases de présence et d'activités de l'entreprise)	
			le demandeur devra avancer les conteneurs à un point de collecte accessible et à les ramener à leur emplacement initial après collecte	<b>Rue Bournes</b>	entre la rue Barodet et la rue Jacquard	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jérôme Dulaar</b>		
11233	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue des Tables Claudiennes</b>	au droit des n° 39 à 43	A partir du vendredi 1 octobre 2021 jusqu'au lundi 4 octobre 2021, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m de part et d'autre de la rue Pouteau, emplacement PMR et zone de livraison compris	Le vendredi 26 novembre 2021, de 7h à 17h
11234	Entreprise Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite sous le bras de levage et sera gérée par du personnel de l'entreprise Mediaco	<b>Rue Professeur Tavernier</b>	trottoir Ouest, entre le n° 18 et le n° 24	Le jeudi 25 novembre 2021, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18		entre le n° 18 et le n° 24	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 18 et le n° 24	
11235	Entreprise Eiffage Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit de la fouille	<b>Rue des Trois Rois</b>	trottoir Est, entre le n° 7 et le n° 11	A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 8h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11235	Entreprise Eiffage Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue des Trois Rois</b>	entre la rue Béchevelin et la grande rue de la Guillotière	Les lundi 6 décembre 2021 et mardi 7 décembre 2021, de 8h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			A partir du mercredi 1 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 8h à 16h
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation initiale devront marquer l'arrêt de sécurité Stop obligatoire			Les lundi 6 décembre 2021 et mardi 7 décembre 2021, de 8h à 16h
11236	Entreprise Isor	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'un véhicule nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise au droit du véhicule nacelle	<b>Boulevard Edmond Michelet</b>	trottoir Ouest, entre l'avenue Jean Mermoz et l'avenue Général Frère	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 6h à 16h
			la circulation d'un véhicule nacelle sera autorisée sur trottoir	<b>Avenue Général Frère</b>	trottoir Nord, entre le boulevard Michelet et la rue Professeur Morat	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Boulevard Edmond Michelet</b>	trottoir Ouest, entre l'avenue Jean Mermoz et l'avenue Général Frère	
				<b>Avenue Général Frère</b>	côté impair, entre le boulevard Michelet et la rue Professeur Morat	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
				<b>Boulevard Edmond Michelet</b>	côté pair, entre l'avenue Jean Mermoz et l'avenue Général Frère	
11237	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable	des ponts lourds seront positionnés sur chaussée en dehors des interventions de l'entreprise	<b>Rue du Bourbonnais</b>	entre le n° 75 et le face n° 76	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11238	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Philibert Roussy</b>	sur 10 mètres, au droit de l'immeuble situé au n° 22/24	Le mardi 23 novembre 2021, de 8h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11239	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue du Sauveur</b>	entre la rue du Repos et la rue de la Madeleine	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Repos et la rue de la Madeleine	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au débouché sur la rue du Repos	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité Stop			
11240	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Madeleine</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Sauveur et la rue Domer	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h à 17h
11241	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchements	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai de Serbie</b>	entre la rue Docteur Mouisset et la rue Sully	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h		côté immeuble (Est), entre la rue Docteur Mouisset et la rue Sully	A partir du lundi 29 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11242	La Société Teletavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage publicitaire	l'installation d'un bureau et d'une chaise sera autorisée	<b>Place des Jacobins</b>		Le mardi 30 novembre 2021, de 12h à 14h
11243	Association Restaurant Club Condé Entre Rhône et Saône	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une action visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Condé</b>	sur 20 mètres, au droit du n° 5	Le jeudi 25 novembre 2021, de 11h à 18h
11244	Entreprise Groupe Safigec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une convention annuelle à l'Institut Lumière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Premier Film</b>	sur le parking attenant au Hangar de l'Institut Lumière à l'exception des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite	Le jeudi 25 novembre 2021, de 6h à 18h
11245	Association Diocésaine de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une procession	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée du Chemin Neuf</b>		Le mercredi 8 décembre 2021, de 12h à 23h30
11246	Société de Production Enov 360	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	en face de la partie comprise entre le n° 16 et le n° 18, à l'exception de l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite	A partir du mardi 30 novembre 2021 jusqu'au jeudi 2 décembre 2021, de 17h à 23h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11247	Entreprise Subsistances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un événement aux Subsistances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Saint Vincent</b>	au droit de la partie comprise entre le n° 8 et le n° 9	A partir du jeudi 30 décembre 2021, 14h, jusqu'au samedi 1 janvier 2022, 18h
11248	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Quai Saint Antoine</b>	sur le quai Haut, sur 7 m et sur 80 m au Sud du Pont Maréchal Juin sur le quai Haut, sur 10 m au Sud du Pont Alfonse Maréchal Juin	A partir du samedi 1 janvier 2022 jusqu'au samedi 30 septembre 2023
11249	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue des Dahlias</b>	entre la rue Professeur Paul Sisley et la rue Docteur Rebatel	Le mercredi 1 décembre 2021, de 9h à 16h
11250	Entreprise Terideal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Antoine Charial</b>	entre la rue Baraban et la rue Turbil côté pair, entre la rue Baraban et la rue Turbil	A partir du mercredi 1 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021
11251	Entreprise Altimaitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Moncey</b>	côté impair, sur 15 m au droit du n° 127	Le vendredi 3 décembre 2021, de 8h à 17h
11252	Ville de Lyon, Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Rabelais</b>	côté Nord (côté Parc), entre le cours de la Liberté et le quai Victor Augagneur	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au vendredi 10 décembre 2021, de 7h à 17h
11253	Entreprise Lm Energies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard Pinel</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 12	A partir du lundi 6 décembre 2021 jusqu'au lundi 20 décembre 2021
11254	Entreprise la Direction de l'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue de l'Ancienne Préfecture</b>	entre le quai Saint Antoine et la place des Jacobins côté impair, entre le quai Saint Antoine et la place des Jacobins	A partir du lundi 13 décembre 2021 jusqu'au vendredi 17 décembre 2021, de 13h à 16h
11255	Entreprise S P R	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Terme</b>	sur 10 m sur la zone de livraison située au droit du n° 12	A partir du vendredi 19 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Considérant	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	date d'effet
11256	Entreprise Gauthier et Services	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Royale</b>	sur 15 mètres, au droit du n° 17	A partir du mardi 23 novembre 2021 jusqu'au vendredi 3 décembre 2021
<b>Registre de l'année 2021</b>						
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au Service occupation temporaire de l'espace public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture						

### Délégation générale aux ressources humaines - Arrêtés individuels (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Michalak	Caroline	Auxiliaire de puériculture territorial	Stagiaire	01/01/2021	Enfance	Arrêté rectificatif de la Nomination stagiaire
Christin	Marie	Assistant socio-éducatif	Stagiaire	01/07/2021	Education	Arrêté rectificatif reliquat valable pour l'avancement
Cary	Justine	Assistant socio-éducatif	Stagiaire	01/07/2021	Education	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
D'Almeida	Nancy	Agent spécialisé dans les écoles maternelles principal 2ème classe	Stagiaire	01/09/2020	Education	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
La	Dac-Tai	Adjoint technique territorial	Stagiaire	01/03/2020	Education	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Rousson	Sylvie	Adjoint technique	Stagiaire	01/09/2021	Education	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Drouet	Mickael	Adjoint technique	Contractuel	01/05/2021	Direction éclairage urbain	Avenant au contrat
Ribeiro Santos Das Neves	Junior	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/05/2021	Sports	Avenant au contrat
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Mairie du 1er arrondissement	Avenant au contrat à durée déterminée
Fernandez Vicente	Irina	Adjoint administratif	Contractuel	03/04/2021	Mairie du 1er arrondissement	Avenant au contrat
Bourouba	Karima	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/05/2021	Enfance	Avenant correctif au contrat
Arkave	Tamara	Attaché	Contractuel	01/12/2021	Education	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Cecilia	Sandra	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Contractuel	01/11/2021	Enfance	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Cherifia	Samy	Attaché territorial	Contractuel	01/11/2021	Communication externe	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Paoli	Anne-Cécile	Médecin territorial hors classe	Contractuel	10/11/2021	Médecine préventive	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A, B et C spécifique)
Dombon	Marlene	Agent de maîtrise	Titulaire	01/11/2021	Sécurité prévention	Détachement pour stage
Hanowski	Damian	Technicien territorial	Stagiaire	01/11/2021	Eclairage urbain	Détachement pour stage

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Douthit	Roxane	Attaché territorial	Stagiaire	01/09/2021	Cabinet du maire	Détachement pour stage
Moliere	Sylvie	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	01/11/2021	Enfance	Intégration après détachement
Belkadi	Myriam	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Titulaire	01/09/2021	Education	Intégration suite à détachement
Bouriquand	Florence	Adjoint technique principal de 2ème classe	Titulaire	01/09/2021	Education	Intégration suite à détachement
Yahia	Mohamed	Infirmier territorial en soins généraux	Stagiaire	01/07/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie A
Ben Redjeb	Najah	Adjoint administratif	Stagiaire	22/11/2021	Direction économie, commerce et artisanat	Nomination stagiaire catégorie C
Raitiere	Anouchka	Adjoint technique	Stagiaire	01/01/2021	Education	Nomination stagiaire catégorie C
Khaffane	Houria	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Titulaire	01/09/2021	Education	Réintégration suite à disponibilité
Akola	Eden	Adjoint technique territorial	Contractuel	16/10/2021	Sports	Remplacement agent congé
Akola	Eden	Adjoint technique territorial	Contractuel	11/10/2021	Sports	Remplacement agent congé
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	01/04/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	01/05/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	30/01/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	01/11/2020	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Angelotti	Nicolas	Adjoint administratif	Contractuel	08/11/2020	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Brondel	Cloé	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	30/10/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
Copinot	Anne-Laure	Assistant territorial de conservation	Contractuel	14/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
De Moor	Marina	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/11/2021	Enfance	Remplacement agent congé
Dridi	Yannis	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	Contractuel	23/08/2021	Cabinet du maire	Remplacement agent congé
Fernandez Vicente	Irina	Adjoint administratif	Contractuel	03/04/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Fernandez Vicente	Irina	Adjoint administratif	Contractuel	17/04/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé
Fournel	Raphael	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	21/10/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
Gautier	Raphael	Assistant territorial de conservation	Contractuel	13/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
Giard	Vanessa	Rédacteur	Contractuel	30/10/2021	Cabinet du maire	Remplacement agent congé

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Grange Helali	Pauline	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/01/2021	Enfance	Remplacement agent congé
La Mendola	Melinda	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	24/10/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
Labbaci	Maurane	Adjoint administratif	Contractuel	01/07/2021	Mairie du 3ème arrondissement	Remplacement agent congé
Lagha	Fatima	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	05/07/2021	Enfance	Remplacement agent congé
Mege	Pierre-Alexandre	Attaché	Contractuel	18/10/2021	Commande publique	Remplacement agent congé
Merran	Michael	Adjoint technique territorial	Contractuel	18/10/2021	Sports	Remplacement agent congé
Michon	Emilie	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/01/2021	Enfance	Remplacement agent congé
Ngirinshuti	Yvonne	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/02/2021	Enfance	Remplacement agent congé
Strub	Ken	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/08/2021	Musée d'histoire de la Ville de Lyon	Remplacement agent congé
Thomas	Alexandra	Assistant territorial de conservation	Contractuel	03/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent congé
Achilli	Claudio	Attaché	Contractuel	03/09/2021	Commande publique	remplacement agent congé parental
Achilli	Claudio	Attaché	Contractuel	17/10/2021	Commande publique	Remplacement agent congé parental
Clain	Amandine	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/09/2021	Education	Remplacement agent congé parental
Gonthier	Laurence	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/09/2021	Education	Remplacement agent congé parental
Kasmi Voguet	Quentin	Adjoint administratif	Contractuel	20/09/2021	Mairie du 1er arrondissement	Remplacement agent congé parental
Le Bihan	Maelys	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	27/04/2021	Education	Remplacement agent congé parental
Rea	Lorena	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/09/2021	Education	Remplacement agent en détachement
Charvolin	Alicia	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en disponibilité
Guerrier	Antoine	Rédacteur	Contractuel	20/09/2021	Musée d'histoire de la Ville de Lyon	Remplacement agent en disponibilité
Mirquez-Ardila	Fernando	Adjoint technique territorial	Contractuel	01/11/2021	Direction logistique garage et festivités	Remplacement agent en disponibilité
Penigot	Amandine	Adjoint technique	Contractuel	01/09/2021	Opéra national de Lyon	Remplacement agent en disponibilité
Tissier	Edith	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement agent en disponibilité
Estermann	Céline	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	01/09/2021	Education	Remplacement agent en formation

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Enu	Charles	Educateur des activités physiques et sportives	Contractuel	01/11/2021	Sports	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Richard	Pierre	Technicien principal 2ème classe	Contractuel	01/12/2021	Délégation générale à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Berlioz	Cédric-Olivier	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	01/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Collet	Estellie-Marie	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	08/11/2021	Education	Remplacement complément temps partiel
Copinot	Anne-Laure	Assistant territorial de conservation	Contractuel	14/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Dezon	Maxime	Assistant territorial de conservation	Contractuel	14/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Fournel	Raphael	Assistant territorial de conservation	Contractuel	23/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Kaouche	Ines	Adjoint technique territorial	Contractuel	08/11/2021	Education	Remplacement complément temps partiel
Lafarge	Valentin	Adjoint territorial du patrimoine	Contractuel	20/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Merchi	Imane	Adjoint administratif	Contractuel	22/03/2021	Mairie du 6ème arrondissement	Remplacement complément temps partiel
Merchi	Imane	Adjoint administratif	Contractuel	01/10/2021	Mairie du 6ème arrondissement	Remplacement complément temps partiel
Pelissier	Milena	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel
Sahbani	Hanane	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Contractuel	08/11/2021	Education	Remplacement complément temps partiel
Viollet	Marie-Juliette	Assistant territorial de conservation	Contractuel	01/11/2021	Bibliothèque municipale	Remplacement complément temps partiel

---

**Centre communal d'action sociale - Arrêtés individuels** (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Richard-Desaute	Murielle	Agent social	Titulaire	01/11/2017	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Thoral	Maeva	Adjoint technique territorial	Stagiaire	01/09/2020	CCAS	Arrêté rectificatif reprise des services antérieurs
Hounsa	Jessyca	Infirmière soins généraux classe normale	Contractuel	01/10/2021	CCAS	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A spécifique)
Rouzier	Tiffany	Assistant socio éducatif	Contractuel	01/11/2021	CCAS	Contrat à durée déterminée (emploi cat. A spécifique)
Antoine	Alain	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	Stagiaire	01/10/2018	CCAS	Nomination stagiaire catégorie C
Idee	Gaëlle	Adjoint administratif	Contractuel	01/12/2021	CCAS	Remplacement agent
Berthet	Florent	Infirmier en soins généraux de classe normale	Contractuel	01/09/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Boudaud	Marie	Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes	Contractuel	01/10/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Jansen	Stéphanie	Attaché	Contractuel	01/07/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Moya	Noémie	Auxiliaire de soins principal 2ème classe	Contractuel	01/09/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire
Simonet	Marily	Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes	Contractuel	01/10/2021	CCAS	Remplacement attente recrutement fonctionnaire

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

### Direction de la commande publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : [www.marchespublics.lyon.fr](http://www.marchespublics.lyon.fr)

### Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

DP 069 383 21 02174 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture, ravalement et modification de façade - Terrain : 122 rue de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 182 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC 122 Baraban chez Anjalys Promotion 31 place Bellecour 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Moussa Michel

DP 069 384 21 02175 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 37 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 772 m<sup>2</sup> - Demandeur : ADB Boutiques 2 rue des Erables 69760 LIMONEST - Mandataire : Monsieur De La Clergerie Olivier

DP 069 381 21 02176 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 29 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 556 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire Et Cuire - Mandataire : Monsieur BERNE Jean-Michel

DP 069 382 21 02177 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 55 rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 809 m<sup>2</sup> - Demandeur : HACO SAS 121 rue des Hêtres 45590 St Cyr En Val - Mandataire : Madame Gonzalez Gwénaëlle

DP 069 387 21 02178 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Surface créée : 102 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue Victor Lagrange Lyon 7ème Superficie du terrain : 887 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Violettes Antoine 39 Montée de Coupe Jarret 38200 Vienne

DP 069 385 21 02179 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Construction d'un kiosque - Terrain : place Bénédicte Teissier Lyon 5ème Superficie du terrain : 3500 m<sup>2</sup> - Demandeur : JC Decaux France 2 rue de Savoie 69804 Saint Priest - Mandataire : Monsieur Champalbert Charles

DP 069 383 21 02180 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 63 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème Superficie du terrain : 298 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL Certa Toiture 409 Petit Chemin de Bordelan 69400 Villefranche Sur Saone - Mandataire : Madame GONIN Laurianne

DP 069 387 21 02181 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 34 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 222 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno E.U.R.L 65 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : Monsieur Bruno Jean-François

DP 069 387 21 02182 déposée le 4 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 22 rue Chevreul Lyon 7ème Superficie du terrain : 243 m<sup>2</sup> - Demandeur : STO 22 rue Chevreul 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Clavel Geoffrey

DP 069 383 21 02183 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 rue du Capitaine Lyon 3ème Superficie du terrain : 710 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Vasselien Steven 18 rue du Capitaine 69003 Lyon 03

DP 069 385 21 02184 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 44 rue Saint-Georges Lyon 5ème Superficie du terrain : 946 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI du 44 rue Saint Georges 180 Impasse des Roches 69760 Limonest - Mandataire : Madame Raveau Isabelle

DP 069 383 21 02185 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 35 rue du Lac Lyon 3ème Superficie du terrain : 679 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Raguideau Jacques 124 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon 07

DP 069 388 21 02186 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 90 B rue Croix Barret Lyon 8ème Superficie du terrain : 338 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Bassot Tiphaine 282 rue du Stade 38080 St Marcel Bel Accueil

DP 069 382 21 02187 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Dugas Monbel Lyon 2ème Superficie du terrain : 80944 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNCF gares et connexions 129 rue Servient 69003 Lyon 03 - Mandataire : Madame Naty Marie-Laure

DP 069 383 21 02188 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 245 rue André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 1330 m<sup>2</sup> - Demandeur : Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris 08 - Mandataire : Monsieur Lombardini Maxime

DP 069 385 21 02189 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 22 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 2526 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Virassamy Virginie 22 rue Pierre Valdo 69005 Lyon 05

DP 069 381 21 02190 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue du Jardin des Plantes Lyon 1er Superficie du terrain : 199 m<sup>2</sup> - Demandeur : SKS 110 Impasse des Acacias 01600 Reyrieux - Mandataire : Madame Rizzo Danielle

DP 069 383 21 02191 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activité de services - Surface créée : 78 m<sup>2</sup> - Terrain : 270 Cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 1246 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Lanfranc De Panthou Géraud 20 rue Longue 69001 Lyon 01

DP 069 389 21 02192 déposée le 5 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon, et démolition et reconstruction d'un point de présentation des déchets - Terrain : 25 rue Albert Falsan Lyon 9ème Superficie du terrain : 9781 m<sup>2</sup> - Demandeur : Gestionnaire de copropriété du GrandLyon Habitat Syndic 19 - 27 rue Albert Falsan 69009 Lyon 09 - Mandataire : Madame Layne Véronique

DP 069 388 21 02193 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 17 rue Berchet Lyon 8ème Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bois 4 place Amédée Bonnet 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Bois Dominique

DP 069 387 21 02194 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 40 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 988 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bois 4 place Amédée Bonnet 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur BOIS Dominique

DP 069 387 21 02195 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 2383 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Giroud Marion 7 rue Cavenne 69007 Lyon 07

DP 069 389 21 02196 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Construction de locaux à déchets - Terrain : 480 avenue Ben Gourion Lyon 9ème Superficie du terrain : 9305 m<sup>2</sup> - Demandeur : Clinique de la Sauvegarde 480 avenue Ben Gourion 69009 Lyon 09 - Mandataire : Madame Trahand Caroline

DP 069 389 21 02197 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 11 rue des Docteurs Cordier Lyon 9ème Superficie du terrain : 787 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur De La Fourniere Benoit 11 rue des Docteurs Cordier 69009 Lyon 09

DP 069 383 21 02198 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 62 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème Superficie du terrain : 13147 m<sup>2</sup> - Demandeur : Solendi Epansion 19 Quai d'Austerlitz 75013 Paris 13

DP 069 388 21 02199 déposée le 6 octobre 2021 - Projet : Construction d'abris vélos et installation de pergolas - Terrain : 9 - 13 boulevard Edmond Michelet Lyon 8ème Superficie du terrain : 11353 m<sup>2</sup> - Demandeur : SERL@IMMO 4 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon 03 - Mandataire : Monsieur Molina Yves

DP 069 383 21 02200 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue Paul Bourde Lyon 3ème Superficie du terrain : 326 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Calleja Sophie 3 rue Paul Bourde 69003 Lyon 03

DP 069 384 21 02201 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 76 rue Jacquard Lyon 4ème Superficie du terrain : 322 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Raz Sabrina 76 rue Jacquard 69004 Lyon 04

DP 069 383 21 02202 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Surface créée : 35 m<sup>2</sup> - Terrain : 246 rue André Philip Lyon 3ème Superficie du terrain : 160 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Dupont Thierry 246 rue André Philip 69003 Lyon 03

DP 069 388 21 02203 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 5 rue du Professeur Marcel Dargent Lyon 8ème Superficie du terrain : 11143 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Monsieur Guiot Bertrand

DP 069 389 21 02204 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture, d'un portail et d'un portillon - Terrain : 15 - 17 - 19 rue Ernest Fabrègue Lyon 9ème Superficie du terrain : 30152 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Nicolas Guillaume

DP 069 382 21 02205 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Surface créée : 26 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Saint Hélène Lyon 2ème Superficie du terrain : 170 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Bonnet Xavier 23 rue Saint Hélène 69003 Lyon 03

DP 069 382 21 02206 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Remplacement d'un pylône, remplacement de 3 antennes de relais de téléphonie mobile, et modification de clôture - Terrain : 140 Cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 30203 m<sup>2</sup> - Demandeur : SFR 452 Cours du 3ème Millénaire 69800 St Priest - Mandataire : Monsieur Coudeiras Christophe

DP 069 385 21 02207 déposée le 7 octobre 2021 - Projet : Construction d'une piscine, abattage d'arbre et modification de clôture - Terrain : 10 Impasse du Général de Luzy Lyon 5ème Superficie du terrain : 706 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Paquier Elodie 10 Impasse du Général de Luzy 69005 Lyon 05

DP 069 385 21 02208 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 35 à 29 avenue du Général Eisenhower Lyon 5ème Superficie du terrain : 27812 m<sup>2</sup> - Demandeur : Office national des forêts 35 39 avenue du Général Eisenhower 69005 Lyon 05 - Mandataire : Monsieur Girard Guillaume

DP 069 385 21 02209 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 72 rue du Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 73 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL Alloin Concept Bâtiment 51 route de Lyon 69330 Jons - Mandataire : Monsieur Alloin

DP 069 386 21 02210 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue Molière Lyon 6ème Superficie du terrain : 181 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Mitanchet 2 rue Sainte-Hélène 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Mitanchet Thibault

DP 069 381 21 02211 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Teahupoo 25 rue du Plat 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Barrier Loic

DP 069 387 21 02212 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 5-13 rue André Bollier 7ème Superficie du terrain : 5263 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Madame Peyre Agnès

DP 069 383 21 02213 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 Cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 553 m<sup>2</sup> - Demandeur : LMI Maçonnerie 7 Chemin des Combes 69450 St Cyr au Mont d'Or - Mandataire : Monsieur Jusot Louis-Marie

DP 069 385 21 02214 déposée le 8 octobre 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 8 rue Bélissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 12570 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entraide Pierre Valdo 8 rue Bélissen 69005 Lyon 05 - Mandataire : Monsieur Zair Sid-Ali

---

## Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 387 18 00061 M02 déposé le 7 octobre 2021 Modificatif - Projet : Construction de 13 logements - Surface créée : 796 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 route de Vienne Lyon 7ème Superficie du terrain : 2624 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Septem 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Rolland Rémi - Auteur : SEV Architectures 4 rue Victor Lagrange 69007 Lyon

PC 069 388 21 00329 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 3 logements et création d'une mezzanine - Surface créée : 70 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 rue Professeur Marcel Dargent Lyon 8ème Superficie du terrain : 11143 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Cruzet Olivier Philippe Marius 145 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne

PC 069 384 21 00330 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : Construction de 3 maisons individuelles et création de 8 aires de stationnement - Surface créée : 458 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 Chemin du Vallon Lyon 4ème Superficie du terrain : 1991 m<sup>2</sup> - Demandeur : Adonis 56 Quai Joseph Gillet 69004 Lyon 04 - Mandataire : Monsieur Caracostas Christophe - Auteur : SARL 1618 4 place Tabareau 69004 Lyon

PC 069 383 21 00331 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : Réhabilitation d'une maison individuelle, construction de 12 logements et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 368 m<sup>2</sup> - Terrain : 17 rue Claudius Pionchon Lyon 3ème Superficie du terrain : 590 m<sup>2</sup> - Demandeur : Immoly 118 Chemin de Platelloue 74380 Cranves Sales - Mandataire : Monsieur Flatin Vincent - Auteur : Madame Flatin Evrot Valérie 24 avenue Joannes Masset 69009 Lyon 09

PC 069 385 21 00332 déposé le 5 octobre 2021 - Projet : Division d'un logement et création d'une mezzanine - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 17 Montée Saint Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 573 m<sup>2</sup> - Demandeur : PML Lyon 10 Quai Victor Augagneur 69003 Lyon 03 - Mandataire : Madame Robbe Marie-Laure - Auteur : Monsieur Tarbouriech Michel 28 boulevard de l'Europe 69310 Pierre Bénite

PC 069 387 21 00333 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : Changement de destination de logements et bureaux en équipement sportif - Surface créée : 304 m<sup>2</sup> - Terrain : 89 Allée Pierre de Coubertin Lyon 7ème Superficie du terrain : 151273 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lou Rugby 60 avenue Tony Garnier 69007 Lyon 07 - Mandataire : Monsieur Roubert Yann - Auteur : Monsieur Constantin Albert 30 rue du Lac 69003 Lyon 03

PC 069 388 21 00334 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : Construction d'un bâtiment de 36 logements et création de 36 aires de stationnement - Surface créée : 2291 m<sup>2</sup> - Terrain : 68 rue Paul Cazeneuve Lyon 8ème Superficie du terrain : 833 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC L'argentik à Lyon 8 15 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - Mandataire : Monsieur Berthier Guillaume - Auteur : Unanime Architectes Lyon 3 rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 383 21 00335 déposé le 8 octobre 2021 - Projet : Changement de destination de logements en local commercial, modification de façade et création de 4 aires de stationnement - Surface créée : 238 m<sup>2</sup> - Terrain : 94 boulevard Pinel Lyon 3ème Superficie du terrain : 332 m<sup>2</sup>

- Demandeur : Funecap rue du Souvenir Français 83390 Cuers - Mandataire : Monsieur Favier Julien - Auteur : SVPK Architecture 1 avenue du Ponant 92390 Villeneuve la Garenne

PC 069 385 21 00336 déposé le 8 octobre 2021 - Projet : Démolition d'un abri de jardin et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 47 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue Jean Louis Vincent Lyon 5ème Superficie du terrain : 681 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Rossi Koenig Anne-Sophie 10 rue Jean Louis Vincent 69005 Lyon 05 - Auteur : Monsieur Bayirli Deniz 16 bis rue du Charroi 69270 St Romain au Mont d'Or

PC 069 384 21 00337 déposé le 8 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en local commercial, modification de façade et de toiture - Surface créée : 101 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : Holding Archipel 301 Cours La Fayette 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Dabreteau Olivier

---

### Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 387 21 00280 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 2,70 m<sup>2</sup> en hébergement hôtelier - Terrain : 15 rue de Tourville Lyon 7ème Superficie du terrain : 238 m<sup>2</sup> - Demandeur : MN Location 34 avenue de l'Europe 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : Monsieur Noubir Mouaouia Régie : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06

US 069 382 21 00281 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : changement d'usage de trois locaux d'habitation d'une superficie totale de 82,88 m<sup>2</sup> en hébergement hôtelier (cage d'escalier) - Terrain : 15 rue Casimir Périer Lyon 2ème Superficie du terrain : 257 m<sup>2</sup> - Demandeur : Financière BCL 64 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : Monsieur Lauby Baptiste Régie : Bayard et Colbert 6 Ter cours Bayard 69002 Lyon

US 069 385 21 00282 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 33,11 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue Juiverie Lyon 5ème Superficie du terrain : 119 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Cussac Elisabeth 6 rue Arletty 15000 Aurillac Régie : Cogestrim 17 rue du Bât d'Argent 69001 Lyon 01

US 069 384 21 00283 déposé le 4 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,13 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 111 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Martinez Blandine 14 rue Royale 69001 Lyon 01 Régie : SARL Weblin 13 rue Bellecombe 69100 Villeurbanne

US 069 381 21 00284 déposé le 5 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 44,72 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 13 rue Longue Lyon 1er Superficie du terrain : 78 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Vaucois Frédéric 3 allée Messidor 69780 Mions Régie : La Régionale Immobilière 87 rue de Sèze 69006 Lyon 06

US 069 384 21 00285 déposé le 6 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 31 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 quai Joseph Gillet Lyon 4ème Superficie du terrain : 30575 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Marmillon Olivier 97 rue Béchevelin 69007 Lyon Régie : régie Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon 03

US 069 386 21 00286 déposé le 6 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 74,59 m<sup>2</sup> en cabinet de soins traditionnels chinois - Terrain : 69-71 rue Louis Blanc Lyon 6ème Superficie du terrain : 615 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Bodet Pascale 11 rue Duphot 69003 Lyon 03 Régie : JPG Goudard Coulard 71 rue Tronchet 69006 Lyon 06

US 069 387 21 00287 déposé le 6 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Camille Roy Lyon 7ème Superficie du terrain : 1504 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Bessed Emilie 89 rue Montesquieu 69007 Lyon 07 Régie : Groupe Evotion 11 place Bellecour 69002 Lyon 02

US 069 387 21 00288 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 46,43 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 55 rue Saint Michel Lyon 7ème Superficie du terrain : 435 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Derivry Thibault 6 rue du Four 69220 Belleville en Beaujolais Régie : Régie Lescuyer et Associés 81 rue Montgolfier 69006 Lyon

US 069 382 21 00289 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 33 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue Petit David Lyon 2ème Superficie du terrain : 184 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur El Mounsif Mehdi 31 rue Denuzière 69002 Lyon Régie : LyonRégie 34 rue Ney 69006 Lyon

US 069 386 21 00290 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 1 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 513 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Lagier Julien 31 rue Barrier 69006 Lyon 06 Régie : Juron et Tripièr 27 rue de Brest 69002 Lyon 02

US 069 387 21 00291 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 43 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 54 rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 250 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame et Monsieur Soulier Fabienne et Freyssenet Damien 31 rue René Goblet 42100 St Etienne Régie : NEOWI A B C R 9 place Raspail 69007 Lyon 07

US 069 383 21 00292 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 17 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 805 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Pariente Loïc 43 rue Marius Berliet 69008 Lyon Régie : Régie Mouton 5 rue Commandant Dubois 69003 Lyon 03

US 069 387 21 00293 déposé le 7 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation en équipement sportif - Terrain : 89 allée Pierre de Coubertin Lyon 7ème Superficie du terrain : 151273 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lou Rugby 60 avenue Tony Garnier 69007 Lyon 07 - Mandataire : Monsieur Roubert Yann Régie : Monsieur Constantin Albert 30 rue du Lac 69003 Lyon 03

---

### Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 385 21 01077 Décision du 8 octobre 2021 à SAS Chm Administration de Biens - P/O Indivision Perrodin 43 rue de Cuzieu 69110 Sainte Foy Lès Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 6 place de la Baleine Lyon 5ème

DP 069 385 21 01612 Décision du 8 octobre 2021 à Madame Perard Denise 8 avenue Verguin 69006 Lyon - Projet : Création de - Surface de plancher, ravalement avec ITE et modification de façade - Surface créée : 29 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 rue Jean-Louis Vincent Lyon 5ème

DP 069 389 21 01673 Décision du 8 octobre 2021 à La Petite Madeleine 43 rue du Souvenir 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 28 Quai Arloing Lyon 9ème

DP 069 385 21 01740 Décision du 8 octobre 2021 à Linkcity Sud-Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon Cedex 03 - Projet : Installation d'une clôture et d'un portail - Terrain : 88 - 90 - 92 rue du Docteur Edmond Locard Lyon 5ème

DP 069 385 21 01746 Décision du 8 octobre 2021 à Madame Miconnet Maud 6 rue de Verdun 69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 50 avenue du Point du Jour Lyon 5ème

DP 069 389 21 01776 Décision du 8 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation de 4 immeubles de logements - Terrain : 82 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème

DP 069 386 21 01812 Décision du 8 octobre 2021 à Delastre Immobilier 18 place de la Croix Rousse 69004 Lyon - Projet : Ravalement de façades et changement de menuiseries - Terrain : 52 rue Molière Lyon 6ème

DP 069 386 21 01824 Décision du 8 octobre 2021 à Monsieur Blezat Michel 33 rue Louis 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Sully Lyon 6ème

DP 069 386 21 01825 Décision du 8 octobre 2021 à Tre Acquisition III 32 rue de Monceau 75008 Paris - Projet : Aménagement d'une terrasse, construction d'un local et modification de façade - Surface créée : 20 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 - 14 avenue Antoine Dutrievoz Lyon 6ème

- DP 069 389 21 01856 Décision du 8 octobre 2021 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 2 place Dumas de Loire Lyon 9ème
- DP 069 386 21 01877 Décision du 8 octobre 2021 à Izivia 8 avenue de l'Arche 92400 Courbevoie - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : 85 rue Vauban Lyon 6ème
- DP 069 386 21 01878 Décision du 8 octobre 2021 à La Navette 113 rue Monge 75005 Paris - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 9 Cours La Fayette Lyon 6ème
- DP 069 386 21 01904 Décision du 8 octobre 2021 à Chez Thomas 94 rue Masséna 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 94 rue Masséna Lyon 6ème
- DP 069 386 21 01906 Décision du 8 octobre 2021 à Les Saints Potins 7 place Edgar Quinet 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 7 place Edgar Quinet Lyon 6ème
- DP 069 386 21 01923 Décision du 8 octobre 2021 à Centre Alliance Thérapeutique 34 b avenue Leclerc 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Surface créée : 68 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème
- DP 069 389 21 01926 Décision du 8 octobre 2021 à Madame Chevassus Masia Nicole 8 bis rue de la Corderie 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 bis rue de la Corderie Lyon 9ème
- DP 069 387 21 01931 Décision du 6 octobre 2021 à SCI Chvetzoff 617 route de l'Etang de Varnieu 38460 Chozeau - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Surface créée : 88 m<sup>2</sup> - Terrain : 17 avenue Felix Faure Lyon 7ème
- DP 069 387 21 01987 Décision du 7 octobre 2021 à SAS Henri Germain 15 rue Marius 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 46 rue des Girondins Lyon 7ème
- DP 069 385 21 01996 Décision du 8 octobre 2021 à Monsieur Tedde Julien 35 rue du Docteur Albéric Pont 69005 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 35 rue du Docteur Albéric Pont Lyon 5ème
- DP 069 385 21 02015 Décision du 8 octobre 2021 à Pierre et Patrimoine 2 avenue Jean Bergeron 69290 Craonne - Projet : Division parcellaire - Terrain : 23 rue des Battières Lyon 5ème
- DP 069 386 21 02042 Décision du 8 octobre 2021 à Monsieur Rhondali Ossam 39 rue de la Viabert 69006 Lyon - Projet : Installation d'une pergola - Terrain : 39 rue de la Viabert Lyon 6ème
- DP 069 383 21 02059 Décision du 7 octobre 2021 à Tabac Presse Saint-Anne 239 rue Paul Bert 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 239 rue Paul Bert Lyon 3ème ?

---

**Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

- PC 069 386 17 00335 M02 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à SCCV 76 rue Tronchet 5 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Démolition partielle. Surélévation d'un immeuble de logements avec création de 7 logements et 16 aires de stationnement - Surface créée : 687 m<sup>2</sup> - Terrain : 76 rue Tronchet Lyon 6ème
- PC 069 384 19 00122 M02 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à SCI Rhône 22 24 rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Démolition. Construction d'un ensemble immobilier de 19 logements et création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 1274 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue de la Tour du Pin Lyon 4ème
- PC 069 385 20 00022 T01 - Arrêté du 7 octobre 2021 Transfert à SCI Arcadia 15 rue Gensoul 69110 Sainte Foy Lès Lyon - Projet : Démolition d'un escalier et d'un édicule, réhabilitation de 4 immeubles de logements - Surface créée : 115 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue du Viel Renversé Lyon 5ème
- PC 069 385 20 00035 M01 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à Monsieur Petit Jean 6 bis rue Chazay 69005 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 152 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue Chazay Lyon 5ème
- PC 069 385 20 00039 M01 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à Syndicat des copropriétaires 16 rue du Boeuf - Régie Simonneau 50 Cours Franklin Roosevelt 69466 Lyon cedex 06 - Projet : Réfection de toiture et d'une coursive - Terrain : 16 rue du Boeuf Lyon 5ème
- PC 069 385 20 00054 M01 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à Monsieur Agati Jean-Philippe 21 b rue de Tourvielle 69005 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 37 m<sup>2</sup> - Terrain : 21 b rue de Tourvielle Lyon 5ème
- PC 069 389 20 00226 T03 - Arrêté du 7 octobre 2021 Transfert à 2BCL 6 B avenue Jean Moulin 26100 Romans sur Isère - Projet : Changement de destination d'un commerce en logements et modification de façade - Surface créée : 10 m<sup>2</sup> - Terrain : 78 bis rue Pierre Audry Lyon 9ème
- PC 069 385 20 00230 M01 - Arrêté du 7 octobre 2021 Modificatif à Monsieur Gaden Romain 6 rue Rabelais 69003 Lyon - Projet : Réhabilitation et extension d'un bâtiment et construction d'une piscine. - Surface créée : 100 m<sup>2</sup> - Terrain : Montée de la Sarra Lyon 5ème
- PC 069 385 21 00077 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Régie Saint Louis 264 rue Garibaldi 69488 Lyon cedex 03 - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment - Terrain : 30 rue Saint-Jean Lyon 5ème
- PC 069 382 21 00101 - Arrêté du 7 octobre 2021 à SCI RS23 50 rue Sala 69002 Lyon - Projet : Construction d'un immeuble de 5 logements et d'un entrepôt - Surface créée : 352 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Seguin Lyon 2ème
- PC 069 384 21 00102 - Arrêté du 7 octobre 2021 à SCI Olisaro 1 rue Hermann Sabran 69004 Lyon - Projet : Surélévation d'un bâtiment commercial - Surface créée : 50 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue Hermann Sabran Lyon 4ème
- PC 069 385 21 00104 - Arrêté du 7 octobre 2021 à SCI Les Vignes-Vitry 1566 route de Varennes 69430 Quincie en Beaujolais - Projet : Réhabilitation d'un immeuble de logements, modification de façades, toitures et changement de menuiseries - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 29 rue du Boeuf Lyon 5ème
- PC 069 384 21 00132 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Régie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : Reconstruction d'un bâtiment - Surface créée : 2900 m<sup>2</sup> - Terrain : 5-7 montée Bonafous Lyon 4ème
- PC 069 381 21 00148 - Arrêté du 7 octobre 2021 à EURL PPVL 11 rue Elie Rochette 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 rue Royale Lyon 1er
- PC 069 385 21 00163 - Arrêté du 7 octobre 2021 à SDC du 52 rue Saint Jean C/o GSI 36 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 52 rue Saint Jean Lyon 5ème
- PC 069 381 21 00166 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Foncière Habitat et Humanisme 69 Chemin de Vassieux 69647 Caluire et Cuire cedex - Projet : Changement de destination d'un établissement scolaire en logements et un bureau. - Surface créée : 279 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue Neyret Lyon 1er
- PC 069 389 21 00194 - Arrêté du 7 octobre 2021 à I2L Investissement Immobilier 4 rue de la République 69001 Lyon - Projet : Changement de destination d'un atelier en logement, modification de façade et changement de menuiseries - Surface créée : 29 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Velten Lyon 9ème

---

**Permis de démolir délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

- PD 069 389 21 00027 - Arrêté du 8 octobre 2021 à SNCF Réseau 116 cours La Fayette 69003 Lyon - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : rue Louis Bouquet Lyon 9ème



---

**Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 4 au 8 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 387 21 00231 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Monsieur Taillanter Maxime 48 rue Clément Michut 69100 Villeurbanne - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 83,56 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocat - Terrain : 54 cours Gambetta Lyon 7ème

US 069 386 21 00242 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Madame Gaudron Marine 34 bis avenue Leclerc 69007 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 68 m<sup>2</sup> en cabinet de psychomotricité - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème

US 069 382 21 00253 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Monsieur Bouhalassa Michaël 32 rue Servient 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 74,90 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocats - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2ème

US 069 388 21 00258 - Arrêté du 7 octobre 2021 à SELARL Bovamisi 17 rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 95,30 m<sup>2</sup> en cabinet médical - Terrain : 17 rue Edouard Nieuport Lyon 8ème

US 069 386 21 00262 - Arrêté du 7 octobre 2021 à Madame Foucque Emmanuelle 21 rue Serpoly 69450 Saint Cyr au Mont d'Or - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 68 m<sup>2</sup> en cabinet de psychologie - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème 1

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 386 21 02215 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue Bossuet Lyon 6ème Superficie du terrain : 256 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Trocadero - SDC 12 Bossuet 11 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Goerens Jack

DP 069 385 21 02216 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 74 rue du Fort Saint Irénée Lyon 5ème Superficie du terrain : 3667 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Monsieur Guiot Bertrand

DP 069 387 21 02217 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 198 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Berne Eliott

DP 069 382 21 02218 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 Place Carnot Lyon 2ème Superficie du terrain : 128 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Archeny Guillaume

DP 069 381 21 02219 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 11 rue des Pierres Plantées Lyon 1er Superficie du terrain : 134 m<sup>2</sup> - Demandeur : ASF Toitures 11 rue des Pierres Plantées 69001 Lyon 01 - Mandataire : Monsieur Pagnon Armel

DP 069 386 21 02220 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 45 rue Ney Lyon 6ème Superficie du terrain : 199 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Berne Eliott

DP 069 381 21 02221 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 14 rue Sergent Blandan Lyon 1er Superficie du terrain : 135 m<sup>2</sup> - Demandeur : Tous Travaux Couverture Zinguerie - 2TCZ 5 route du Chapoly 69290 St Genis Les Ollières - Mandataire : Monsieur Fournel Julien

DP 069 388 21 02222 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 22 rue Paul Cazeneuve Lyon 8ème Superficie du terrain : 1721 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC Côté Parc - Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69006 Lyon 06 - Mandataire : Madame Adge Claire

DP 069 387 21 02223 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 113 Grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 505 m<sup>2</sup> - Demandeur : MGE Automatismes 15 rue Gabriel Péri 69270 Couzon au Mont d'Or - Mandataire : Monsieur Vest Sébastien

DP 069 381 21 02224 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade, changement de menuiseries et modification de toiture - Terrain : 21 rue Terme Lyon 1er Superficie du terrain : 256 m<sup>2</sup> - Demandeur : Key Invest 30 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Elbaze Kévin

DP 069 383 21 02225 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 20 Cours Richard-Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 119 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Boudon Didier 20 Cours Richard-Vitton 69003 Lyon 03

DP 069 384 21 02226 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et changement de menuiseries - Surface créée : 90 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue de Nuits Lyon 4ème Superficie du terrain : 163 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Koopman Marjolaine 75 rue Chazière 69004 Lyon 04

DP 069 383 21 02227 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 19 rue Voltaire Lyon 3ème Superficie du terrain : 142 m<sup>2</sup> - Demandeur : Restaurant Bao Time 19 rue Voltaire 69003 Lyon - Mandataire : Madame Mercader Ying

DP 069 384 21 02228 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 bis rue Philibert Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 269 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Lauras Sylvie 8 bis rue Philibert Roussy 69004 Lyon 04

DP 069 389 21 02229 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Modification et ravalement de façade, et réfection de toiture - Terrain : 128 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 1689 m<sup>2</sup> - Demandeur : NL Gestion et Patrimoine 20 route de Corbas 69200 Vénissieux - Mandataire : Monsieur Bekkouche Mekki

DP 069 389 21 02230 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue de Bourgogne Lyon 9ème Superficie du terrain : 289 m<sup>2</sup> - Demandeur : A13 - Bourgogne 120 rue Masséna 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Holliger Sébastien

DP 069 387 21 02231 déposée le 11 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 62 rue Georges Gouy Lyon 7ème Superficie du terrain : 9633 m<sup>2</sup> - Demandeur : GrandLyon Habitat OPH 2 Place de Francfort 69003 Lyon 03 - Mandataire : Monsieur Freixinos Jean-Noël

DP 069 385 21 02232 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 21 rue de Tourvielle Lyon 5ème Superficie du terrain : 965 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Morel Chantal 21 rue de Tourvielle 69005 Lyon 05

DP 069 381 21 02233 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection et modification de toiture - Terrain : 9 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 298 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL Ent. Thomas 73 rue Paul et Marc Barbezat 69150 Décines Charpieu - Mandataire : Monsieur Thomas Arnaud

DP 069 388 21 02234 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 72 rue Laennec Lyon 8ème Superficie du terrain : 13025 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon 05 - Mandataire : Monsieur Bergereau Thierry

DP 069 385 21 02235 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 Quai de Bondy Lyon 5ème Superficie du terrain : 601 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hôtel Le Phenix 7 Quai de Bondy 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Renart Loïc

DP 069 388 21 02236 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 101 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 453 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI B.E.L 2 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon 08 - Mandataire : Madame Jourdan Emilie

DP 069 382 21 02237 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 17 rue Bourgelat Lyon 2ème Superficie du terrain : 564 m<sup>2</sup> - Demandeur : Institut Mérieux 17 rue Bourgelat 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Baguenault Michel

DP 069 388 21 02238 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 17 rue Auguste Chollet Lyon 8ème Superficie du terrain : 5495 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Madame Peyre Agnès

DP 069 382 21 02239 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 53 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du

terrain : 387 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Tamburini 1 rue Pascal 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Revol Aurélien

DP 069 386 21 02240 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 Petite rue de la Viabert Lyon 6ème Superficie du terrain : 392 m<sup>2</sup> - Demandeur : Al2 Viabert 89 rue Burgeaud 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Holliger Sébastien

DP 069 381 21 02241 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture et extension d'un logement - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 310 m<sup>2</sup> - Demandeur : Al 2 Lanterne 120 rue Massena 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Holliger Sébastien

DP 069 384 21 02242 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue Philibert Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 209 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Vettrano Jean-Paul 8 rue Philibert Roussy 69004 Lyon 04

DP 069 386 21 02243 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 37 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 2031 m<sup>2</sup> - Demandeur : Vatel Gourmet 19 avenue des Saules 69600 Oullins - Mandataire : Monsieur Partouche Jérémy

DP 069 389 21 02244 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Installation d'un panneau photovoltaïque et modification de façade - Terrain : 42 rue Laure Diébold Lyon 9ème Superficie du terrain : 434 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Thomas Guillaume 42 rue Laure Diébold 69009 Lyon 09

DP 069 382 21 02245 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Surface créée : 104 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 350 m<sup>2</sup> - Demandeur : Café Joyeux 2 rue de la Tour des Dames 75009 Paris 09 - Mandataire : Monsieur Bucaille Lanrezac Yann

DP 069 381 21 02246 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 Place Tobie Robatel Lyon 1er Superficie du terrain : 22 m<sup>2</sup> - Demandeur : Panache - Rainbow d'asie 9 Place Tobie Robatel 69001 Lyon 01 - Mandataire : Monsieur Rahmani Bilel

DP 069 383 21 02247 déposée le 12 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 52 avenue Felix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 243 m<sup>2</sup> - Demandeur : Restaurant Tuttiquanti 52 avenue Felix Faure 69003 Lyon 03 - Mandataire : Madame Beaujeux Sabrina

DP 069 384 21 02248 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 16 rue Calas Lyon 4ème Superficie du terrain : 391 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Rebecq Vincent 16 rue Calas 69004 Lyon 04

DP 069 383 21 02249 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 245 rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 2064 m<sup>2</sup> - Demandeur : DDT du Rhône 165 rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Banderier Jacques

DP 069 383 21 02250 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 245 rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 2064 m<sup>2</sup> - Demandeur : DDT du Rhône 165 rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 - Mandataire : Monsieur Banderier Jacques

DP 069 381 21 02251 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 6 bis rue Pouteau Lyon 1er Superficie du terrain : 1615 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon, Direction gestion technique des bâtiments 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Monsieur Le Maire

DP 069 387 21 02252 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 43 rue de l'Université Lyon 7ème Superficie du terrain : 376 m<sup>2</sup> - Demandeur : Alliage Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon 07 - Mandataire : Madame Accourt Elodie

DP 069 381 21 02253 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 37 rue Neyret Lyon 1er Superficie du terrain : 282 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Frezza Céline 37 rue Neyret 69001 Lyon 01

DP 069 388 21 02254 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 2 rue Professeur Rollet Lyon 8ème Superficie du terrain : 3207 m<sup>2</sup> - Demandeur : McDonald's France 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt - Mandataire : Madame Bourrasson Carine

DP 069 387 21 02255 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 95 - 97 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 592 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI ImmoBERT 59 Chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Mandataire : Madame Muller Valérie

DP 069 384 21 02256 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Construction d'une piscine et d'un abri de jardin - Terrain : 9 rue Pize Lyon 4ème Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Rigotard Thibaud 9 rue Pize 69004 Lyon 04

DP 069 383 21 02257 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 172 avenue Felix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 465 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur Marion Mickael

DP 069 383 21 02258 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 20m<sup>2</sup> - Terrain : 30 rue Constant Lyon 3ème Superficie du terrain : 558 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Charnay Daniel 30 rue Constant 69003 Lyon 03

DP 069 384 21 02259 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 rue du Pavillon Lyon 4ème Superficie du terrain : 200 m<sup>2</sup> - Demandeur : Versus 5 rue de Nuits 69004 Lyon 04 - Mandataire : Monsieur Antoine Julien

DP 069 386 21 02260 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 251 m<sup>2</sup> - Demandeur : MH26 Pâtisserie 31 rue Manzard 69100 Villeurbanne - Mandataire : Madame Hazout Morgane

DP 069 383 21 02261 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 131 rue Trarieux Lyon 3ème Superficie du terrain : 573 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Eard Louis Pierre 131 rue Trarieux 69003 Lyon 03

DP 069 388 21 02262 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de toiture - Surface créée : 20 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue Colette Lyon 8ème Superficie du terrain : 426 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Hauer Stéphane 10 rue Colette 69008 Lyon 08

DP 069 381 21 02263 déposée le 13 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 11 rue René Leynaud Lyon 1er Superficie du terrain : 186 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Gutierrez Florent 11 rue René Leynaud 69001 Lyon 01

DP 069 385 21 02264 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Abattage et plantation de 7 arbres - Terrain : 88 - 90 - 92 rue du Docteur Edmond Locard Lyon 5ème Superficie du terrain : 12637 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bouygues Bâtiment Sud Est 18 rue du Général Mouton Duvernet 69487 Lyon cedex 03 - Mandataire : Monsieur Pontet Alexandre

DP 069 387 21 02265 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture et d'un portillon - Terrain : 2 rue Jean Marie Chavant Lyon 7ème Superficie du terrain : 2587 m<sup>2</sup> - Demandeur : Agesca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Mandataire : Monsieur Bernard Olivier

DP 069 384 21 02266 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 rue d'Austerlitz Lyon 4ème Superficie du terrain : 331 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Gillet Stéphane 13 rue d'Austerlitz 69004 Lyon 04

DP 069 383 21 02267 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activité de services - Surface créée : 56 m<sup>2</sup> - Terrain : 239 avenue Felix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 255 m<sup>2</sup> - Demandeur : Chriv Olivier 20 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Chriv Olivier

DP 069 383 21 02268 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 rue Girié Lyon 3ème Superficie du terrain : 241 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Perona épouse Fournet Mélanie Gaëlle Béatrice 19 rue Girié 69003 Lyon 03

DP 069 381 21 02269 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Quintana Eric 10 Place Jean Jasserand 69290 Grezieu la Varenne

DP 069 388 21 02270 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 3 rue Thénard Lyon 8ème Superficie du terrain : 336 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Ginier Michel 3 rue Thénard 69008 Lyon 08

DP 069 382 21 02271 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 50 rue Smith Lyon 2ème Superficie du terrain : 887 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Poilane Julien 50 rue Smith 69002 Lyon 02

DP 069 382 21 02272 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 50 rue Smith Lyon 2ème Superficie du terrain : 887 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Peyraud Paul 50 rue Smith 69002 Lyon 02

DP 069 382 21 02273 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 50 rue Smith Lyon 2ème Superficie du terrain : 887 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Laurent Marie-Danielle 50 rue Smith 69002 Lyon 02

DP 069 383 21 02274 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 rue d'Essling Lyon 3ème Superficie du terrain : 1674 m<sup>2</sup> - Demandeur : OSG ONE 70 rue des Rancy 69003 Lyon 03 - Mandataire : Monsieur Geara Alexandre

DP 069 383 21 02275 déposée le 14 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue d'Essling Lyon 3ème Superficie du terrain :

1068 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Collignon Olivier 20 rue d'Essling 69003 Lyon

DP 069 384 21 02276 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 1 à 3 rue Dangon Lyon 4<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 8134 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Lescuyer et Associés 91 rue Montgolfier 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Boudet Franck

DP 069 389 21 02277 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Réfection d'une voie de circulation privée - Terrain : 21 - 25 rue du Bourbonnais Lyon 9<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 7379 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Lescuyer et Associés 81 rue Montgolfier 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Boudet Franck

DP 069 383 21 02278 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade et modification de toiture - Surface créée : 19 m<sup>2</sup> - Terrain : 92 bis Cours Richard Vitton Lyon 3<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 485 m<sup>2</sup> - Demandeur : Dalach Massena 19 bis avenue Ampère 69370 St Didier au Mont d'Or - Mandataire : Monsieur Prost Christian

DP 069 382 21 02279 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 rue d'Amboise Lyon 2<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 577 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Rubin Emmanuelle 10 rue d'Amboise 69002 Lyon 02

DP 069 387 21 02280 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 25 rue Rachais Lyon 7<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 496 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Dessus Jacques 25 rue Rachais 69007 Lyon 07

DP 069 383 21 02281 déposée le 15 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 quai Augagneur Lyon 3<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 301 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent ?

---

### **Permis d'aménager déposé à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PA 069 383 21 00002 déposé le 14 octobre 2021 - Projet : Création d'un lotissement de 3 lots - Terrain : 77 b rue Etienne Richerand Lyon 3<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 781 m<sup>2</sup> - Demandeur : Adonis 56 bis Quai Gillet 69004 Lyon 04 - Mandataire : Monsieur Caracostas Christophe

---

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 389 19 00095 M02 déposé le 12 octobre 2021 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux avec création de 370 aires de stationnement - Surface créée : 13240 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Joannès Carret Lyon 9<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 6054 m<sup>2</sup> - Demandeur : Neximmo 108 19 rue de Vienne 75801 Paris cedex 08 - Mandataire : Monsieur Bresjanac Maxime - Auteur : Monsieur Brenac Olivier 36 rue des Jeuneurs 75002 Paris

PC 069 383 19 00418 T03 déposé le 14 octobre 2021 Transfert - Projet : Changement de destination de bureaux en 1 logement avec modifications des façades - Surface créée : 108 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Saint Eusebe Lyon 3<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 830 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Les Cocons Lyonnais 6 rue Docteur Dalard 69100 Villeurbanne - Mandataire : Madame Pascal Manon

PC 069 385 20 00124 M01 déposé le 15 octobre 2021 Modificatif - Projet : Construction d'une maison individuelle. - Surface créée : 89 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 586 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI EG La Marmottière 18 rue de l'Oiseau Blanc 69005 Lyon - Mandataire : Monsieur Wurm Guy - Auteur : Monsieur Julien Laferrière Jean 23 rue des Macchabées 69005 Lyon

PC 069 382 21 00094 M01 déposé le 13 octobre 2021 Modificatif - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 7 rue Saint Exupery Lyon 2<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 898 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Bari 14 rue Tronchet 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Reynaud Jérémie - Auteur : Monsieur De Gournay Lionel 6 Allée Cazot 69230 Saint-Genis-Laval

PC 069 387 21 00097 T01 déposé le 11 octobre 2021 Transfert - Projet : Démolition d'un immeuble, construction d'un ensemble immobilier de logements, bureaux, restaurant et création de 63 aires de stationnement - Surface créée : 6512 m<sup>2</sup> - Terrain : 267 rue Marcel Mérieux Lyon 7<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 1917 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Gerland Galtier 45 Chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Mandataire : Monsieur Fouque Régis - Auteur : Z Architecture 13 bis Quai Rambaud 69002 Lyon

PC 069 383 21 00338 déposé le 12 octobre 2021 - Projet : Extension et surélévation d'un bâtiment de logements, modification de façade, suppression d'une aire de stationnement - Surface créée : 783 m<sup>2</sup> - Terrain : 45 - 47 rue Rabelais 146 rue de Créqui Lyon 3<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 876 m<sup>2</sup> - Demandeur : Adamia Surélévation 5 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Teboul Michaël - Auteur : Monsieur Rosso Michaël 31 rue du Doyenné 69005 Lyon

PC 069 382 21 00339 déposé le 13 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue du Plat Lyon 2<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 390 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Dietrich Philippe 1 rue Louise Michel 38550 St Maurice l'Exil - Auteur : Monsieur Gaudard Remi 284 rue Centrale 69250 Montanay

PC 069 388 21 00340 déposé le 14 octobre 2021 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 58 m<sup>2</sup> - Terrain : 48 rue Victor et Roger Thomas Lyon 8<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 464 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur De La Tour Hervé 48 rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon 08 - Auteur : Monsieur Jezequel Alexandre 27 rue Romarin 69001 Lyon 01

PC 069 385 21 00341 déposé le 14 octobre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, construction d'une piscine et d'une terrasse - Surface créée : 14 m<sup>2</sup> - Terrain : 49 rue des Aqueducs Lyon 5<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 1141 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Collotte Philippe 49 rue des Aqueducs 69005 Lyon 05 - Auteur : Monsieur Fourmaux Remi Allée des Prés Rouets 69510 Messimy

PC 069 382 21 00342 déposé le 15 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'une activité de services en bureaux - Surface créée : 123 m<sup>2</sup> - Terrain : 44 rue de la République Lyon 2<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 706 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Lyon 1 C/O Crédit Agricole Immobilier 26 avenue René Cassin 69338 Lyon cedex 02 - Mandataire : Monsieur Mader Hervé - Auteur : Atelier Lauria Architecture 56 rue Jeanne d'Arc 69003 Lyon 03

PC 069 388 21 00343 déposé le 15 octobre 2021 - Projet : Réhabilitation d'une maison individuelle, démolition et reconstruction d'une extension - Surface créée : 70 m<sup>2</sup> - Terrain : 11 Impasse Baraille Lyon 8<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 282 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Alamartine Olivier 8 rue des Alouettes 69008 Lyon 08 - Auteur : Monsieur Collomb Etienne 14 Quai de Serbie 69006 Lyon 06

PC 069 388 21 00344 déposé le 15 octobre 2021 - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 171 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 Impasse Pitiot Lyon 8<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 595 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Fronton Olivier 90 Impasse Saint Martin 01120 La Boisse - Auteur : Madame Bouyer Anne Rose 9 grande rue de Saint Rambert 69009 Lyon 09

PC 069 384 21 00345 déposé le 15 octobre 2021 - Projet : Démolition d'une maison, construction d'une pension de famille de 25 logements et création de 4 aires de stationnement - Surface créée : 824 m<sup>2</sup> - Terrain : 35 rue du Bois de la Caille Lyon 4<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 1373 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncière Habitat et Humanisme 69 Chemin de Vassieux 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Madame Alacoque Frédérique - Auteur : Link Architectes 4 rue de la Bourse 69001 Lyon 01

PC 069 385 21 00346 déposé le 15 octobre 2021 - Projet : Démolition d'une maison, construction d'un immeuble de 14 logements et création de 13 aires de stationnement - Surface créée : 918 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 Montée de Loyasse Lyon 5<sup>ème</sup> Superficie du terrain : 759 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC LNC Aleph Promotion 50 route de la Reine 92773 Boulogne Billancourt cedex - Mandataire : Madame Collier Sylvie - Auteur : Bamaa 16 rue Casimir Périer 69002 Lyon 02

---

**Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PD 069 383 21 00031 déposé le 11 octobre 2021 - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment - Terrain : 3 bis / 5 rue des Cuirassiers Lyon 3ème Superficie du terrain : 5522 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Odessa Développement 27 rue Camille Desmoulins 92130 Issy Les Moulineaux - Mandataire : Monsieur Doyat Laurent

PD 069 384 21 00032 déposé le 13 octobre 2021 - Projet : Démolition d'une mezzanine - Terrain : 38 Cours d'Herbouville Lyon 4ème Superficie du terrain : 474 m<sup>2</sup> - Demandeur : Herbouville Valorisation 13 rue Bugeaud 69006 Lyon 06 - Mandataire : Madame Bidois Rosa

---

**Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 382 21 00297 déposé le 11 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,76 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 29 rue Thomassin Lyon 2ème Superficie du terrain : 137 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Roman Florian 4 rue Robert Desnos 69100 Villeurbanne Régie : Régie Carron 9 rue Grenette 69289 Lyon Cedex 02

US 069 387 21 00298 déposé le 11 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 32,45 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 15 rue de la Madeleine Lyon 7ème Superficie du terrain : 401 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Pinault Frédéric 600 route de Marceau Dessous 74210 Doussard

US 069 388 21 00299 déposé le 12 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 100,79 m<sup>2</sup> en bureaux - Terrain : 2 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 453 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI B.E.L 2 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : Madame Jourdan Emilie

US 069 383 21 00300 déposé le 14 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 56,09 m<sup>2</sup> en cabinet médical - Terrain : 239 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 255 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Chriv Olivier 50 boulevard des Belges 69006 Lyon 06 Régie : YSYS Immo 73 cours Albert Thomas 69003 Lyon 03

---

**Déclaration préalable délivrée par la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 383 21 01547 Décision du 11 octobre 2021 à Monsieur Bouillot Claude 20 rue du Docteur Griveaud 71600 Paray-le-Monial - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 25 rue du Docteur Bonhomme Lyon 3ème

---

**Permis de construire délivré par la Ville de Lyon pendant la période du 11 au 15 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 387 21 00046 - Arrêté du 13 octobre 2021 à Eiffage Immobilier Centre Est 3 rue Hrant Dink 69002 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 357 logements, de locaux commerciaux et de service public, et création de 288 aires de stationnement - Surface créée : 25787 m<sup>2</sup> - Terrain : rue Clément Marot, Simone de Beauvoir, Felizat ZAC des Girondins lots 2 et 3 Lyon 7ème 12

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 18 au 22 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 381 19 02259 T01 déposée le 18 octobre 2021 Transfert - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Désirée Lyon 1er Superficie du terrain : 342 m<sup>2</sup> - Demandeur : Chan Sas 7 rue Désirée 69001 Lyon 01 - Mandataire : Monsieur Chosson Thibaud

DP 069 385 21 00824 T01 déposée le 20 octobre 2021 Transfert - Projet : Ravalement de façade et remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 4 Allée de l'Aurore Lyon 5ème Superficie du terrain : 644 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Autrusson Nicolas 4 Allée de l'Aurore 69005 Lyon 05

DP 069 386 21 02282 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Aménagement d'une terrasse - Terrain : 13 bis ter place Jules Ferry Lyon 6ème Superficie du terrain : 4914 m<sup>2</sup> - Demandeur : BPS 38 avenue des Champs Elysées 75008 Paris - Mandataire : Monsieur Menard Antoine

DP 069 385 21 02283 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Abattage et plantation d'arbres - Terrain : 7 rue des Noyers Lyon 5ème Superficie du terrain : 1464 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Eyraud Charles-Henri 7 rue des Noyers 69005 Lyon 05

DP 069 382 21 02284 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 29 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : ASF Toitures 200 avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Mandataire : Monsieur Pagnon Armel

DP 069 387 21 02285 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en location courte durée - Terrain : 24 rue Jean François Raclot Lyon 7ème Superficie du terrain : 2519 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Bedida Jérôme 27 rue Turbil 69003 Lyon 03

DP 069 389 21 02286 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 10 B rue Jean-Baptiste Chopin Lyon 9ème Superficie du terrain : 1061 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sam Invest 78 rue du Bourdonnais 69009 Lyon 09 - Mandataire : Monsieur Scialom Samuel

DP 069 385 21 02287 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Modification de clôture et installation d'un portail - Terrain : 8 Montée des Châteaux Lyon 5ème Superficie du terrain : 445 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Blein Gilles, Daniel, Marcel 10 rue des Marronniers 69002 Lyon 02

DP 069 384 21 02288 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 47 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 218 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cym Toiture 2 rue de la Gare 69009 Lyon 09 - Mandataire : Monsieur Merah Christophe

DP 069 382 21 02289 déposée le 18 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 rue Gaspard André Lyon 2ème Superficie du terrain : 337 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eurl Romain B 1 rue Gaspard André 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Bourrat Romain

DP 069 389 21 02290 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Construction d'une piscine et installation d'une pergola - Terrain : 4 Allée des Cavatines Lyon 9ème Superficie du terrain : 644 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Djemili Karim 4 Allée des Cavatines 69009 Lyon 09

DP 069 386 21 02291 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 71 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 168 m<sup>2</sup> - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Madame Roche Michèle

DP 069 385 21 02292 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 14 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 Impasse de la Joconde Lyon 5ème Superficie du terrain : 565 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Carbonaro Elio 4 Impasse de la Joconde 69005 Lyon 05

DP 069 386 21 02293 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 90 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 565 m<sup>2</sup> - Demandeur : Palomas 2 rue Colonel Chambonnet 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Clerc Dominique

- DP 069 389 21 02294 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 76 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 1541 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Foodlab Holding 7 rue des Sports 69003 Lyon 03
- DP 069 389 21 02295 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 43 Quai Pierre Scize Lyon 9ème Superficie du terrain : 755 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat de copropriétaires - Regie Janin 49 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Thalabard Eric
- DP 069 381 21 02296 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue du Bon Pasteur Lyon 1er Superficie du terrain : 100 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ceccadli et Associés 72 avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon 03 - Mandataire : Monsieur Ceccaldi Xavier
- DP 069 385 21 02297 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Installation d'une station de recharge pour véhicules électriques - Terrain : Angle Montée de Choulans - rue des Fossés de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 379 m<sup>2</sup> - Demandeur : Izivia 196 avenue Thiers 69461 Lyon cedex 06 - Mandataire : Monsieur Berto Thomas
- DP 069 389 21 02298 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Modification de façade et réfection de toiture - Terrain : 51 grande rue de Saint Rambert Lyon 9ème Superficie du terrain : 55 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Duc Olivier 51 Grande rue de Saint Rambert 69009 Lyon 09
- DP 069 382 21 02299 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 70 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 364 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Combaret Valérie 70 rue Auguste Comte 69002 Lyon 02
- DP 069 383 21 02300 déposée le 19 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 7 Passage Rober Bréchan Lyon 3ème Superficie du terrain : 7775 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon, Direction gestion technique des bâtiments 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : Monsieur le Maire
- DP 069 385 21 02301 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 9 rue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 170 m<sup>2</sup> - Demandeur : Malo 9 rue du Doyenné 69005 Lyon 05 - Mandataire : Madame Hilaire Marine
- DP 069 386 21 02302 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 31 Cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 267 m<sup>2</sup> - Demandeur : Société Développement Optique Audition 55 avenue Victor Hugo 75016 Paris 16 - Mandataire : Monsieur Zanichelli Gilles
- DP 069 389 21 02303 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 131 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 45837 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud
- DP 069 386 21 02304 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Réhabilitation d'un immeuble avec ITE - Terrain : 9 rue Robert Lyon 6ème Superficie du terrain : 211 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monceau Investissements Immobiliers 36 rue Saint Pétersbourg 75008 Paris 08 - Mandataire : Madame Bochereau Audrey
- DP 069 385 21 02305 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 11 - 17 rue Jeunet Lyon 5ème Superficie du terrain : 16680 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud
- DP 069 389 21 02306 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobiles 5G - Terrain : 17 rue de Montrilblond Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m<sup>2</sup> - Demandeur : On Tower France 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Monsieur Darmigny Arnaud
- DP 069 383 21 02307 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 243 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 652 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Hage Nicolas 13 rue Camille 69003 Lyon 03
- DP 069 389 21 02308 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 24 rue Saint-Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 479 m<sup>2</sup> - Demandeur : NIP S.A.R.L Les Jails 38650 St Martin de la Cluze - Mandataire : Monsieur Rosset Boulon Mathieu Bernard
- DP 069 384 21 02309 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 565 m<sup>2</sup> - Demandeur : L'Or Noir 137 Chemin de Crépieux 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Hodara Grégory
- DP 069 382 21 02310 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 rue de Condé Lyon 2ème Superficie du terrain : 540 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Gaham Rachida 9 rue de Condé 69002 Lyon 02
- DP 069 381 21 02311 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 4 rue Giuseppe Verdi Lyon 1er Superficie du terrain : 204 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL Ent. Thomas 73 rue Paul et Marc Barbezat 69150 Décines Charpieu - Mandataire : Monsieur Thomas Arnaud
- DP 069 383 21 02312 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 88 rue Servient Lyon 3ème Superficie du terrain : 229 m<sup>2</sup> - Demandeur : BVB Promotion 33 rue de la République 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Ferrari Vincent
- DP 069 384 21 02313 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Modification d'une mezzanine et changement de menuiseries - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue de Nuits Lyon 4ème Superficie du terrain : 423 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Ferreira Lima Mathilde 14 rue de Nuits 69004 Lyon 04
- DP 069 381 21 02314 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 rue Terme Lyon 1er Superficie du terrain : 134 m<sup>2</sup> - Demandeur : Two Amigos 19 Quai Jayr 69009 Lyon 09 - Mandataire : Monsieur Guerin David
- DP 069 389 21 02315 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 975 m<sup>2</sup> - Demandeur : In'li Aura 101 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon 04 - Mandataire : Monsieur Hamelin Guillaume
- DP 069 382 21 02316 déposée le 20 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 7 Cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 747 m<sup>2</sup> - Demandeur : Confluence Rolin Bainsin 7 Cours Charlemagne 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Marin Cédric
- DP 069 383 21 02317 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 12 - 20 rue Saint Sidoine Lyon 3ème Superficie du terrain : 9173 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncia - Sdc La Victorienne 132 Cours Charlemagne 69002 Lyon 02
- DP 069 384 21 02318 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Modification d'une terrasse - Terrain : 14 rue Artaud Lyon 4ème Superficie du terrain : 1041 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Hughes John 14 rue Artaud 69004 Lyon 04
- DP 069 381 21 02319 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 rue Lanterne Lyon 1er Superficie du terrain : 255 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Farges Maxime 1 rue Lanterne 69001 Lyon 01
- DP 069 387 21 02320 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Jean Gay Lyon 7ème Superficie du terrain : 1558 m<sup>2</sup> - Demandeur : JTS 11 Chemin de Béné 42800 Rive de Gier
- DP 069 383 21 02321 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 Cours Gambetta - 4 rue Montebello Lyon 3ème Superficie du terrain : 426 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : Monsieur Fassolette Laurent
- DP 069 382 21 02322 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6 rue Dubois Lyon 2ème Superficie du terrain : 162 m<sup>2</sup> - Demandeur : PICQ 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Mandataire : Monsieur PICQ Christophe
- DP 069 383 21 02323 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Modification de façade, de clôture et démolition d'un escalier - Terrain : 3 place Hottin Lyon 3ème Superficie du terrain : 221 m<sup>2</sup> - Demandeur : 69 Mètres Carrés 27 avenue Esquirol 69003 Lyon 03 - Mandataire : Monsieur Bounia Abdelahab
- DP 069 382 21 02324 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 13 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Paul Lintier Lyon 2ème Superficie du terrain : 458 m<sup>2</sup> - Demandeur : Clim Invest 9 rue des Mesanges 39230 Chaumergy - Mandataire : Monsieur Climonet Antoine
- DP 069 382 21 02325 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Création d'une mezzanine - Surface créée : 17 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Paul Lintier Lyon 2ème Superficie du terrain : 458 m<sup>2</sup> - Demandeur : Clim Invest 9 rue des Mesanges 39230 Chaumergy - Mandataire : Monsieur Climonet Antoine
- DP 069 382 21 02326 déposée le 21 octobre 2021 - Projet : Création de 2 mezzanines - Surface créée : 34 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Paul Lintier Lyon 2ème Superficie du terrain : 458 m<sup>2</sup> - Demandeur : Clim Invest 9 rue des Mesanges 39230 Chaumergy - Mandataire : Monsieur Climonet Antoine
- DP 069 389 21 02327 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de service - Surface créée : 107 m<sup>2</sup> - Terrain : 7 rue du 3 septembre 1944 Lyon 9ème Superficie du terrain : 6169 m<sup>2</sup> - Demandeur : Docteur Carole Chaineaux 102 rue de Montesquieu 69007 Lyon 07 - Mandataire : Madame Chaineaux Carole

DP 069 383 21 02328 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 131 - 131 ter avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 19694 m<sup>2</sup> - Demandeur : Société Orange 3 rue Charles Biennier 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Grorud Alexandre

DP 069 381 21 02329 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Restauration du mur de clôture et du revêtement de sol - Terrain : 56 rue Pierre Dupont Saint Bruno les Chartreux Lyon 1er Superficie du terrain : 5626 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon 1 place Louis Pradel 69001 Lyon 01 - Mandataire : Monsieur le Maire

DP 069 386 21 02330 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 85 rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 371 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : Monsieur Germain Sébastien

DP 069 384 21 02331 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 16 rue Anselme Lyon 4ème Superficie du terrain : 292 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : Monsieur Germain Sébastien

DP 069 388 21 02332 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 124 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 134 m<sup>2</sup> - Demandeur : Chanel SAS 12 rue de l'Industrie 69200 Venissieux - Mandataire : Monsieur Dufer Raphaël

DP 069 388 21 02333 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Installation d'une clôture et d'un portail - Terrain : 4 rue Chalumeau Lyon 8ème Superficie du terrain : 609 m<sup>2</sup> - Demandeur : Afeo 15 rue de l'Avenir 69740 Genas - Mandataire : Monsieur Pereira Antonio

DP 069 389 21 02334 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et ravalement de façades - Terrain : 76 avenue Sidoine Apollinaire Lyon 9ème Superficie du terrain : 2034 m<sup>2</sup> - Demandeur : In'li Aura 14 rue Tronchet 69006 Lyon 06 - Mandataire : Monsieur Hamelin Guillaume

DP 069 384 21 02335 déposée le 22 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 84 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 589 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Irolla Bruno 11 chemin du Pelleru 69300 Caluire et Cuire

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 18 au 22 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 385 11 00067 T01 déposé le 18 octobre 2021 Transfert - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'une piscine - Surface créée : 259 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 b impasse des Mûres Lyon 5ème Superficie du terrain : 4105 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Duchamp Hervé 13 B Impasse des Mûres 69005 Lyon 05 - Auteur : Monsieur Lagrange Philippe 14 rue de Cavenne 69007 Lyon

PC 069 383 13 00191 M01 déposé le 20 octobre 2021 Modificatif - Projet : réhabilitation de dépendances avec création de 2 logements et de 2 aires de stationnement - Surface créée : 101 m<sup>2</sup> - Terrain : 78 rue Trarieux Lyon 3ème Superficie du terrain : 1023 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Saint-Girons Joëlle 78 rue Trarieux 69003 Lyon - Auteur : Sas Xavier Meurisse Architecte 1 rue du Gué 92500 Rueil Malmaison

PC 069 386 17 00417 M02 déposé le 21 octobre 2021 Modificatif - Projet : Extension d'un établissement scolaire - Surface créée : 698 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 1573 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ensemble Scolaire Fenelon La Trinité 1 rue Paul Michel Perret 69006 Lyon - Mandataire : Monsieur Widemann Jérôme - Auteur : Madame Dauphin Valérie 5 rue Jean Barbier 69110 Sainte Foy Lès Lyon

PC 069 385 18 00089 M02 déposé le 18 octobre 2021 Modificatif - Projet : démolition d'un bâtiment et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 86 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 impasse du Fort Sainte Irénée Lyon 5ème Superficie du terrain : 417 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Redjimi Aida 3 impasse du Fort Sainte Irénée 69005 Lyon - Auteur : Cadic Mathieu 14 rue Martin 69003 Lyon 03

PC 069 385 20 00022 M02 déposé le 18 octobre 2021 Modificatif - Projet : Démolition d'un escalier et d'un édicule, réhabilitation de 4 immeubles de logements - Surface créée : 115 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 rue du Viel Renversé Lyon 5ème Superficie du terrain : 271 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Arcadia 15 rue Gensoul 69110 Sainte Foy Lès Lyon - Mandataire : Monsieur Fontanille Renaud - Auteur : Madame Remond Cécile 5 place Edgar Quinet 69006 Lyon

PC 069 388 20 00062 M02 déposé le 21 octobre 2021 Modificatif - Projet : Démolition totale. Construction d'un ensemble immobilier de 75 logements et création de 68 aires de stationnement. - Surface créée : 4840 m<sup>2</sup> - Terrain : 270-274 boulevard Pinel Lyon 8ème Superficie du terrain : 3852 m<sup>2</sup> - Demandeur : Kaufman et Broad Promotion 1 19 rue Domer 69007 Lyon - Mandataire : Monsieur Moskofidis Vincent - Auteur : SAS VCA Atelier d'Architecture 69005 Lyon 05 - Auteur : Bamaa Architectes 16 rue Casimir Périer 69002 Lyon

PC 069 387 20 00204 T01 déposé le 20 octobre 2021 Transfert - Projet : Construction d'un immeuble de bureaux - Surface créée : 565 m<sup>2</sup> - Terrain : 25 rue Saint Jérôme Lyon 7ème Superficie du terrain : 640 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI PI 3 rue Jangot 69007 Lyon 07 - Mandataire : Monsieur Frederic Chevassus - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 384 21 00008 M01 déposé le 19 octobre 2021 Modificatif - Projet : Création de - Surface de plancher - Surface créée : 41 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue du Bois de la Caille Lyon 4ème Superficie du terrain : 1491 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Verdet Claire 1 rue du Bois de la Caille 69004 Lyon - Auteur : Unaarchitecture 10 Chemin Bellevue 69160 Tassin-la-Demi-Lune

PC 069 385 21 00347 déposé le 18 octobre 2021 - Projet : Construction de 3 maisons individuelles et création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 360 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue des Battières Lyon 5ème Superficie du terrain : 1404 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Pierre et Patrimoine 2 avenue Jean Bergeron 69290 Craponne - Mandataire : Monsieur Montillet Bernard - Auteur : Madame Dupuy Poulat Fabienne 10 Route de Ravel 69440 St Laurent d'Agny

PC 069 383 21 00348 déposé le 19 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et création de - Surface de plancher - Surface créée : 88 m<sup>2</sup> - Terrain : 184 avenue Felix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 334 m<sup>2</sup> - Demandeur : Zebra Capital 10 rue de la Charité 69002 Lyon 02 - Mandataire : Monsieur Lagesse Jérôme - Auteur : Monsieur Fumat Julien 70 bis rue Bossuet 69006 Lyon 06

PC 069 385 21 00349 déposé le 19 octobre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, modification de façade, changement de menuiseries et construction d'une piscine - Surface créée : 131 m<sup>2</sup> - Terrain : 38 rue de Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 2011 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Depres Frederic 10 bis rue du Fort Saint Irénée 69005 Lyon 05 - Auteur : Enea 19 Chemin de la Chauderaie 69340 Francheville

PC 069 389 21 00350 déposé le 21 octobre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle et construction d'une piscine - Surface créée : 40 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 Allée des Cavatines Lyon 9ème Superficie du terrain : 1501 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Stiernon Bertrand 13 Allée des Cavatines 69009 Lyon 09 - Auteur : Monsieur Buttion Pierre 7 Quai Maréchal Joffre 69002 Lyon 02

PC 069 385 21 00351 déposé le 21 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 42 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 rue du Boeuf Lyon 5ème Superficie du terrain : 231 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Baravian Noël 69 Chemin de la Combe aux Loups 69330 Meyzieu

---

### Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 18 au 22 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 389 21 00301 déposé le 18 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 24 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 36 grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 574 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame De Vendin née Chamba Carine 9 Bis chemin des Acacias 69130 Ecully Régie : Billon Bouvet Bonnamour 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon

US 069 389 21 00302 déposé le 18 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 23 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 37 grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 380 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Empis De Vendin Emmanuel 9 Bis chemin des Acacias 69130 Ecully Régie : Citya Gallichet-Lemaître 56 cours Gambetta 69007 Lyon 07

US 069 386 21 00303 déposé le 19 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 15,57 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 2 rue Duquesne Lyon 6ème Superficie du terrain : 379 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Monnet Claude 4 rue Jean Pellet

69300 Caluire et Cuire Régie : Régie Galyo S.A. 4 rue de la Charité 69002 Lyon

US 069 387 21 00304 déposé le 20 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 64,6 m<sup>2</sup> en hébergement hôtelier - Terrain : 25 rue Saint-Jérôme Lyon 7ème Superficie du terrain : 195 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Soulard Pierre-Maxime 25 rue Saint-Jérôme 69007 Lyon Régie : Citya Gallichet Lemaître 56 cours Gambetta 69007 Lyon 07

US 069 386 21 00305 déposé le 22 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 58,34 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocat - Terrain : 17 place de l'Europe Lyon 6ème Superficie du terrain : 1003 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame Tourniaire Nouchine Hélène 139 rue Vendôme 69006 Lyon 06 Régie : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon cedex 03

US 069 383 21 00306 déposé le 22 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47,29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 224 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 3059 m<sup>2</sup> - Demandeur : Monsieur Kravetz Grégory 11 Osi 08034 Barcelone Régie : Innovacti 87 rue Garibaldi 69006 Lyon 06

US 069 389 21 00307 déposé le 22 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 85 m<sup>2</sup> en cabinet d'expert-comptable et de commissaire aux comptes - Terrain : 4 rue du 24 mars 1852 Lyon 9ème Superficie du terrain : 10487 m<sup>2</sup> - Demandeur : P.B. Consult 27 chemin des Charbottes 69450 Saint Cyr au Mont d'Or - Mandataire : Monsieur Boeuf Pierre Régie : Petrucci Convert 6 quai Jean-Baptiste Simon 69270 Fontaines Sur Saône

US 069 386 21 00308 déposé le 22 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 74,59 m<sup>2</sup> en cabinet d'hypnose - Terrain : 69-71 rue Louis Blanc Lyon 6ème Superficie du terrain : 615 m<sup>2</sup> - Demandeur : Madame De Joussineau Jeanne 27 rue Félix Jacquier 69006 Lyon 06 Régie : JPG Goudard Coulard 71 rue Tronchet 69006 Lyon 06

---

## **Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 18 au 22 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 389 21 00939 Décision du 19 octobre 2021 à Monsieur Marrel Olivier 74 rue des Docks 69009 Lyon - Projet : Extension à destination d'habitation - Surface créée : 19 m<sup>2</sup> - Terrain : 74 - 76 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 382 21 01181 Décision du 19 octobre 2021 à Lockairroom SAS 15 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 38 rue Sala Lyon 2ème

DP 069 384 21 01275 Décision du 19 octobre 2021 à Adonis 56 Quai Joseph Gillet 69004 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 8 Chemin du Vallon Lyon 4ème

DP 069 388 21 01298 Décision du 19 octobre 2021 à M Project 08 1 rue Georges Brassens 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 avenue Paul Santy Lyon 8ème

DP 069 386 21 01357 Décision du 19 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69364 Lyon cedex 07 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème

DP 069 387 21 01361 Décision du 19 octobre 2021 à SCI Yves Farge 75 B rue de Sèze 69006 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 17 boulevard Yves Farge Lyon 7ème

DP 069 386 21 01413 Décision du 19 octobre 2021 à Monsieur Berais Mathias 12 Allée Max Planck 69780 Mions - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Surface créée : 81 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 rue Duguesclin Lyon 6ème

DP 069 384 21 01444 Décision du 19 octobre 2021 à Ville de Lyon Direction gestion technique des bâtiments 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

DP 069 382 21 01486 Décision du 19 octobre 2021 à Monsieur Curis Aymeric 27 rue Sainte Hélène 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 27 rue Sainte-Hélène Lyon 2ème

DP 069 383 21 01605 Décision du 19 octobre 2021 à Mgen Centres de Santé 3 Square Max Hymans 75015 Paris - Projet : Installation de climatiseurs et changement de menuiseries - Terrain : 44 rue Feuillat Lyon 3ème

DP 069 384 21 01610 Décision du 19 octobre 2021 à SCI Nrsa 16 Cours d'Herbouville 69004 Lyon - Projet : Changement de destination d'activités de services en logement - Terrain : 16 Cours d'Herbouville Lyon 4ème

DP 069 386 21 01627 Décision du 19 octobre 2021 à Rhonetel 24 26 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 24 - 26 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 384 21 01647 Décision du 19 octobre 2021 à Madame Vincent Roxane 3 rue de la Poudrière 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 place Marcel Bertone Lyon 4ème

DP 069 383 21 01656 Décision du 20 octobre 2021 à Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 Quai Victor Augagneur Lyon 3ème

DP 069 383 21 01801 Décision du 19 octobre 2021 à SCI BBT 37 Cours Eugénie 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 5 rue Saint-Maximin Lyon 3ème

DP 069 385 21 01842 Décision du 19 octobre 2021 à L'Artigiano 3 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 386 21 01864 Décision du 19 octobre 2021 à cabinet tamburini 1 rue Pascal 69100 villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 130 avenue Thiers Lyon 6ème

DP 069 387 21 01869 Décision du 19 octobre 2021 à Gram SAS 5 rue Capitaine Robert Cluzan 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 rue Capitaine Robert Cluzan Lyon 7ème

DP 069 385 21 01880 Décision du 19 octobre 2021 à Entreprise Ertp 580 rue de Chavanne 69400 Arnas - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 18 rue des Macchabées Lyon 5ème

DP 069 387 21 01930 Décision du 19 octobre 2021 à Zinguerie du Rhône 270 avenue des Frères Lumière 69730 Genay - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 43 rue Chevreul Lyon 7ème

DP 069 387 21 01935 Décision du 19 octobre 2021 à Madame Bouquin Agnès 46 rue du Président Edouard Herriot 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Surface créée : 89 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 place Gabriel Péri Lyon 7ème

DP 069 383 21 01936 Décision du 19 octobre 2021 à Agesca Identification 19 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron - Projet : Modification de façade - Terrain : 64 Cours du Docteur Long Lyon 3ème

DP 069 381 21 01955 Décision du 19 octobre 2021 à Ville de Lyon Direction gestion technique des bâtiments 69205 Lyon cedex 01 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue du Jardin des Plantes Lyon 1er

DP 069 389 21 01960 Décision du 19 octobre 2021 à Euromaster 180 avenue de l'Europe 38330 Montbonnot - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 48 rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 382 21 01962 Décision du 19 octobre 2021 à Cabinet D.P.S 574 chemin de Wette Fays 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 11 - 12 quai Rambaud Lyon 2ème

DP 069 385 21 01974 Décision du 19 octobre 2021 à Madame Rivalier Véronique 15 Quai du Général Sarraill 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 7 place Benoît Crépu Lyon 5ème

DP 069 383 21 02020 Décision du 19 octobre 2021 à My Food 84 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 63 rue du Dauphiné Lyon 3ème

DP 069 384 21 02025 Décision du 19 octobre 2021 à Monsieur Meynier Bernard 11 allée de la Source 69570 Dardilly - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 rue Pelletier Lyon 4ème

DP 069 383 21 02068 Décision du 19 octobre 2021 à Monsieur Amsellem Benjamin 20 ter rue Guilloud 69003 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 88 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème

DP 069 383 21 02102 Décision du 19 octobre 2021 à Batigere Rhône-Alpes 31 bis rue Bossuet 69415 Lyon cedex 06 - Projet : Modification de façade - Terrain : 82 cours du Docteur Long Lyon 3ème

---

**Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 18 au 22 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 389 20 00122 - Arrêté du 19 octobre 2021 à SAS GDDM 34 rue Albert Falsan 69009 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier de 9 chambres, modification de façade - Surface créée : 234 m<sup>2</sup> - Terrain : 34 rue Albert Falsan Lyon 9ème

PC 069 387 21 00097 T01 - Arrêté du 19 octobre 2021 Transfert à SCCV Gerland Galtier 45 Chemin du Moulin Carron 69570 Dardilly - Projet : Démolition d'un immeuble, construction d'un ensemble immobilier de logements, bureaux, restaurant et création de 63 aires de stationnement - Surface créée : 6512 m<sup>2</sup> - Terrain : 267 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

PC 069 389 21 00123 - Arrêté du 19 octobre 2021 à SCCV Docks 38 68 Cours La Fayette 69003 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 35 logements et création de 34 aires de stationnement - Surface créée : 2511 m<sup>2</sup> - Terrain : rue des Docks / rue de La Martinique Lyon 9ème

PC 069 388 21 00149 - Arrêté du 19 octobre 2021 à Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69006 Lyon - Projet : Démolition totale. Construction d'un ensemble immobilier de 65 logements et de 59 aires de stationnement. - Surface créée : 4312 m<sup>2</sup> - Terrain : 280 - 284 boulevard Pinel Lyon 8ème

PC 069 385 21 00178 - Arrêté du 19 octobre 2021 à Monsieur Mazuir Mathieu 11 cours Gambetta 69003 Lyon - Projet : Rénovation et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 37 m<sup>2</sup> - Terrain : 28 rue Docteur Albéric Pont Lyon 5ème

PC 069 385 21 00185 - Arrêté du 19 octobre 2021 à Monsieur Treve Bernard 23 rue Grange Bruyère 69110 Sainte Foy Lès Lyon - Projet : Changement de menuiseries, construction d'une terrasse et d'un abri voiture - Terrain : 23 rue Grange Bruyère Lyon 5ème

PC 069 388 21 00190 - Arrêté du 19 octobre 2021 à Métropole de Lyon 20 rue du Lac CS 33569 69505 Lyon cedex 03 - Projet : Installation d'un bâtiment modulaire provisoire - Surface créée : 176 m<sup>2</sup> - Terrain : 192 boulevard Pinel Lyon 8ème

PC 069 382 21 00236 - Arrêté du 19 octobre 2021 à Société Civile Immobilière Nino 1 16 rue Emile Zola 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et création d'une mezzanine - Surface créée : 47 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 rue Emile Zola Lyon 2ème

PC 069 387 21 00311 - Arrêté du 19 octobre 2021 à SNCF Réseau 15 -17 rue Jean-Philippe Rameau 93200 Saint Denis cedex - Projet : Construction de 2 bâtiments - Surface créée : 324 m<sup>2</sup> - Terrain : 34 rue Paul Duvivier Site SNCF Jean Macé Lyon 7ème 16

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 384 21 02336 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 Place du Commandant Arnaud Lyon 4ème Superficie du terrain : 461 m<sup>2</sup> - Demandeur : CMG 1 Place du Commandant Arnaud 69004 Lyon 04 - Mandataire : Mme Masson Clémentine

DP 069 381 21 02337 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 3 Rue du Bât d'Argent Lyon 1er Superficie du terrain : 219 m<sup>2</sup> - Demandeur : S.E.P.T. SARL 13 Rue Jean Corona 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Beroud Pierre

DP 069 383 21 02338 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 154 Rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 492 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 383 21 02339 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 44 Avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : Billon Bouvet Bonnamour 119 Avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon 03 - Mandataire : Mme Dangeul Margaux

DP 069 389 21 02340 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Modifications de façade - Terrain : 18 Rue Félix Mangini Lyon 9ème Superficie du terrain : 4440 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Primopierre 36 Rue de Naples 75008 Paris 08 - Mandataire : M. Loiseau Nicolas

DP 069 384 21 02341 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Construction d'une terrasse - Terrain : 35 Rue Eugène Pons Lyon 4ème Superficie du terrain : 1339 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Grenier Mathieu 35 Rue Eugène Pons 69004 Lyon 04

DP 069 389 21 02342 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Allègement d'un arbre (cèdre) - Terrain : 48 Rue Pierre Baizet Lyon 9ème Superficie du terrain : 70319 m<sup>2</sup> - Demandeur : Elagage de l'ouest 257 Avenue Charles de Gaulle 69160 Tassin la Demi-Lune

DP 069 388 21 02343 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 47 Rue Victor et Roger Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 340 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Buttner Jean-Pierre 47 Rue Victor et Roger Thomas 69008 Lyon 08

DP 069 381 21 02344 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 9 Quai Jean Moulin Lyon 1er Superficie du terrain : 978 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Frerot Camille 21 Rue René Leynaud 69001 Lyon 01

DP 069 383 21 02345 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 626 m<sup>2</sup> - Demandeur : le Corail 2 Allée Georges Clouzet 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Sreouna Mustapha

DP 069 385 21 02346 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Extension d'un logement - Surface créée : 18 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Jean Prévost Lyon 5ème Superficie du terrain : 317 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Scalia Françoise 3 Rue Jean Prévost 69005 Lyon 05

DP 069 381 21 02347 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 20 Rue Hippolyte Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 94 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Galyo 4 Rue de la Charité 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. De Catheu Frédéric

DP 069 387 21 02348 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 25 Rue Saint-Jérôme Lyon 7ème Superficie du terrain : 166 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. SOULARD Pierre-Maxime 25 Rue Saint-Jérôme 69007 Lyon 07

DP 069 386 21 02349 déposée le 25 octobre 2021 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 149 Rue Cuvier Lyon 6ème Superficie du terrain : 182 m<sup>2</sup> - Demandeur : THAI Harmonie 149 Rue Cuvier 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Jacquemard Pascal

DP 069 385 21 02350 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 Place Benoît Crépu Lyon 5ème Superficie du terrain : 174 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncia Lyon 132 Cours Charlemagne 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Coing Nicolas

DP 069 384 21 02351 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 1 - 3 Rue Dumenge Lyon 4ème Superficie du terrain : 485 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : Plenetude

DP 069 384 21 02352 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 52 Rue Hénou Lyon 4ème Superficie du terrain : 33652 m<sup>2</sup> - Demandeur : SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint Priest - Mandataire : M. Deroche Antoine

DP 069 382 21 02353 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 8 m<sup>2</sup> - Terrain : 10 Quai Antoine Riboud Lyon 2ème Superficie du terrain : 3934 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Ria Luc 10 Quai Antoine Riboud 69002 Lyon 02

DP 069 387 21 02354 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 Rue Jean-Marie Chavant Lyon 7ème Superficie du terrain : 2189 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Chavant 5 7 Rue Jean-Marie Chavant 69007 Lyon 07 - Mandataire : M. Lacour Guillaume

DP 069 389 21 02355 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 Rue Transversale Lyon 9ème Superficie du terrain : 4249 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Ferreira Tania 4 Place Chanoine Chatard 69450 St Cyr au Mont d'Or



- DP 069 386 21 02356 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 42 Rue Tête d'Or Lyon 6ème Superficie du terrain : 94 m<sup>2</sup> - Demandeur : Second Round - Mangiabuono 85 Boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon 04 - Mandataire : M. Monin Amélie
- DP 069 382 21 02357 déposée le 26 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 65 Rue de la République Lyon 2ème Superficie du terrain : 265 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Lyon 2 C/O Crédit Agricole Immobilier Services 26 Avenue René Cassin 69338 Lyon Cedex 09 - Mandataire : M. Mader Hervé
- DP 069 384 21 02358 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 Rue André Bonin Lyon 4ème Superficie du terrain : 2881 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL 36 Quai Fulchiron 69425 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Bergereau Thierry
- DP 069 389 21 02359 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 37 - 38 Quai Arloing Lyon 9ème Superficie du terrain : 545 m<sup>2</sup> - Demandeur : ASF Toitures Avenue de la Gare 69380 Marcilly-d'Azergues - Mandataire : M. Pagnon Armel
- DP 069 383 21 02360 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 211 Rue Duguesclin Lyon 3ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume
- DP 069 389 21 02361 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial et artisanal en 1 logement - Terrain : 7 Rue du Mont d'Or Lyon 9ème Superficie du terrain : 203 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Barry Eric 7 Rue du Mont d'Or 69009 Lyon
- DP 069 381 21 02362 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture et aménagement intérieur d'un restaurant - Surface créée : 8 m<sup>2</sup> - Terrain : 26 Rue Hyppolite Flandrin Lyon 1er Superficie du terrain : 247 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sky Bar 26 Rue Hyppolite Flandrin 69001 Lyon 01 - Mandataire : M. Joffre Rémi
- DP 069 383 21 02363 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 11 Rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 3766 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon 05 - Mandataire : Mme Chapela Caroline
- DP 069 383 21 02364 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 34 bis Avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 390 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Archeny Guillaume
- DP 069 383 21 02365 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 Boulevard Pinel Lyon 3ème Superficie du terrain : 436 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Clement Gabriel 12 Boulevard Pinel 69003 Lyon 03
- DP 069 386 21 02366 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 183 Cours La Fayette Lyon 6ème Superficie du terrain : 284 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bois 4 Place Amédée Bonnet 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Bois Dominique
- DP 069 388 21 02367 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 Avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 1234 m<sup>2</sup> - Demandeur : OPM Gestion 45 Quai Charles de Gaulle 69463 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Gibier Héléne
- DP 069 385 21 02368 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Installation d'un portail et construction d'un escalier - Terrain : 24 montée de Saint-Barthélemy Lyon 5ème Superficie du terrain : 17627 m<sup>2</sup> - Demandeur : OGEC «Aux Lazaristes la Salle» 24 montée de Saint-Barthélemy 69005 Lyon - Mandataire : M. Carrier Alain
- DP 069 385 21 02369 déposée le 27 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 41 Rue Saint-Georges 17 - 18 Quai Fulchiron Lyon 5ème Superficie du terrain : 603 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Galyo 4 Rue de la Charité 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Timal Laurence
- DP 069 386 21 02370 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 11 - 13 Cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 508 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL 36 Quai Fulchiron 69425 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Bergereau Thierry
- DP 069 383 21 02371 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 Rue Louise Lyon 3ème Superficie du terrain : 249 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Peeters 49 Avenue Pablo Picasso 69512 Vaulx en Velin Cedex - Mandataire : M. Delrieux Thierry
- DP 069 382 21 02372 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 Cours de Verdun Rambaud Lyon 2ème Superficie du terrain : 1895 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNCF Immobilier 10 Rue Camille Moke 93210 st Denis - Mandataire : M. Belhadj Toufik
- DP 069 383 21 02373 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade et réfection de toiture - Terrain : 4 bis Rue Girié Lyon 3ème Superficie du terrain : 252 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-et Cuire - Mandataire : M. Fassollette Laurent
- DP 069 383 21 02374 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 146 - 146 B Avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 1984 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-et Cuire - Mandataire : M. Fassollette Laurent
- DP 069 387 21 02375 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 Rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 321 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL Adam Coiffure 1 Rue de Marseille 69007 Lyon 07 - Mandataire : M. Matoussi Ammar
- DP 069 385 21 02376 déposée le 28 octobre 2021 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 7 Rue Chazay Lyon 5ème Superficie du terrain : 275 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Beniere Guy 7 Rue Chazay 69005 Lyon 05
- DP 069 386 21 02377 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 22 Rue Germain Lyon 6ème Superficie du terrain : 446 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno E.U.R.L 65 Rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bruno Jean-François
- DP 069 386 21 02378 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 18 rue du Professeur Weill Lyon 6ème Superficie du terrain : 164 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien
- DP 069 383 21 02379 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue Guy Lyon 3ème Superficie du terrain : 703 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien
- DP 069 384 21 02380 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 10 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 279 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chtourou Souleimane 7 rue des Tanneries 58120 Chateau -Chinon Campagne
- DP 069 381 21 02381 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Louis Blanc Lyon 1er Superficie du terrain : 417 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Guinet Sylvie
- DP 069 389 21 02382 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 allée des Cavatines Lyon 9ème Superficie du terrain : 6362 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Verdi Patrick 21 allée des Cavatines 69009 Lyon 09
- DP 069 389 21 02383 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Modifications et ravalement de façades avec lte et réfection de toitures - Terrain : 51 -53-55 rue du Bourbonnais Lyon 9ème Superficie du terrain : 4083 m<sup>2</sup> - Demandeur : Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon 07 - Mandataire : Mme Aucourt Elodie
- DP 069 383 21 02384 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Construction d'une pergola - Terrain : 99 avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 7603 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Mogenot Pierre 99 avenue Lacassagne 69003 Lyon 03
- DP 069 385 21 02385 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile (5G) - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 avenue de Ménéval Lyon 5ème Superficie du terrain : 2621 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Mandataire : Mme Peyre Agnès
- DP 069 382 21 02386 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Création de 3 mezzanines - Surface créée : 24 m<sup>2</sup> - Terrain : 62 rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 292 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Mege Aude 20 cours Julien 13006 Marseille 06
- DP 069 383 21 02387 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 222 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Poquet Patrick 2 place d'Helvétie 69130 Ecully
- DP 069 383 21 02388 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 40 -42 avenue Georges Pompidou Lyon 3ème Superficie du terrain : 1459 m<sup>2</sup> - Demandeur : Epargne Foncière 128 boulevard Raspail 75006 Paris 06 - Mandataire : M. Molton Thierry
- DP 069 383 21 02389 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 230 Rue Vendôme Lyon 3ème Superficie du terrain : 1327 m<sup>2</sup> - Demandeur : Auchan Hypermarché 10 Chemin Petit 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Ransquin Yanick
- DP 069 386 21 02390 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 32 Rue Juliette-Récamière Lyon 6ème Superficie du terrain : 265 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Juliette 7 Avenue Antoine Dutrievoz 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Vermorel Pierre-Emmanuel
- DP 069 384 21 02391 déposée le 29 octobre 2021 - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 30 Rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 15772 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Duc Thierry 33 Place Bellecour 69002 Lyon 02

---

**Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021**(Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 388 11 00233 M02 déposé le 29 octobre 2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un commerce en logement avec surélévation et démolition partielle de la construction existante - Surface créée : 147 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 rue Seignemartin Lyon 8ème Superficie du terrain : 303 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Michaut Nicolas 31 rue Seignemartin 69008 Lyon

PC 069 385 19 00130 M01 déposé le 27 octobre 2021 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 35 m<sup>2</sup> - Terrain : 19 chemin de Montauban Lyon 5ème Superficie du terrain : 2990 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chamak Alain 19 chemin de Montauban 69005 Lyon - Auteur : Mme Adilon Marie La Valentine 07300 Mauves

PC 069 389 19 00269 M01 déposé le 29 octobre 2021 Modificatif - Projet : Extension d'une maison individuelle, modification de façade et de clôture, construction d'une piscine et d'un abri voitures - Surface créée : 33 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue de la Persévérance Lyon 9ème Superficie du terrain : 683 m<sup>2</sup> - Demandeur : Drevard Jérôme 9 rue de la Persévérance 69009 Lyon - Auteur : Pinet Olivier 17 bd Waldeck Rousseau 42400 Saint-Chamond

PC 069 387 20 00235 M02 déposé le 27 octobre 2021 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment de bureaux - Surface créée : 89 m<sup>2</sup> - Terrain : Place Vaclav Havel Bâtiment WEITZ Lyon 7ème Superficie du terrain : 23246 m<sup>2</sup> - Demandeur : Weitz SARL 45 Rue Claude Farrère 69003 Lyon - Mandataire : M. Lazard Laurent - Auteur : LOCI Anima 140 Boulevard de Clichy 75018 Paris

PC 069 388 20 00277 M01 déposé le 29 octobre 2021 Modificatif - Projet : Démolition et construction d'un immeuble de 12 logements avec 1 place de stationnement partagée et affectation de 4 places de stationnement - Surface créée : 795 m<sup>2</sup> - Terrain : 54 Rue Pierre Delore Lyon 8ème Superficie du terrain : 353 m<sup>2</sup> - Demandeur : BL INVEST 119 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Loisel Benjamin - Auteur : Lignon Lurton Architectes Associés 18 rue Imbert Colomés 69001 Lyon

PC 069 388 21 00352 déposé le 25 octobre 2021 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 33 logements et création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 2224 m<sup>2</sup> - Terrain : 15 à 71 Rue Philippe Fabia Lyon 8ème Superficie du terrain : 37756 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Résidence «Etats-Unis Sud» rue Fabia 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : Mme Aucourt-Pigneau Elodie - Auteur : Atelier 419 Architectes Associés 5 Rue du Lac 69446 Lyon Cedex 03

PC 069 389 21 00353 déposé le 25 octobre 2021 - Projet : Changement de destination de bureaux en activités de services et modification de façade - Terrain : 54 Rue Pierre Audry Lyon 9ème Superficie du terrain : 1628 m<sup>2</sup> - Demandeur : SARL CIG Développement 38 Avenue des Vosges 67000 Strasbourg - Mandataire : M. Hazan Jacob - Auteur : M. Loison Johnny 58 Bis Rue Sala 69002 Lyon

PC 069 383 21 00354 déposé le 25 octobre 2021 - Projet : Réhabilitation, extension d'un bâtiment de locaux d'activités et bureaux et création de 71 aires de stationnement - Surface créée : 574 m<sup>2</sup> - Terrain : 190 à 194 Rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 1654 m<sup>2</sup> - Demandeur : SNC Chirpaz 95 139 Rue Vendôme 69477 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M. Fedoriw Igor - Auteur : AIA Architectes 20 Rue Lortet 69007 Lyon

PC 069 385 21 00355 déposé le 27 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier et création de 1 aire de stationnement - Terrain : 2 Place Neuve Saint-Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 63 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Host Inn 32 Rue Nationale 69330 Jonage - Mandataire : Mme Lurion Pauline

PC 069 389 21 00356 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Construction d'une maison individuelle et garage - Surface créée : 144 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Chemin de Montessuy Lot 1 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1674 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Ahajri Tawfik 37 Rue Louis Juttet 69009 Lyon 09 - Auteur : Demeures Rhône Alpes 2 Rue Franklin 69740 Genas

PC 069 389 21 00357 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Construction d'une maison individuelle et garage - Surface créée : 107 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Chemin de Montessuy Lot 2 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1674 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Jacquet Julien 29 Rue Godefroy 69006 Lyon - Auteur : Demeures Rhône Alpes 2 Rue Franklin 69740 Genas

PC 069 389 21 00358 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Construction d'une maison individuelle et garage - Surface créée : 107 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Chemin de Montessuy Lot 3 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1674 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Faivre-Malfroy Florian 2 Impasse de l'Écluse 69300 Caluire et Cuire - Auteur : Demeures Rhône Alpes 2 Rue Franklin 69740 Genas

PC 069 383 21 00359 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle et aménagement d'un garage - Surface créée : 18 m<sup>2</sup> - Terrain : 22 Rue Lamartine Lyon 3ème Superficie du terrain : 102 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Joubert-Zighera Marilyn 22 Rue Lamartine 69003 Lyon - Auteur : AHVA Architectes Associés 7 Chemin du Dodin 69570 Dardilly

PC 069 387 21 00360 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Extension et aménagement d'un local commercial, création d'une mezzanine, et modification de façade - Surface créée : 200 m<sup>2</sup> - Terrain : 9 rue Renan Lyon 7ème Superficie du terrain : 1024 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cet Divertissement 9 rue Renan 69007 Lyon - Mandataire : M. Fontaine Thierry - Auteur : M. Revol Stéphane 14 quai de Serbie 69006 Lyon

PC 069 388 21 00361 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement et changement de menuiseries - Terrain : 35 Rue Maryse Bastié Lyon 8ème Superficie du terrain : 4536 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Avenas Gauthier 68 Montée de Celan 73310 Saint-Pierre de Curtille

PC 069 388 21 00362 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : Construction d'une véranda et d'une terrasse d'un restaurant - Surface créée : 85 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue Jacqueline Auriol Lyon 8ème Superficie du terrain : 3237 m<sup>2</sup> - Demandeur : Nexity 87 rue Garibaldi 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Lesage Jennifer - Auteur : Factory 10 rue Royale 69001 Lyon 01

PC 069 387 21 00363 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : Démolition, construction d'un ensemble immobilier de 30 logements et création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 2121 m<sup>2</sup> - Terrain : 71 -73 rue Félix Brun et 59 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 1059 m<sup>2</sup> - Demandeur : Kaufmann et Broad Rhône-Alpes 19 rue Domer 69362 Lyon cedex 07 - Mandataire : M. Moskofidis Vincent - Auteur : BBC & Associés 129 rue de la Poudrette 69120 Vaulx en Velin

PC 069 383 21 00364 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : Démolition et construction de deux bâtiments tertiaires avec création de 100 aires de stationnement - Surface créée : 13085 m<sup>2</sup> - Terrain : 16 rue de Montbrillant Lyon 3ème Superficie du terrain : 5779 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69006 Lyon 06 - Mandataire : M. Rebert Laurent - Auteur : Unanime Architectes Lyon 3 rue Jangot 69007 Lyon 07

PC 069 389 21 00365 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : Construction d'une maison individuelle et d'un garage - Surface créée : 107 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Chemin de Montessuy Lot 5 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1674 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Remy Emilie 24 Rue Sylvain Simondan 69009 Lyon - Auteur : Demeures Rhône Alpes 2 Rue Franklin 69740 Genas

---

**Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021**(Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 381 21 00313 déposé le 25 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 17,54 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 2 rue Valfenière Lyon 1er Superficie du terrain : 234 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Yang Zhenxing 85 chemin du Carillon 74150 Marcellaz Albanais Régie : Régie Carron 9 rue Grenette 69002 Lyon

US 069 381 21 00314 déposé le 27 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation 18,50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Burdeau Lyon 1er Superficie du terrain : 187 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Bassaget Zoé 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon Régie : Foncia 132 cours Charlemagne 69002 Lyon

US 069 388 21 00315 déposé le 27 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 79 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 216 avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 11647 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Hage Houssam 7 rue Sec Arembault 59800 Lille Régie : Foncia 132 cours Charlemagne 69002 Lyon 02

US 069 385 21 00316 déposé le 27 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29,08 m<sup>2</sup> en hébergement hôtelier - Terrain : 2 place Neuve Saint Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 63 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Host Inn 32 rue Nationale 69330 Jonage - Man-

dataire : Mme Lurion Pauline

US 069 385 21 00317 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 56 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue Tramassac Lyon 5ème Superficie du terrain : 90 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Pereira Béatrice Face au 7 Quai de Serbie 69006 Lyon Régie : Baure Immobilier

US 069 387 21 00318 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 84 rue Jaboulay Lyon 7ème Superficie du terrain : 207 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Rety Frédéric 13 rue Saint Lazare 69007 Lyon Régie : Régie Simonneau/Slci 11 place Maréchal Lyautey 69006 Lyon

US 069 381 21 00319 déposé le 28 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Burdeau Lyon 1er Superficie du terrain : 187 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Corbier Julien 14 rue Burdeau 69001 Lyon 01

US 069 383 21 00320 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 29,62 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 698 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Desbrieres Martin 4 rue Philomène Magnin 69003 Lyon Régie : Nexity Lamy 19 rue de Vienne 75801 Paris cedex 08

US 069 389 21 00321 déposé le 29 octobre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 39 rue Saint Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 326 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Orelle Arnaud 3 A allée du Beauversant 69340 Francheville Régie : Oralia 50 -54 cours La Fayette 69003 Lyon 03

---

### **Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 385 21 00824T01 Décision du 27 octobre 2021 Transfert à M. Autrusson Nicolas 4 Allée de l'Aurore 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade et remise en peinture d'un mur de clôture - Terrain : 4 Allée de l'Aurore Lyon 5ème

DP 069 381 21 01318 Décision du 27 octobre 2021 à M. Jourdain Benoit 1 Place Louis Chazette 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 1 Place Louis Chazette Lyon 1er

DP 069 385 21 01375 Décision du 27 octobre 2021 à M. Sandoval Gaete Alejandro 4 Place du Change 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 Place du Change Lyon 5ème

DP 069 386 21 01447 Décision du 27 octobre 2021 à SAS Qipacebo 20 Chemin de Fontville 69130 Ecully - Projet : Modification de façade - Terrain : 61 Cours Vitton Lyon 6ème

DP 069 381 21 01458 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 30 Rue de l'Annonciade - 2 Impasse Fernand Rey Lyon 1er

DP 069 383 21 01511 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat SA HLM 173 Avenue Jean Jaurès 69364 Lyon Cedex 07 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 126 Rue Mazonod Lyon 3ème

DP 069 381 21 01544 Décision du 27 octobre 2021 à Mairie de Lyon 1er 2 Place Sathonay 69001 Lyon - Projet : Réalisation d'une fresque murale - Terrain : Montée des Carmélites Lyon 1er

DP 069 381 21 01607 Décision du 27 octobre 2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 Rue des Capucins Lyon 1er

DP 069 382 21 01620 Décision du 27 octobre 2021 à Solune Vanessa Bruno 8 10 Rue de la Pierre Levée 75011 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 63 Rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 386 21 01623 Décision du 27 octobre 2021 à MAAF Assurances Lieu-Dit : Chaban de Chauray 79036 Niort Cedex 09 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 54 Cours Franklin Roosevelt - 5 Place Keber Lyon 6ème

DP 069 382 21 01633 Décision du 27 octobre 2021 à SAS Hauvoie 12 Cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Réhabilitation et construction d'un abri de jardin, - Surface créée : 11 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 Cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 383 21 01696 Décision du 26 octobre 2021 à Mme SARROIS Anne-Flore 5 bis Rue Professeur Florence 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 5 bis Rue Professeur Florence Lyon 3ème

DP 069 384 21 01698 Décision du 27 octobre 2021 à M. Ducretey Stéphane 33 Rue du Bois de la Caille 69004 Lyon - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 33 Rue du Bois de la Caille Lyon 4ème

DP 069 386 21 01699 Décision du 27 octobre 2021 à Plenetude 63 Avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE - Projet : Ravalement de façade et modification de toiture - Terrain : 4 Rue Cuvier Lyon 6ème

DP 069 382 21 01712 Décision du 27 octobre 2021 à Terres Lyonnaises 11 Rue Marcel Mérieux 69960 CORBAS - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 39 Rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 386 21 01761 Décision du 27 octobre 2021 à BNP Paribas 93 Rue Marceau 93100 Montreuil - Projet : Réfection de devanture et installation d'un climatiseur - Terrain : 1 Avenue du Maréchal de Saxe Lyon 6ème

DP 069 388 21 01774 Décision du 27 octobre 2021 à M. Alardin Renaud 19 Rue Maryse Bastié 69008 Lyon - Projet : Installation d'une pergola et modification de toiture - Terrain : 19 Rue Maryse Bastié Lyon 8ème

DP 069 381 21 01779 Décision du 28 octobre 2021 à SACVL 36 quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Surface créée : 17 m<sup>2</sup> - Terrain : 31 Rue Romarin Lyon 1er

DP 069 386 21 01786 Décision du 27 octobre 2021 à SCI Journe Vauban 19 Rue du Plat 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'activités de services en logement - Surface créée : 53 m<sup>2</sup> - Terrain : 152 Rue Vauban Lyon 6ème

DP 069 387 21 01794 Décision du 27 octobre 2021 à Syndic Bénévole 19 rue de Toulon 19 Rue de Toulon 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Rue de Toulon Lyon 7ème

DP 069 381 21 01803 Décision du 27 octobre 2021 à SCI R et R 23 Rue Royale 69001 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 Quai André Lacassagne Lyon 1er

DP 069 386 21 01819 Décision du 27 octobre 2021 à M. Chenouf Abdelkader 23 Cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Surface créée : 40 m<sup>2</sup> - Terrain : 156 Rue du Cuvier Lyon 6ème

DP 069 384 21 01828 Décision du 27 octobre 2021 à Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Aménagement d'un square - Terrain : Intersection Hénon - Rue Deleuvre Lyon 4ème

DP 069 386 21 01848 Décision du 27 octobre 2021 à Oralia Régie de l'Opéra 50 54 Cours La Fayette 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade et modification de toiture - Terrain : 120 Rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 385 21 01858 Décision du 27 octobre 2021 à M. Jacquemart Mathieu 18 bis montée du Gourguillon 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 bis montée du Gourguillon Lyon 5ème

DP 069 389 21 01860 Décision du 27 octobre 2021 à Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade - Terrain : 36 Quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9ème

DP 069 385 21 01870 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Ravalement de façades et changement de menuiseries - Terrain : 3 Rue Jean Carries - Avenue du Doyenné Lyon 5ème

DP 069 383 21 01881 Décision du 27 octobre 2021 à la Fermeture Automatic 110 Rue Jacquard 69730 Genay - Projet : Modification de façade - Terrain : 19 Rue du Docteur Bonhomme Lyon 3ème

DP 069 389 21 01888 Décision du 27 octobre 2021 à M. Bois Nicolas Antoine Auguste 7 Rue Saint Simon 69009 Lyon - Projet : Ravalement

de façade - Terrain : 7 Rue Saint Simon Lyon 9ème

DP 069 385 21 01893 Décision du 27 octobre 2021 à SNC les Tauliers 4 Impasse des Pins 69680 Chassieu - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 Rue Juiverie Lyon 5ème

DP 069 389 21 01903 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69364 Lyon Cedex 07 - Projet : Changement de menuiseries et modifications de façade - Terrain : 12 Rue de la Claire Lyon 9ème

DP 069 387 21 01912 Décision du 27 octobre 2021 à Crédit Agricole Centre-Est 21 Chemin de la Sauvegarde 69130 Ecully - Projet : Modification de façade - Terrain : 60 Avenue Debourg Lyon 7ème

DP 069 386 21 01915 Décision du 27 octobre 2021 à Mme de Chauvigny née Fay-Keller Catherine Ty Karantéz 22870 Ile de Brehat - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Surface créée : 53 m<sup>2</sup> - Terrain : 79 Rue Tronchet Lyon 6ème

DP 069 385 21 01918 Décision du 27 octobre 2021 à M. Carrillo Matthieu 59 Montée de Choulans 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 Avenue Debrousse Lyon 5ème

DP 069 384 21 01924 Décision du 27 octobre 2021 à Cabinet Berne 11 Quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade et modification de façade - Terrain : 11 Rue Jeanne-Marie Celu Lyon 4ème

DP 069 387 21 01925 Décision du 27 octobre 2021 à La Superette 54 Rue Pontcottier 38300 Bourgoin-Jallieu - Projet : Aménagement intérieur d'un restaurant, modification de façade et mise aux normes de sécurité - Terrain : 22 - 24 Rue Chevreul Lyon 7ème

DP 069 389 21 01932 Décision du 27 octobre 2021 à Grand Lyon Habitat 2 Place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 67 Grande Rue Saint-Rambert Lyon 9ème

DP 069 383 21 01933 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Koffi N'Guessan Denise 3 Avenue de la Gare 69270 Fontaines-sur-Saône - Projet : Changement de destination de 2 locaux commerciaux en équipement scolaire - Surface créée : 142 m<sup>2</sup> - Terrain : 211 Avenue Félix Faure Lyon 3ème

DP 069 384 21 01934 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Vergne Danièle 32 bis Rue Saint Nestor 69008 Lyon - Projet : Modification de toiture et de façade - Terrain : 2 Grande Rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 389 21 01937 Décision du 27 octobre 2021 à Terres Lyonnaises - Sicovidis 11 Rue Marcel Mérieux 69960 Corbas - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 14 Rue Saint-Pierre de Vaise Lyon 9ème

DP 069 389 21 01941 Décision du 27 octobre 2021 à Tabac de l'Île 5 Place Henri Barbusse 69009 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 Place Henri Barbusse Lyon 9ème

DP 069 387 21 01945 Décision du 27 octobre 2021 à M. Bouziane M'Hamed 233 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 233 Avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

DP 069 388 21 01946 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification et ravalement de façade, changement de menuiseries - Terrain : 6 - 8 Rue du Presbytère Lyon 8ème

DP 069 382 21 01952 Décision du 27 octobre 2021 à SCI Lyon 2 26 Avenue René Cassin 69338 Lyon Cedex 09 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 24 Rue de la République Lyon 2ème

DP 069 387 21 01976 Décision du 27 octobre 2021 à Orange UPR Zone Lyon 131 Avenue Felix Faure UPR SE DEP 69425 Lyon Cedex 03 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 100 Rue Jaboulay Lyon 7ème

DP 069 387 21 01994 Décision du 27 octobre 2021 à Inaya One Five Pizza 5 quai du Commerce 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 386 21 01995 Décision du 27 octobre 2021 à SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 81 rue Bossuet Lyon 6ème

DP 069 385 21 01999 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Lamouille Anne Cécile 34 rue Benoist Mary 69005 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en habitation - Surface créée : 57 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

DP 069 388 21 02000 Décision du 27 octobre 2021 à SCI Orochi 17 rue Edouard Nieuport 69008 Lyon - Projet : Changement de destination d'un appartement en cabinet médical - Surface créée : 190 m<sup>2</sup> - Terrain : 17 rue Edouard Nieuport Lyon 8ème

DP 069 382 21 02012 Décision du 27 octobre 2021 à SAS Henri Germain 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Modification de toiture - Terrain : 66 rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 386 21 02014 Décision du 27 octobre 2021 à Bo et Me Lucalex 3 cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture - Terrain : 3 cours Vitton Lyon 6ème

DP 069 381 21 02016 Décision du 27 octobre 2021 à Guiraud SAS 105 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue Romarin Lyon 1er

DP 069 382 21 02019 Décision du 27 octobre 2021 à M. Bouhalassa Michaël 23 place Bellecour 69002 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en local d'activités de service - Surface créée : 75 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2ème

DP 069 387 21 02023 Décision du 27 octobre 2021 à Blanc Gilbert 12 rue Basse-Combalot 69007 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 104 rue d'Anvers Lyon 7ème

DP 069 386 21 02024 Décision du 27 octobre 2021 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 13 rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 387 21 02033 Décision du 27 octobre 2021 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture et façade - Terrain : 43 rue de l'Université Lyon 7ème

DP 069 387 21 02046 Décision du 27 octobre 2021 à COGIP - L'oenothèque de Lyon 17 rue Duquesne 69006 Lyon - Projet : Modification de devanture. Changement de menuiserie - Terrain : 3 rue Marc Bloch Lyon 7ème

DP 069 385 21 02060 Décision du 27 octobre 2021 à Régie Gelas et Chomienne 9 rue Grolée 69292 Lyon Cedex 02 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue des Chevaucheurs Lyon 5ème

DP 069 385 21 02076 Décision du 27 octobre 2021 à SAS Alain le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 21 montée Saint-Laurent Lyon 5ème

DP 069 382 21 02083 Décision du 27 octobre 2021 à Horace Alabelle 10 rue du Mail 75002 PARIS - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 49 rue de la République Lyon 2ème

DP 069 387 21 02095 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Hansmaennel Sophie 19 avenue Felix Faure 69003 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 39 rue Claude Boyer Lyon 7ème

DP 069 389 21 02104 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Boucharat Isabelle 32 ter rue de Montauban 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 32 ter rue de Montauban Lyon 9ème

DP 069 387 21 02151 Décision du 27 octobre 2021 à M. Moutin Pascal 14 rue Chateaubriand 69007 Lyon - Projet : Abattage d'un arbre - Terrain : 14 rue Chateaubriand Lyon 7ème

DP 069 383 21 02153 Décision du 29 octobre 2021 à Cellnex 58 avenue Emile Zola 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Installation d'un relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 2 cours Eugénie Lyon 3ème

DP 069 381 21 02158 Décision du 27 octobre 2021 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire et Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 7 rue Pizay Lyon 1er

DP 069 388 21 02166 Décision du 27 octobre 2021 à M. Duchamp Xavier 30 rue Saint Mathieu 69008 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 30 rue Saint Mathieu Lyon 8ème

DP 069 383 21 02169 Décision du 27 octobre 2021 à M. Bret Franck 25 rue Amiral Courbet 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 rue Amiral Courbet Lyon 3ème

DP 069 383 21 02174 Décision du 27 octobre 2021 à SNC 122 Baraban Chez Anjaly Promotion 31 Place Bellecour 69002 Lyon - Projet :

Réfection de toiture, ravalement et modification de façade - Terrain : 122 Rue de Baraban Lyon 3ème

DP 069 383 21 02185 Décision du 27 octobre 2021 à M. Raguideau Jacques 124 Rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries et modification de façade - Terrain : 35 Rue du Lac Lyon 3ème

DP 069 385 21 02189 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Virassamy Virginie 22 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon - Projet : Abattage d'arbres - Terrain : 22 Rue Pierre Valdo Lyon 5ème

DP 069 383 21 02191 Décision du 27 octobre 2021 à M. Lanfranc de Panthou Géraud 20 Rue Longue 69001 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en activité de services - Surface créée : 78 m<sup>2</sup> - Terrain : 270 Cours La Fayette Lyon 3ème

DP 069 383 21 02225 Décision du 27 octobre 2021 à M. Boudon Didier 20 Cours Richard-Vitton 69003 Lyon - Projet : Installation de panneaux photovoltaïques - Terrain : 20 Cours Richard-Vitton Lyon 3ème

DP 069 385 21 02232 Décision du 27 octobre 2021 à Mme Morel Chantal 21 Rue de Tourvielle 69005 Lyon - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 21 Rue de Tourvielle Lyon 5ème

DP 069 383 21 02249 Décision du 27 octobre 2021 à DDT du Rhône 165 Rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 245 Rue Garibaldi Lyon 3ème

DP 069 383 21 02250 Décision du 27 octobre 2021 à DDT du Rhône 165 Rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade et changement de menuiseries - Terrain : 245 Rue Garibaldi Lyon 3ème

DP 069 383 21 02257 Décision du 27 octobre 2021 à Plenetude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 172 Avenue Felix Faure Lyon 3ème

DP 069 385 21 02283 Décision du 27 octobre 2021 à M. Eyraud Charles-Henri 7 Rue des Noyers 69005 Lyon - Projet : Abattage et plantation d'arbres - Terrain : 7 Rue des Noyers Lyon 5ème

---

### Permis de construire délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021 (Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué)

---

PC 069 388 16 00337 M03 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à Foncière Medicina Lyon Rockefeller 21 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE - Projet : Construction d'un bâtiment de santé ambulatoire, d'une crèche, d'un commerce, et de 159 places de stationnement en sous-sols et 2 places PMR en - Surfaces - Surface créée : 5736 m<sup>2</sup> - Terrain : 60 avenue Rockefeller Bioparc Lyon 8ème

PC 069 387 16 00383 M03 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à SCI Lyon rue des Girondins 19 rue de Vienne 75801 Paris Cedex 08 - Projet : Construction d'un bâtiment de 102 logements, de 3 commerces et création de 99 aires de stationnement. - Surface créée : 7729 m<sup>2</sup> - Terrain : rue des Girondins Lyon 7ème

PC 069 387 17 00101 M02 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à SCI Arkadea Lyon Girondins - Icade Promotion 18 rue général Mouton Duvenet 69487 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction de 5 bâtiments de 275 logements, de commerces, et création de 242 aires de stationnement - Surface créée : 18028 m<sup>2</sup> - Terrain : ZAC des Girondins Lot 21 Lyon 7ème

PC 069 389 17 00288 M01 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à SACVL 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Projet : Construction de 3 bâtiments de 58 logements et création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 4337 m<sup>2</sup> - Terrain : boulevard de la Duchère Lyon 9ème

PC 069 385 17 00390 M02 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à SCCV Virtuose 11 Rue André Citroën 69740 GENAS - Projet : Construction d'un bâtiment de 23 logements, un local artisanal et création de 30 aires de stationnement - Surface créée : 1584 m<sup>2</sup> - Terrain : 1 rue de la Favorite Lyon 5ème

PC 069 383 18 00230 M02 - Arrêté du 27 octobre 2021 Modificatif à SCI Lyon Lacassagne 2018 9 boulevard du Semnoz 74600 Seynod - Projet : Démolition, construction d'un immeuble de 24 logements, de bureaux et création de 28 aires de stationnement - Surface créée : 1477 m<sup>2</sup> - Terrain : 41b-43 avenue Lacassagne Lyon 3ème

PC 069 387 21 00051 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Lyon Métropole Habitat 194 Rue Duguesclin 69003 Lyon - Projet : Construction d'une résidence étudiante de 54 logements. - Surface créée : 1213 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Clair Tisseur Lyon 7ème

PC 069 389 21 00183 - Arrêté du 27 octobre 2021 à M. Ticheur Maxime 3 B rue des Rivières 69009 Lyon - Projet : Réhabilitation d'une maison individuelle avec démolition et reconstruction d'une véranda - Surface créée : 32 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 bis Rue des Rivières Lyon 9ème

PC 069 385 21 00191 - Arrêté du 27 octobre 2021 à SACVL 36 Quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Projet : Changement de destination de bureaux en 3 logements et modification de façade - Surface créée : 324 m<sup>2</sup> - Terrain : 52 bis Avenue du Point du Jour Lyon 5ème

PC 069 385 21 00196 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Crous de Lyon 59 Rue de la Madeleine 69007 Lyon - Projet : Changement de destination d'un équipement d'intérêt collectif et services publics en logement, avec modification de façade - Surface créée : 1332 m<sup>2</sup> - Terrain : 2 Rue Soeur Bouvier Lyon 5ème

PC 069 387 21 00224 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Groupe Launay Rhône Alpes 45 Avenue Maréchal Foch 69006 Lyon - Projet : Démolition et construction d'un immeuble de 12 logements - Surface créée : 709 m<sup>2</sup> - Terrain : 93 Rue Montesquieu Lyon 7ème

---

### Permis de démolir délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PD 069 382 21 00022 - Arrêté du 27 octobre 2021 à SNCF 116 Cours La Fayette 69489 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition d'un bâtiment - Terrain : 5 Rue Dugas Montbel Lyon 2ème

PD 069 389 21 00028 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon cedex 03 - Projet : Démolition d'immeubles de logements - Terrain : 520 à 529 et 530 à 539 rue Beer Sheva Lyon 9ème

---

### Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 25 au 29 octobre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 386 21 00260 - Arrêté du 27 octobre 2021 à SARL LPP l'Artchimiste 22 rue Professeur Weill 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m<sup>2</sup> en restaurant - Terrain : 22 rue Professeur Weill Lyon 6ème

US 069 383 21 00261 - Arrêté du 27 octobre 2021 à M. Lanfranc de Panthou Géraud 20 Rue Longue 69001 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 78 m<sup>2</sup> en cabinet médical - Terrain : 270 cours La Fayette Lyon 3ème

US 069 386 21 00263 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Mme Gatta Anaïs 12 rue du Griffon 69001 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 68 m<sup>2</sup> en cabinet d'ergothérapie - Terrain : 6 rue Masséna Lyon 6ème

US 069 384 21 00264 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Mme Simon Agathe 63 boulevard des Canuts 69004 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 55 m<sup>2</sup> en bureau d'activité de service avec accueil de clientèle - Terrain : 63 boulevard des Canuts Lyon 4ème

US 069 389 21 00268 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Mme Seite Clémentine 108 rue du Bourbonnais 69009 Lyon - Projet : changement d'usage d'une partie (6 m<sup>2</sup>) d'un local d'habitation de 57 m<sup>2</sup> en cabinet de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - Terrain : 108 rue du

Bourbonnais Lyon 9ème

US 069 386 21 00273 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Atelier William Teissier Architecte 88 boulevard des Belges 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 77 m<sup>2</sup> en agence d'architecture - Terrain : 115 avenue Thiers Lyon 6ème

US 069 386 21 00286 - Arrêté du 27 octobre 2021 à Mme Bodet Pascale 11 rue Duphot 69003 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 74,59 m<sup>2</sup> en cabinet de soins traditionnels chinois - Terrain : 69-71 rue Louis Blanc Lyon 6ème

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 383 21 02392 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 10 Rue des Cuirassiers Lyon 3ème Superficie du terrain : 13147 m<sup>2</sup> - Demandeur : Actys Patrimoine 10 Rue des Cuirassiers 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Duba Patrick

DP 069 387 21 02393 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 983 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Jomard Julie 42 Rue du Repos 69007 Lyon 07

DP 069 387 21 02394 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 983 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bes Julien 42 Rue du Repos 69007 Lyon 07

DP 069 383 21 02395 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 34 Avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 264 m<sup>2</sup> - Demandeur : Crédit Mutuel Lyon Dauphiné Lacassagne 34 Avenue Lacassagne 69003 Lyon 03 - Mandataire : Mme Grandclément Carole

DP 069 385 21 02396 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 8 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 Rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Voltes Cédric 18 Rue Belissen 69005 Lyon 05

DP 069 383 21 02397 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 20 Rue Frédéric Mistral Lyon 3ème Superficie du terrain : 598 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Fair Divine 301 Cours La Fayette 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Dabreteau Olivier

DP 069 385 21 02398 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 Rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 188 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat Bénévole 3 rue de Trion 3 Rue de Trion 69005 Lyon 05 - Mandataire : M. Neyrand Julien

DP 069 386 21 02399 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Terrain : 44 Rue Sainte Geneviève Lyon 6ème Superficie du terrain : 612 m<sup>2</sup> - Demandeur : E.F.G. SCI 4 Rue Centrale 69390 Millery - Mandataire : Mme Lichere Eléa

DP 069 385 21 02400 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 Rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Voltes Cédric 18 Rue Belissen 69005 Lyon 05

DP 069 388 21 02401 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 118 Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 285 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Saunier 13 Rue Dugas Montbel 69002 Lyon - Mandataire : M. Crottet-Falcot Rémi

DP 069 385 21 02402 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 11 Rue des Macchabées Lyon 5ème Superficie du terrain : 3846 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lugdunum - Musée et Théâtres Romains 17 Rue Cléberg 69005 Lyon - Mandataire : Mme Iselin Claire

DP 069 389 21 02403 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 84 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 Rue du 24 Mars 1852 Lyon 9ème Superficie du terrain : 10487 m<sup>2</sup> - Demandeur : P.B. Consult 27 Chemin des Charbottes 69450 St Cyr au Mont d'Or - Mandataire : M. Boeuf Pierre

DP 069 389 21 02404 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, changement de menuiserie, modification de toiture et démolition d'une véranda - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Frère Benoit Lyon 9ème Superficie du terrain : 593 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Delnatte (nom de jeune fille Duval) Marie 3 Rue Frère Benoit 69009 Lyon 09

DP 069 387 21 02405 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Création d'une piste cyclable - Terrain : Quai Claude Bernard Du Pont Gallieni à la Place Ollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 30000 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 385 21 02406 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un meublé de tourisme en logement - Surface créée : 55 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 Rue Docteur Augros Lyon 5ème Superficie du terrain : 120 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Marie dit Assé Sébastien 27 Quai Romain Rolland 69005 Lyon 05

DP 069 389 21 02407 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 Quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9ème Superficie du terrain : 262 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Paillard Igor 31 Quai Hippolyte Jaÿr 69009 Lyon 09

DP 069 381 21 02408 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 Rue d'Algerie Lyon 1er Superficie du terrain : 437 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 22 Algerie C/O Oralia Régie de l'Opéra 50 54 Cours La Fayette 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Chagnon Anne-Christine

DP 069 381 21 02409 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 15 Rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 450 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 15 Constantine C/O Régie Galyo 4 Rue de la Charité 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Blaison Jean-Pierre

DP 069 384 21 02410 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 Rue Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 176 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette Fays 69300 Caluire-et Cuire - Mandataire : M. Fassolette Laurent

DP 069 383 21 02411 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 20 Rue de l'Espérance Lyon 3ème Superficie du terrain : 3732 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sgami Sud-Est - Ministère Intérieur 215 Rue André Philip 69421 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Briot Bernard

DP 069 387 21 02412 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 17 Rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème Superficie du terrain : 1957 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Dy Isabelle 17 Rue Pierre Bourdeix 69007 Lyon 07

DP 069 385 21 02413 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Installation d'une pergola et modification de façade - Terrain : 104 Rue Pierre Valdo Bâtiment E Lyon 5ème Superficie du terrain : 8808 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Arthaud Jean-Gabriel 104 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon 05

DP 069 385 21 02415 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 Rue Pierre Valdo Bâtiment E Lyon 5ème Superficie du terrain : 8808 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Arthaud Jean-Gabriel 104 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon 05

DP 069 383 21 02416 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture et modification de façade sur cour - Terrain : 55 Rue du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : N.PTP 55 Rue du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Petitperrin Nicolas

DP 069 381 21 02417 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 131 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Benhaim Stéphane 14 rue Constantine 69001 Lyon

DP 069 386 21 02418 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 45 Boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 1219 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Dahan Carole 45 Boulevard des Belges 69006 Lyon 06

DP 069 383 21 02419 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 218 Rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 574 m<sup>2</sup> - Demandeur : Shipper 218 Rue Garibaldi 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Zidane Tarek

DP 069 382 21 02420 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 Rue des Marronniers Lyon 2ème Superficie du terrain : 888 m<sup>2</sup> - Demandeur : La Cantine des Lyonnais 7 Rue des Marronniers 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Garçon Christian

DP 069 382 21 02421 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Rue du Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 153 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Nosch 24 Rue du Palais Grillet 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Schmider Noémie

DP 069 388 21 02422 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 Rue Varichon Lyon 8ème Superficie du terrain :

502 m<sup>2</sup> - Demandeur : Giraud Toitures 27 Avenue des Bruyères 69150 Décines Charpieu - Mandataire : M. Giraud Steve

DP 069 387 21 02423 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 330 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. SHA Afanur 18 Rue du Professeur Roux 69200 Venissieux

DP 069 386 21 02424 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 49 Rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 457 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eveil des Gones 29 Avenue Joannes Masset 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Lavorel Stanislas

DP 069 382 21 02425 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 27 Quai Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : Saint Hilaire 18 Avenue Motte Picquet 75007 Paris 07 - Mandataire : M. Molle Patrick

DP 069 386 21 02426 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 40 Avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Teikei Bio/Biocoop Mauricette 40 Avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Rozec Marie-Line

DP 069 382 21 02427 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 Rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Saint-Basile - Put'in 15 Rue Mercière 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Bureau Wilfried

DP 069 385 21 02428 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 Avenue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Demandeur : Café de la Ficelle 2 Avenue du Doyenné 69005 Lyon 05 - Mandataire : M. Cruz Manuel

DP 069 382 21 02429 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 37 m<sup>2</sup> - Terrain : 41 Rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 4391 m<sup>2</sup> - Demandeur : DRFIP d'Auvergne Rhône Alpes 3 Rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Mme Nardini Corinne

DP 069 387 21 02430 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 22 Rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 276 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Clément Pierre

DP 069 389 21 02431 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 20 Rue de la Claire CP 320 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1523 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ocellia 20 Rue de la Claire 69337 Lyon Cedex 09 - Mandataire : Mme Bastin Joubard Maryse

DP 069 383 21 02432 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 - 42 Rue d'Aubigny Lyon 3ème Superficie du terrain : 3272 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncière Vesta - ICF Habitat Novedis 26 D Rue Seguin 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Gauthier-Meschiera Carole

DP 069 385 21 02433 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 Rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 122 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Ribault 18 Rue de Trion 69005 Lyon - Mandataire : M. Ribault Thomas

DP 069 382 21 02434 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 Rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : SASU Forgeonium 8 Quai du Général Sarraill 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Pascal Charles-Henri

DP 069 389 21 02435 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 17 Avenue Douaumont Lyon 9ème Superficie du terrain : 697 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lupo Adrien 17 Avenue Douaumont 69009 Lyon 09

DP 069 387 21 02436 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 61 Avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 208 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Thabuis SAS 21 Rue de l'Industrie 69530 Brignais - Mandataire : Mme Thabuis Muriel

DP 069 383 21 02437 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 214 Rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Bouchard Gwénaëlle 9 Rue Pierre Blanc 69001 Lyon 01

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 383 19 00237 M01 déposé le 3 novembre 2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 49 rue de l'Abondance Lyon 3ème Superficie du terrain : 261 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Union 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Mandataire : M. Dutel Cédric - Auteur : M. Collomb Etienne 14 quai de Serbie 69006 Lyon

PC 069 385 20 00170 T01 déposé le 05 novembre 2021 Transfert - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 39 m<sup>2</sup> - Terrain : 67 Rue François Genin Lyon 5ème Superficie du terrain : 589 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Rouault Arnaud 67 Rue François Genin 69005 Lyon 05 - Auteur : Mme Binazzi Cynthia 9 Rue Villeneuve 69004 Lyon

PC 069 387 20 00288 M01 déposé le 2 novembre 2021 Modificatif - Projet : Démolition d'un local d'activité, construction d'un immeuble de bureaux et création de 9 aires de stationnement - Surface créée : 1455 m<sup>2</sup> - Terrain : 205 Rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 676 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Gerland 2020 41 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Peigney Cyrille - Auteur : Oworkshop M. Ouazzani Hassane 10 12 Avenue Vivier Merle 69003 Lyon

PC 069 388 21 00366 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : Réhabilitation et extension d'un équipement scolaire - Surface créée : 291 m<sup>2</sup> - Terrain : 20 Rue des Alouettes Lyon 8ème Superficie du terrain : 3042 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ogec Association cours Pierre Termier 23 Rue des Alouettes 69008 Lyon 08 - Mandataire : Mme Vignon Blandine - Auteur : Atelier d'architecture Askia 15 Rue Villebois Mareuil 69003 Lyon 03

PC 069 388 21 00367 déposé le 04 novembre 2021 - Projet : Démolition partielle et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 63 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 Rue Montvert Lyon 8ème Superficie du terrain : 973 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Haquin Matthieu 13 Rue Montvert 69008 Lyon 08 - Auteur : Pass Architecture Mme Cayrat Clotilde 851 Route de Genève 01700 Beynost

PC 069 389 21 00368 déposé le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade et création d'un escalier extérieur - Terrain : 36 Rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 1083 m<sup>2</sup> - Demandeur : - Mandataire : CCI Lyon Métropole M. Lavagne Jeff Place de la Bourse 69002 Lyon 02 - Auteur : Eutopia Architecture 10 Rue Patinaud 42000 st Etienne

PC 069 382 21 00369 déposé le 05 novembre 2021 - Projet : Construction d'une station-service - Terrain : 85 - 90 Quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 3092 m<sup>2</sup> - Demandeur : EG Retail France - Euro Garages 12 Avenue des Béguines 95806 Cergy Pontoise - Mandataire : M. Raguin Bruno - Auteur : Harmonic+Masson et Associé 93 Rue Montmartre 75002 Paris 02

PC 069 383 21 00370 déposé le 05 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un équipement d'intérêt collectif et de services publics en bureaux, réhabilitation et surélévation du bâtiment et création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 2655 m<sup>2</sup> - Terrain : 113 Boulevard Vivier Merle Lyon 3ème - Demandeur : SNC 113 Vivier Merle 5-7 Avenue de Poumeyrol 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Teboul Mickaël - Auteur : M. Azoulay Maurice 49 Rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon 06

---

### Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 983 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Jomard Julie 42 Rue du Repos 69007 Lyon 07

DP 069 387 21 02394 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 42 Rue du Repos Lyon 7ème Superficie du terrain : 983 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bes Julien 42 Rue du Repos 69007 Lyon 07

DP 069 383 21 02395 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 34 Avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 264 m<sup>2</sup> - Demandeur : Crédit Mutuel Lyon Dauphiné Lacassagne 34 Avenue Lacassagne 69003 Lyon 03 - Mandataire : Mme Grand-Clément Carole

DP 069 385 21 02396 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 8 m<sup>2</sup> - Terrain : 18 Rue

Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Voltes Cédric 18 Rue Belissen 69005 Lyon 05

DP 069 383 21 02397 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 20 Rue Frédéric Mistral Lyon 3ème Superficie du terrain : 598 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Fair Divine 301 Cours La Fayette 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Dabreteau Olivier

DP 069 385 21 02398 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 Rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 188 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndicat Bénévole 3 rue de Trion 3 Rue de Trion 69005 Lyon 05 - Mandataire : M. Neyrand Julien

DP 069 386 21 02399 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en activités de services - Terrain : 44 Rue Sainte Geneviève Lyon 6ème Superficie du terrain : 612 m<sup>2</sup> - Demandeur : E.F.G. SCI 4 Rue Centrale 69390 Millery - Mandataire : Mme Lichere Eléa

DP 069 385 21 02400 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 Rue Belissen Lyon 5ème Superficie du terrain : 438 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Voltes Cédric 18 Rue Belissen 69005 Lyon 05

DP 069 388 21 02401 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 118 Avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 285 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Saunier 13 Rue Dugas Montbel 69002 Lyon - Mandataire : M. Crottet-Falcot Rémi

DP 069 385 21 02402 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 11 Rue des Macchabées Lyon 5ème Superficie du terrain : 3846 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lugdunum - Musée et Théâtres Romains 17 Rue Cléberg 69005 Lyon - Mandataire : Mme Iselin Claire

DP 069 389 21 02403 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Surface créée : 84 m<sup>2</sup> - Terrain : 4 Rue du 24 Mars 1852 Lyon 9ème Superficie du terrain : 10487 m<sup>2</sup> - Demandeur : P.B. CONSULT 27 Chemin des Charbottes 69450 st Cyr au Mont d'Or - Mandataire : M. Boeuf Pierre

DP 069 389 21 02404 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Extension d'une maison individuelle, changement de menuiserie, modification de toiture et démolition d'une véranda - Surface créée : 22 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 Rue Frère Benoit Lyon 9ème Superficie du terrain : 593 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Delnatte (nom de jeune fille Duval) Marie 3 Rue Frère Benoit 69009 Lyon 09

DP 069 387 21 02405 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Création d'une piste cyclable - Terrain : Quai Claude Bernard Du Pont Gallieni à la Place Ollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 30000 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon 20 Rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 385 21 02406 déposée le 2 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un meublé de tourisme en logement - Surface créée : 55 m<sup>2</sup> - Terrain : 6 Rue Docteur Augros Lyon 5ème Superficie du terrain : 120 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Marie dit Asse Sébastien 27 Quai Rolland Rolland 69005 Lyon 05

DP 069 389 21 02407 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 Quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9ème Superficie du terrain : 262 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Paillard Igor 31 Quai Hippolyte Jaÿr 69009 Lyon 09

DP 069 381 21 02408 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 Rue d'Algerie Lyon 1er Superficie du terrain : 437 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 22 Algérie C/O Oralia Régie de l'opera 50 54 Cours La Fayette 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Chagnon Anne-Christine

DP 069 381 21 02409 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façades - Terrain : 15 Rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 450 m<sup>2</sup> - Demandeur : SDC 15 Constantine C/O Régie Galyo 4 Rue de la Charité 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Blaison Jean-Pierre

DP 069 384 21 02410 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 Rue Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 176 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet D.P.S. 574 Chemin de Wette FAYS 69300 Caluire-et Cuire - Mandataire : M. Fassolette Laurent

DP 069 383 21 02411 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 20 Rue de l'Espérance Lyon 3ème Superficie du terrain : 3732 m<sup>2</sup> - Demandeur : SGAMI Sud-Est - Ministère Intérieur 215 Rue André Philip 69421 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Briot Bernard

DP 069 387 21 02412 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 17 Rue Pierre Bourdeix Lyon 7ème Superficie du terrain : 1957 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Dy Isabelle 17 Rue Pierre Bourdeix 69007 Lyon 07

DP 069 385 21 02413 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Installation d'une pergola et modification de façade - Terrain : 104 Rue Pierre Valdo Bâtiment E Lyon 5ème Superficie du terrain : 8808 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Arthaud Jean-Gabriel 104 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon 05

DP 069 385 21 02415 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 104 Rue Pierre Valdo Bâtiment E Lyon 5ème Superficie du terrain : 8808 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Arthaud Jean-Gabriel 104 Rue Pierre Valdo 69005 Lyon 05

DP 069 383 21 02416 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture et modification de façade sur cour - Terrain : 55 Rue du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : N.PTP 55 Rue du Docteur Long 69003 Lyon - Mandataire : M. Petitperrin Nicolas

DP 069 381 21 02417 déposée le 3 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 14 rue Constantine Lyon 1er Superficie du terrain : 131 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Benhaim Stéphane 14 rue Constantine 69001 Lyon

DP 069 386 21 02418 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 45 Boulevard des Belges Lyon 6ème Superficie du terrain : 1219 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Dahan Carole 45 Boulevard des Belges 69006 Lyon 06

DP 069 383 21 02419 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 218 Rue Garibaldi Lyon 3ème Superficie du terrain : 574 m<sup>2</sup> - Demandeur : Shipper 218 Rue Garibaldi 69003 Lyon 03 - Mandataire : M. Zidane Tarek

DP 069 382 21 02420 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 Rue des Marronniers Lyon 2ème Superficie du terrain : 888 m<sup>2</sup> - Demandeur : la Cantine des Lyonnais 7 Rue des Marronniers 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Garçon Christian

DP 069 382 21 02421 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 24 Rue du Palais Grillet Lyon 2ème Superficie du terrain : 153 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Nosch 24 Rue du Palais Grillet 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Schmider Noémie

DP 069 388 21 02422 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 Rue Varichon Lyon 8ème Superficie du terrain : 502 m<sup>2</sup> - Demandeur : Giraud Toitures 27 Avenue des Bruyères 69150 Décines Charpieu - Mandataire : M. Giraud Steve

DP 069 387 21 02423 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 10 cours Gambetta Lyon 7ème Superficie du terrain : 330 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. SHA Afanur 18 Rue du Professeur Roux 69200 Vénissieux

DP 069 386 21 02424 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 49 Rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 457 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eveil DES Gones 29 Avenue Joannes Masset 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Lavorel Stanislas

DP 069 382 21 02425 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 27 Quai Gailleton Lyon 2ème Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : Saint Hilaire 18 Avenue Motte Picquet 75007 Paris 07 - Mandataire : M. Molle Patrick

DP 069 386 21 02426 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 40 Avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème Superficie du terrain : 178 m<sup>2</sup> - Demandeur : SAS Teikei Bio/Biocoop Mauricette 40 Avenue Maréchal de Saxe 69006 Lyon 06 - Mandataire : Mme Rozec Marie-Line

DP 069 382 21 02427 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 15 Rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Saint-Basile - Put'in 15 Rue Mercière 69002 Lyon 02 - Mandataire : M. Bureau Wilfried

DP 069 385 21 02428 déposée le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 15 Avenue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 374 m<sup>2</sup> - Demandeur : Café de la Ficelle 2 Avenue du Doyenné 69005 Lyon 05 - Mandataire : M. Cruz Manuel

DP 069 382 21 02429 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 37 m<sup>2</sup> - Terrain : 41 Rue Sala Lyon 2ème Superficie du terrain : 4391 m<sup>2</sup> - Demandeur : DRFIP d'Auvergne Rhône Alpes 3 Rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Mme Nardini Corinne

DP 069 387 21 02430 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 22 Rue Salomon Reinach Lyon 7ème Superficie du terrain : 276 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plenitude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Clement Pierre

DP 069 389 21 02431 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Installation d'un climatiseur - Terrain : 20 Rue de la Claire CP 320 Lyon 9ème Superficie du terrain : 1523 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ocellia 20 Rue de la Claire 69337 Lyon Cedex 09 - Mandataire : Mme Bastin Joubard Maryse



DP 069 383 21 02432 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 - 42 Rue d'Aubigny Lyon 3ème Superficie du terrain : 3272 m<sup>2</sup> - Demandeur : Foncière Vesta - ICF Habitat Novedis 26 D Rue Seguin 69002 Lyon 02 - Mandataire : Mme Gauthier-Meschiera Carole

DP 069 385 21 02433 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 Rue de Trion Lyon 5ème Superficie du terrain : 122 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Ribault 18 Rue de Trion 69005 Lyon - Mandataire : M. Ribault Thomas

DP 069 382 21 02434 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 Rue Mercière Lyon 2ème Superficie du terrain : 216 m<sup>2</sup> - Demandeur : SASU Forgeonium 8 Quai du Général Sarrail 69009 Lyon 09 - Mandataire : M. Pascal Charles-Henri

DP 069 389 21 02435 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Modification de façade - Terrain : 17 Avenue Douaumont Lyon 9ème Superficie du terrain : 697 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lupo Adrien 17 Avenue Douaumont 69009 Lyon 09

DP 069 387 21 02436 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 61 Avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 208 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Thabuis SAS 21 Rue de l'Industrie 69530 Brignais - Mandataire : Mme Thabuis Muriel

DP 069 383 21 02437 déposée le 05 novembre 2021 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 214 Rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Bouchard Gwénaëlle 9 Rue Pierre Blanc 69001 Lyon 01

---

### Permis de construire déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

PC 069 383 19 00237 M01 déposé le 3 novembre 2021 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement avec modification de façade - Surface créée : 43 m<sup>2</sup> - Terrain : 49 rue de l'Abondance Lyon 3ème Superficie du terrain : 261 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI Union 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Mandataire : M. Dutel Cédric - Auteur : M. Collomb Etienne 14 quai de Serbie 69006 Lyon

PC 069 385 20 00170 T01 déposé le 05 novembre 2021 Transfert - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 39 m<sup>2</sup> - Terrain : 67 Rue François Genin Lyon 5ème Superficie du terrain : 589 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Rouault Arnaud 67 Rue François Genin 69005 Lyon 05 - Auteur : Mme Binazzi Cynthia 9 Rue Villeneuve 69004 Lyon

PC 069 387 20 00288 M01 déposé le 2 novembre 2021 Modificatif - Projet : Démolition d'un local d'activité, construction d'un immeuble de bureaux et création de 9 aires de stationnement - Surface créée : 1455 m<sup>2</sup> - Terrain : 205 Rue de Gerland Lyon 7ème Superficie du terrain : 676 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCCV Gerland 2020 41 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Peigney Cyrille - Auteur : Oworkshop M. Ouazzani Hassane 10 12 Avenue Vivier Merle 69003 Lyon

PC 069 388 21 00366 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : Réhabilitation et extension d'un équipement scolaire - Surface créée : 291 m<sup>2</sup> - Terrain : 20 Rue des Alouettes Lyon 8ème Superficie du terrain : 3042 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ogec Association cours Pierre Termier 23 Rue des Alouettes 69008 Lyon 08 - Mandataire : Mme Vignon Blandine - Auteur : Atelier d'architecture Askia 15 Rue Villebois Mareuil 69003 Lyon 03

PC 069 388 21 00367 déposé le 04 novembre 2021 - Projet : Démolition partielle et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 63 m<sup>2</sup> - Terrain : 13 Rue Montvert Lyon 8ème Superficie du terrain : 973 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Haquin Matthieu 13 Rue Montvert 69008 Lyon 08 - Auteur : Pass Architecture Mme Cayrat Clotilde 851 Route de Genève 01700 Beynost

PC 069 389 21 00368 déposé le 04 novembre 2021 - Projet : Modification de façade et création d'un escalier extérieur - Terrain : 36 Rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 1083 m<sup>2</sup> - Demandeur : - Mandataire : CCI Lyon Métropole M. Lavagne Jeff Place de la Bourse 69002 Lyon 02 - Auteur : Eutopia Architecture 10 Rue Patinaud 42000 st Etienne

PC 069 382 21 00369 déposé le 05 novembre 2021 - Projet : Construction d'une station-service - Terrain : 85 - 90 Quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 3092 m<sup>2</sup> - Demandeur : EG Retail France - Euro Garages 12 Avenue des Béguines 95806 Cergy Pontoise - Mandataire : M. Raguin Bruno - Auteur : Hamonic+Masson et Associé 93 Rue Montmartre 75002 Paris 02

PC 069 383 21 00370 déposé le 05 novembre 2021 - Projet : Changement de destination d'un équipement d'intérêt collectif et de services publics en bureaux, réhabilitation et surélévation du bâtiment et création de 22 aires de stationnement - Surface créée : 2655 m<sup>2</sup> - Terrain : 113 Boulevard Vivier Merle Lyon 3ème - Demandeur : SNC 113 Vivier Merle 5-7 Avenue de Poumeyrol 69300 Caluire et Cuire - Mandataire : M. Teboul Mickaël - Auteur : M. Azoulay Maurice 49 Rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon 06

---

### Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021 (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 387 21 00323 déposé le 1er novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 34 grande rue de la Guillotière Lyon 7ème Superficie du terrain : 1866 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Khelladi Billel 105 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon Régie : CLB Gestion 19 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon 03

US 069 387 21 00324 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 19,80 m<sup>2</sup> en commerce de produits de bien-être - Terrain : 109 rue Sébastien Gryphe Lyon 7ème Superficie du terrain : 293 m<sup>2</sup> - Demandeur : Feel Natural 109 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon 07 - Mandataire : M. Galle Christophe Régie : BARI 14 rue Tronchet 69006 Lyon 06

US 069 386 21 00325 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 49,78 m<sup>2</sup> en cabinet pluridisciplinaire de santé - Terrain : 44 rue Sainte Geneviève Lyon 6ème Superficie du terrain : 612 m<sup>2</sup> - Demandeur : E.F.G. SCI 4 Rue Centrale 69390 Millery - Mandataire : Mme Lichere Eléa

US 069 382 21 00326 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 45 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 27 rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 506 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Mo Christophe 117 rue Masséna 69006 Lyon 06 Régie : Bari SAS 14 rue Tronchet 69006 Lyon 06

US 069 381 21 00327 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 43,65 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue Sainte Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 172 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Armillotta Maud Terre Bandieu 69620 LE Breuil Régie : Fertoret Immobilier 69 boulevard des Canuts 69004 Lyon

US 069 382 21 00328 déposé le 2 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 45,70 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 5 quai Perrache Lyon 2ème Superficie du terrain : 888 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Denjean Fabienne 31 chemin de Ladeveau 26120 Montmeyran Régie : Syndic Lyonnais et Gerance 243 grande rue de la Guillotière 69007 Lyon

US 069 383 21 00330 déposé le 3 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 46 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 71 rue Jeanne d'Arc Lyon 3ème Superficie du terrain : 488 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Grandne Sophie 69 rue Jeanne d'Arc 69003 Lyon

US 069 388 21 00331 déposé le 3 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 42 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 29 rue Léo et Maurice Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 1933 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Mandas Dan 811 C route de Reyrieux 69730 Genay Régie : Centrale Immobilière 10 rue des Emeraudes 69006 Lyon 06

US 069 389 21 00332 déposé le 04 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 105,40 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 21 rue Professeur Patel Lyon 9ème Superficie du terrain : 4373 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Grégoire de Roulhac Florence 4 rue Mayran 75009 Paris Régie : Foncia Lyon 140 rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 03

US 069 387 21 00333 déposé le 05 novembre 2021 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 1790 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 8 rue Hector Malot Lyon 7ème Superficie du terrain : 977 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Magliocca Frédéric 3 Bis rue Saint Exupéry 69680 Chassieu Régie : Sagnimorte Gestion 12 place Maréchal Lyautey 69006 Lyon 06

---

**Déclarations préalables délivrées par la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

DP 069 385 21 01966 Décision du 2 novembre 2021 à SFR 452 Cours du Troisième Millénaire 69792 Saint-Priest - Projet : Installation d'antennes relais de téléphonie mobile (5G) - Terrain : 11 B Place Saint Paul Lyon 5ème

DP 069 388 21 02234 Décision du 2 novembre 2021 à SACVL 36 Quai Fulchiron 69005 Lyon 05 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 72 Rue Laennec Lyon 8ème

---

**Changements d'usage délivrés par la Ville de Lyon pendant la période du 1er au 5 novembre 2021** (Direction de l'aménagement urbain - Service urbanisme appliqué)

---

US 069 382 21 00250 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme Heiligenstein Thérèse 12 Villa Poirier 75015 Paris - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 49,64 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 6 rue de l'Ancienne Préfecture Lyon 2ème

US 069 387 21 00269 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme et M. Gérard-Debouche Florence et Cédric 463 rue des Althaéas 38530 Pontcharra - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27,55 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 C rue de Gerland Lyon 7ème

US 069 387 21 00272 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme Devif Catherine 5 place Puvis de Chavannes 69006 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18,50 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 52 rue André Bollier Lyon 7ème

US 069 383 21 00278 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme Escoffier-Vanier Maud 44 bis rue Henri Brosse 69310 Pierre Bénite - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 20,29 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 21 rue Danton Lyon 3ème

US 069 387 21 00279 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme Devif Catherine 5 place Puvis de Chavannes 69006 Lyon 06 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 27,53 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 56 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

US 069 384 21 00285 - Arrêté du 2 novembre 2021 à M. Marmillon Olivier 97 rue Béchevelin 69007 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 31 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 quai Joseph Gillet Lyon 4ème

US 069 387 21 00287 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme Bessed Emilie 89 rue Montesquieu 69007 Lyon 07 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 37 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Camille Roy Lyon 7ème

US 069 387 21 00288 - Arrêté du 2 novembre 2021 à M. Derivry Thibault 6 rue du Four 69220 Belleville en Beaujolais - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 46,43 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 55 rue Saint Michel Lyon 7ème

US 069 386 21 00290 - Arrêté du 2 novembre 2021 à M. Lagier Julien 31 rue Barrier 69006 Lyon 06 - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 47 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 1 avenue Maréchal de Saxe Lyon 6ème

US 069 387 21 00291 - Arrêté du 2 novembre 2021 à Mme et M. Soulier Fabienne et Freyssenet Damien 31 rue René Goblet 42100 St Etienne - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 24,72 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 54 rue Salomon Reinach Lyon 7ème

US 069 383 21 00292 - Arrêté du 2 novembre 2021 à M. Pariente Loïc 43 rue Marius Berliet 69008 Lyon - Projet : changement d'usage d'un local d'habitation de 18 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 avenue Lacassagne Lyon 3ème 11